LES TEMPLIERS.

Les papes avaient eux-mêmes préparé leur *captivité* d'Avignon en nommant depuis un siècle une foule de cardinaux français en haine de l'Empire. Les rois de France se trouvèrent ainsi maîtres des élections papales. En 1305, Philippe-le-Bel se rend dans une forêt de Saintonge, près de Saint-Jean-d'Angely; le Gascon Bertrand de Gott, archevêque de Bordeaux, l'y attendait. Là se fit un marché diabolique : le roi promit à Bertrand de Gott de le faire pape; Bertrand promit tout ce que le roi voulut, de venir se mettre à sa discrétion à Avignon, de condamner la papauté elle-même dans la personne de Boniface VIII; pour la dernière condition, elle était telle que Philippe exigea que l'archevêque s'y soumît sans la connaître. Ce n'était pas moins que la suppression de l'ordre des templiers, la ruine de quinze mille chevaliers chrétiens. Bertrand jura et fut pape sous le nom de Clément V (1).

Qu'était-ce donc que le Temple?

A Paris, l'enceinte du Temple comprenait tout le grand quartier, triste et mal peuplé, qui en a conservé le nom. C'était un tiers du Paris d'alors. A l'ombre du Temple et sous sa puissante protection vivait une foule de serviteurs, de familiers, d'affiliés, et aussi de gens condamnés; les maisons de l'ordre avaient droit d'asile. Philippe-

(1) M. Michelet a bien voulu détacher, pour la *Revue*, le remarquable fragment qu'on va lire des deux nouveaux volumes de son *Histoire de France*, qui paraîtront du 15 au 20 mai. L'un de ces volumes, le troisième, contient la suite des évènemens depuis la mort de saint Louis jusqu'à celle de Charles V; l'autre est consacré aux *Origines du droit français, cherchées dans les formules et symboles du droit universel.*

le-Bel lui-même en avait profité en 1306, lorsqu'il était poursuivi par le peuple soulevé. Il restait encore, à l'époque de la révolution, un monument de cette ingratitude royale, la grosse tour à quatre tourelles, bâtie en 1222. Elle servit de prison à Louis XVI.

Le Temple de Paris était le centre de l'ordre, son trésor; les chapitres généraux s'y tenaient. De cette maison dépendaient toutes les *provinces* de l'ordre : Portugal, Castille et Léon, Aragon, Majorque, Allemagne, Italie, Pouille et Sicile, Angleterre et Irlande. Dans le nord, l'ordre teutonique était sorti du Temple, comme en Espagne d'autres ordres militaires se formèrent de ses débris. L'immense majorité des templiers étaient Français, particulièrement les grands-maîtres. Dans plusieurs langues, on désignait les chevaliers par leur nom français : *Frieri del Tempio*, φρεριοι τοῦ Τεμπλοῦ.

Le Temple, comme tous les ordres militaires, dérivait de Cîteaux. Le réformateur de Cîteaux, saint Bernard, de la même plume qui commentait le Cantique des Cantiques, donna aux chevaliers leur règle enthousiaste et austère. Cette règle, c'était l'exil et la guerre sainte jusqu'à la mort. Les templiers devaient toujours accepter le combat, fût-ce d'un contre trois, ne jamais demander quartier, ne point donner de rançon, *pas un pan de mur, pas un pouce de terre*. Ils n'avaient pas de repos à espérer. On ne leur permettait pas de passer dans des ordres moins austères.

« Allez heureux, allez paisibles, leur dit saint Bernard; chassez d'un cœur intrépide les ennemis de la croix de Christ, bien sûrs que ni la vie ni la mort ne pourront vous mettre hors l'amour de Dieu qui est en Jésus. En tout péril, redites-vous la parole : *Vivans ou morts, nous sommes au Seigneur*... Glorieux les vainqueurs, heureux les martyrs (1) ! »

Voici la rude esquisse qu'il nous donne de la figure du templier : « Cheveux tondus, poil hérissé, souillé de poussière; noir de fer, noir de hâle et de soleil... Ils aiment les chevaux ardens et rapides, mais non parés, bigarrés, caparaçonnés... Ce qui charme dans cette foule, dans ce torrent qui coule à la Terre-Sainte, c'est que vous n'y voyez que des scélérats et des impies. Christ d'un ennemi se fait un champion; du persécuteur Saul, il

(1) Saint Bernard, *Exhort. ad milites Templi*, tom. I, pag. 544-560.

fait un saint Paul... » Puis, dans un éloquent itinéraire, il conduit les guerriers pénitens de Bethléem au Calvaire, de Nazareth au Saint-Sépulcre.

Le soldat a la gloire, le moine le repos. Le templier abjurait l'un et l'autre. Il réunissait ce que les deux vies ont de plus dur, les périls et les abstinences. La grande affaire du moyen-âge fut la guerre sainte, la croisade; l'idéal de la croisade semblait réalisé dans l'ordre du Temple. C'était la croisade devenue fixe et permanente, la noble représentation de cette croisade spirituelle, de cette guerre mystique que le chrétien soutient jusqu'à la mort contre l'ennemi intérieur.

Associés aux hospitaliers dans la défense des saints lieux, ils en différaient en ce que la guerre était plus particulièrement le but de leur institution. Les uns et les autres rendaient les plus grands services. Quel bonheur n'était-ce pas pour le pélerin qui voyageait sur la route poudreuse de Jaffa à Jérusalem, et qui croyait à tout moment voir fondre sur lui les brigands arabes, de rencontrer un chevalier, de reconnaître la secourable croix rouge sur le manteau blanc de l'ordre du Temple! En bataille, les deux ordres fournissaient alternativement l'avant-garde et l'arrière-garde. On mettait au milieu les croisés nouveau-venus et peu habitués aux guerres d'Asie. Les chevaliers les entouraient, les protégeaient, dit fièrement un des leurs, *comme une mère son enfant*. Ces auxiliaires passagers reconnaissaient ordinairement assez mal ce dévouement. Ils servaient moins les chevaliers qu'ils ne les embarrassaient. Orgueilleux et fervens à leur arrivée, bien sûrs qu'un miracle allait se faire exprès pour eux, ils ne manquaient pas de rompre les trèves; ils entraînaient les chevaliers dans des périls inutiles, se faisaient battre, et partaient, leur laissant le poids de la guerre et les accusant de les avoir mal soutenus. Les templiers formaient l'avant-garde à Mansourah, lorsque ce jeune fou de comte d'Artois s'obstina à la poursuite malgré leur conseil, et se jeta dans la ville; ils le suivirent par honneur et furent tous tués.

On avait cru avec raison ne pouvoir jamais faire assez pour un ordre si dévoué et si utile. Les priviléges les plus magnifiques leur furent accordés. D'abord ils ne pouvaient être jugés que par le pape; mais un juge placé si loin et si haut n'était guère réclamé.

Ainsi les templiers étaient juges dans leurs causes; ils pouvaient encore y être témoins, tant on avait foi dans leur loyauté. Il leur était défendu de payer tribut à aucune puissance, et d'accorder aucune de leurs commanderies à la sollicitation des grands ou des rois. Ils ne pouvaient payer ni droit, ni tribut, ni péage.

Chacun désirait naturellement participer à de tels priviléges. Innocent III lui-même voulut être affilié à l'ordre; Philippe-le-Bel le demanda en vain.

Mais quand cet ordre n'eût pas eu ces grands et magnifiques priviléges, on s'y serait présenté en foule. Le Temple avait pour les imaginations un attrait de mystère et de vague terreur. Les réceptions avaient lieu, dans les églises de l'ordre, la nuit et portes fermées. Les membres inférieurs en étaient exclus. On disait que si le roi de France lui-même y eût pénétré, il n'en serait pas sorti.

La forme de réception était empruntée aux rites dramatiques et bizarres, aux *mystères* dont l'église antique ne craignait pas d'entourer les choses saintes. Le récipiendaire était présenté d'abord comme un pécheur, un mauvais chrétien, un renégat. Il reniait à l'exemple de saint Pierre; le reniement dans cette pantomime s'exprimait par un acte : il crachait sur la croix. L'ordre se chargeait de réhabiliter ce renégat, de l'élever d'autant plus haut, que sa chute était plus profonde. Ainsi, dans la fête des fous, l'homme offrait l'hommage même de son imbécillité, de son infamie, à l'église qui devait le régénérer. Ces comédies sacrées, chaque jour moins comprises, étaient de plus en plus dangereuses, plus capables de scandaliser un âge prosaïque, qui ne voyait que la lettre et perdait le sens du symbole.

Elles avaient ici un autre danger. L'orgueil du Temple laissait dans ces formes une équivoque impie. Le récipiendaire pouvait croire qu'au-delà du christianisme vulgaire l'ordre allait lui révéler une religion plus haute, lui ouvrir un sanctuaire derrière le sanctuaire. Ce nom du Temple n'était pas sacré pour les seuls chrétiens. S'il exprimait pour eux le Saint-Sépulcre, il rappelait aux juifs, aux musulmans, le temple de Salomon (1). L'idée du Temple, plus haute et plus générale que celle même de l'Église,

(1) Dans quelques monumens anglais, l'ordre du Temple est appelé *Militia Templi Salomonis* (ms. Biblioth. Cottonianæ et Bodleïanæ). Ils sont aussi nommés *Fratres Militiæ Salomonis* dans une charte de 1197. Ducange, Rayn., pag. 2.

planait en quelque sorte par-dessus toute religion. L'Église datait, et le Temple ne datait pas. Contemporain de tous les âges, c'était comme un symbole de la perpétuité religieuse. Même après la ruine des templiers, le Temple subsiste, au moins comme tradition, dans les enseignemens d'une foule de sociétés secrètes, jusqu'aux rose-croix, jusqu'aux francs-maçons (1).

L'Eglise est la maison du Christ, le Temple celle du Saint-Esprit. Les gnostiques prenaient pour leur grande fête, non pas Noël ou Pâques, mais la Pentecôte, le jour où l'Esprit descendit. Jusqu'à quel point ces vieilles sectes subsistèrent-elles au moyen-âge? les templiers y furent-ils affiliés? De telles questions, malgré les ingénieuses conjectures des modernes, resteront toujours obscures, dans l'insuffisance des monumens (2).

Ces doctrines intérieures du Temple semblent tout à la fois vouloir se montrer et se cacher. On croit les reconnaître, soit dans les emblèmes étranges sculptés au portail de quelques églises, soit dans le dernier cycle épique du moyen-âge, dans les poèmes où la chevalerie épurée n'est plus qu'une odyssée, un voyage héroïque et pieux à la recherche du Graal. On appelait ainsi la sainte coupe qui reçut le sang du Sauveur. La simple vue de cette coupe prolonge la vie de cinq cents années. Les enfans seuls peuvent en approcher sans mourir. Autour du temple qui la contient, veillent en armes les templistes ou chevaliers du Graal.

Cette chevalerie plus qu'ecclésiastique, ce froid et trop pur idéal, qui fut la fin du moyen-âge et sa dernière rêverie, se trouvait, par sa hauteur même, étranger à toute réalité, inaccessible à toute pratique. Le templiste resta dans les poèmes, figure nuageuse et quasi-divine. Le templier s'enfonça dans la brutalité.

Je ne voudrais pas m'associer aux persécuteurs de ce grand ordre. L'ennemi des templiers les a lavés sans le vouloir; les tortures par lesquelles il leur arracha de honteux aveux semblent

(1) Il est possible que les templiers qui échappèrent se soient fondus dans des sociétés secrètes. En Écosse, ils disparaissent tous, excepté deux. Or, on a remarqué que les plus secrets mystères de la franc-maçonnerie sont réputés émanés d'Ecosse, et que les hauts grades y sont nommés écossais. Voyez Grouvelle et les écrivains qu'il a suivis, Munter, Moldenhawer, Nicolaï, etc.

(2) Voyez Hammer, Mémoire sur deux coffrets gnostiques, pag. 7. — Voyez aussi le Mémoire du même dans *les Mines d'Orient*, et la réponse de M. Raynouard. (Michaud, *Hist. des croisades*, édit. 1828, tom. V, pag. 572.)

une présomption d'innocence. On est tenté de ne pas croire des malheureux qui s'accusent dans les gênes. S'il y eut des souillures, on est tenté de ne plus les voir, effacées qu'elles furent dans la flamme des bûchers.

Il subsiste cependant de graves aveux, obtenus hors de la question et des tortures. Les points même qui ne furent pas prouvés, n'en sont pas moins vraisemblables pour qui connaît la nature humaine, pour qui considère sérieusement la situation de l'ordre dans ses derniers temps.

Il était naturel que le relâchement s'introduisît parmi des moines guerriers, des cadets de la noblesse, qui couraient les aventures loin de la chrétienté, souvent loin des yeux de leurs chefs, entre les périls d'une guerre à mort et les tentations d'un climat brûlant, d'un pays d'esclaves, de la luxurieuse Syrie. L'orgueil et l'honneur les soutinrent tant qu'il y eut espoir pour la Terre-Sainte. Sachons-leur gré d'avoir résisté si long-temps, lorsqu'à chaque croisade leur attente était si tristement déçue, lorsque toute prédiction mentait, que les miracles promis s'ajournaient toujours. Il n'y avait pas de semaine que la cloche de Jérusalem ne sonnât l'apparition des Arabes dans la plaine désolée. C'était toujours aux templiers, aux hospitaliers, à monter à cheval, à sortir des murs. Enfin, ils perdirent Jérusalem, puis Saint-Jean-d'Acre. Soldats délaissés, sentinelles perdues, faut-il s'étonner si, au soir de cette bataille de deux siècles, les bras leur tombèrent?

La chute est grave après les grands efforts. L'ame montée si haut dans l'héroïsme et la sainteté tombe bien lourde en terre.... Malade et aigrie, elle se plonge dans le mal avec une faim sauvage, comme pour se venger d'avoir cru.

Telle paraît avoir été la chute du Temple. Tout ce qu'il y avait eu de saint en l'ordre, devint péché et souillure. Après avoir tendu de l'homme à Dieu, il tourna de Dieu à la bête (1). Les pieuses agapes, les fraternités héroïques, couvrirent de sales amours de moines. Ils cachèrent l'infamie en s'y mettant plus avant. L'orgueil y trouvait encore son compte; ce peuple éternel, sans famille ni génération charnelle, recruté par l'élection et

(1) On connaît notre dicton populaire : « Boire comme un templier. » Les Anglais en avaient un autre : « Omnes pueri clamabant publice et vulgariter unus ad alterum : Custodiatis vos ab osculo templariorum. » (Conc. Britann., pag. 360, testis 24.)

l'esprit, faisait montre de son mépris pour la femme, se suffisant à lui-même et n'aimant rien hors de soi.

Comme ils se passaient de femmes, ils se passaient aussi de prêtres, péchant et se confessant entre eux. Et ils se passèrent de Dieu encore. Ils essayèrent des superstitions orientales, de la magie sarrasine. D'abord symbolique, le reniement devint réel; ils abjurèrent un Dieu qui ne donnait pas la victoire; ils le traitèrent comme un allié infidèle qui les trahissait, l'outragèrent, crachèrent sur la croix.

Leur vrai dieu, ce semble, devint l'ordre même. Ils adorèrent le Temple et les templiers, leurs chefs, comme temples vivans. Ils symbolisèrent, par les cérémonies les plus sales et les plus repoussantes, le dévoûment aveugle, l'abandon complet de la volonté. L'ordre, se serrant ainsi, tomba dans une farouche religion de soi-même, dans un satanique égoïsme. Ce qu'il y a de souverainement diabolique dans le diable, c'est de s'adorer.

Voilà, dira-t-on, des conjectures. Mais elles ressortent trop naturellement d'un grand nombre d'aveux obtenus, sans avoir recours à la torture, particulièrement en Angleterre.

Que tel ait été d'ailleurs le caractère général de l'ordre, que les statuts soient devenus expressément honteux et impies, c'est ce que je suis loin d'affirmer. De telles choses ne s'écrivent pas. La corruption entre dans un ordre par connivence mutuelle et tacite. Les formes subsistent, changeant de sens, et perverties par une mauvaise interprétation que personne n'avoue tout haut.

Mais quand même ces infamies, ces impiétés auraient été universelles dans l'ordre, elles n'auraient pas suffi pour entraîner sa destruction. Le clergé les aurait couvertes et étouffées, comme tant d'autres désordres ecclésiastiques. La cause de la ruine du Temple, c'est qu'il était trop riche et trop puissant. Il y eut une autre cause plus intime, mais je la dirai tout-à-l'heure.

A mesure que la ferveur des guerres saintes diminuait en Europe, à mesure qu'on allait moins à la croisade, on donnait davantage au Temple, pour s'en dispenser. Les affiliés de l'ordre étaient innombrables. Il suffisait de payer deux ou trois deniers par an. Beaucoup de gens offraient tous leurs biens, leurs personnes même. Deux comtes de Provence se donnèrent ainsi. Un roi d'Aragon légua son royaume; mais le royaume n'y consentit pas.

On peut juger du nombre prodigieux des possessions des templiers par celui des terres, des fermes, des forts ruinés, qui, dans nos villes ou nos campagnes, portent encore le nom du Temple. Ils possédaient, dit-on, plus de neuf mille manoirs dans la chrétienté (1). En une seule province d'Espagne, au royaume de Valence, ils avaient dix-sept places fortes. Ils achetèrent argent comptant le royaume de Chypre, qu'ils ne purent, il est vrai, garder.

Avec de tels priviléges, de telles richesses, de telles possessions, il était bien difficile de rester humbles. Richard-Cœur-de-Lion disait en mourant : « Je laisse mon avarice aux moines de Cîteaux, ma luxure aux moines gris, ma superbe aux templiers. »

Au défaut de musulmans, cette milice inquiète et indomptable guerroyait contre les chrétiens. Ils firent la guerre au roi de Chypre et au prince d'Antioche. Ils détrônèrent le roi de Jérusalem Henri II et le duc de Croatie. Ils ravagèrent la Thrace et la Grèce. Tous les croisés qui revenaient de Syrie ne parlaient que des trahisons des templiers, de leurs liaisons avec les infidèles. Ils étaient notoirement en rapport avec les Assassins de Syrie (2); le peuple remarquait avec effroi l'analogie de leur costume avec celui des sectateurs du Vieux de la Montagne. Ils avaient accueilli le soudan dans leurs maisons, permis le culte mahométan, averti les infidèles de l'arrivée de Frédéric II. Dans leurs rivalités furieuses contre les hospitaliers, ils avaient été jusqu'à lancer des flèches dans le Saint-Sépulcre (3). On assurait qu'ils avaient tué un chef musulman qui voulait se faire chrétien pour ne plus leur payer tribut.

La maison de France, particulièrement, croyait avoir à se plaindre des templiers. Ils avaient tué Robert de Brienne à Athènes. Ils avaient refusé d'aider à la rançon de saint Louis. En dernier lieu, ils s'étaient déclarés pour la maison d'Aragon contre celle d'Anjou.

(1) Habent templarii in christianitate novem millia maneriorum..... (Math. Paris., pag. 417.) — Plus tard la chronique de Flandre leur attribue dix mille cinq cents manoirs. Dans la sénéchaussée de Beaucaire, l'ordre avait acheté, en quarante ans, pour 10,000 livres de rentes. — Le seul prieuré de Saint-Gilles avait cinquante-quatre commanderies. (Grouvelle, pag. 196.)

(2) Voyez Hammer, *Histoire des Assassins*, traduit par MM. Hellert et Lanourais.

(3) En 1259, l'animosité fut poussée à un tel excès, qu'ils se livrèrent une bataille dans laquelle les templiers furent taillés en pièces. Les historiens disent qu'il n'en échappa qu'un seul.

Cependant la Terre-Sainte avait été définitivement perdue en 1191 et la croisade terminée. Les chevaliers revenaient inutiles, formidables, odieux. Ils rapportaient au milieu de ce royaume épuisé, et sous les yeux d'un roi famélique, un monstrueux trésor de cent cinquante mille florins d'or, et en argent la charge de dix mulets? Qu'allaient-ils faire en pleine paix de tant de forces et de richesses? Ne seraient-ils pas tentés de se créer une souveraineté dans l'Occident, comme les chevaliers teutoniques le firent en Prusse, les hospitaliers dans les îles de la Méditerranée, et les jésuites au Paraguay? S'ils s'étaient unis aux hospitaliers, aucun roi du monde n'eût pu leur résister. Il n'était point d'état où ils n'eussent des places fortes. Ils tenaient à toutes les familles nobles. Ils n'étaient guère en tout, il est vrai, plus de quinze mille chevaliers; mais c'étaient des hommes aguerris au milieu d'un peuple qui ne l'était plus depuis la cessation des guerres des seigneurs. C'étaient d'admirables cavaliers, les rivaux des Mameluks, aussi intelligens, lestes et rapides que la pesante cavalerie féodale était lourde et inerte. On les voyait partout orgueilleusement chevaucher sur leurs admirables chevaux arabes, suivis chacun d'un écuyer, d'un page, d'un servant d'armes, sans compter les esclaves noirs. Ils ne pouvaient varier leurs vêtemens, mais ils avaient de précieuses armes orientales, d'un acier de fine trempe, et damasquinées richement.

Ils sentaient bien leurs forces. Les templiers d'Angleterre avaient osé dire au roi Henri III : « Vous serez roi tant que vous serez juste. » Dans leur bouche, ce mot était une menace.

Tout cela donnait à penser à Philippe-le-Bel. Les templiers avaient refusé d'admettre le roi dans l'ordre. Ils l'avaient refusé et ils l'avaient servi, double humiliation. Il leur devait de l'argent (1); le Temple était une sorte de banque, comme l'ont été souvent les

(1) Is magistrum ordinis exosum habuit, propter importunam pecuniæ exactionem, quam, in nuptiis filiæ suæ Isabellæ, ei mutuo dederat. (Thomas de la Moor, in Vita Eduardi II, apud Baluze, Pap. Aven., notæ, pag. 189.) — Le Temple avait, à diverses époques, servi de dépôt aux trésors du roi. Philippe-Auguste (1190) ordonne que tous ses revenus, pendant son voyage d'outre-mer, soient portés au Temple et renfermés dans des coffres, dont ses agens auront une clé et les templiers une autre. Philippe-le-Hardi ordonne qu'on y dépose les épargnes publiques. — Le trésorier des templiers s'intitulait trésorier du Temple et du roi, et même trésorier du roi au Temple. (Sauval, tom. II, pag. 37.)

temples de l'antiquité. Lorsqu'en 1306 il trouva un asile chez eux contre le peuple soulevé, ce fut sans doute pour lui une occasion d'admirer ces trésors de l'ordre; les chevaliers étaient trop confians, trop fiers pour lui rien cacher.

La tentation était forte pour le roi. La victoire de Mons en Puelle l'avait ruiné. Déjà contraint de rendre la Guienne, il l'avait été encore de lâcher la Flandre flamande. Sa détresse pécuniaire était extrême, et pourtant il lui fallut révoquer un impôt contre lequel la Normandie s'était soulevée. Le peuple était déjà si ému, qu'on défendit les rassemblemens de plus de cinq personnes. Le roi ne pouvait sortir de cette situation désespérée que par quelque grande confiscation. Or, les juifs ayant été chassés, le coup ne pouvait frapper que sur les prêtres ou sur les nobles, ou bien sur un ordre qui appartenait aux uns ou aux autres, mais qui, par cela même, n'appartenant exclusivement ni à ceux-ci ni à ceux-là, ne serait défendu par personne. Loin d'être défendus, les templiers furent plutôt attaqués par leurs défenseurs naturels. Les moines les poursuivirent; les nobles, les plus grands seigneurs de France, donnèrent par écrit leur adhésion au procès.

Philippe-le-Bel avait été élevé par un dominicain; il avait pour confesseur un dominicain. Long-temps ces moines avaient été amis des templiers, au point même qu'ils s'étaient engagés à solliciter de chaque mourant qu'ils confesseraient, un legs pour le Temple; mais peu à peu les deux ordres étaient devenus rivaux. Les dominicains avaient un ordre militaire à eux, les *cavalieri gaudenti*, qui ne prit pas grand essor. A cette rivalité accidentelle, il faut ajouter une cause plus grave de haine. Les templiers étaient nobles; les dominicains, les mendians, étaient en grande partie roturiers, quoique, dans leur tiers-ordre, ils comptassent des laïques illustres et même des rois.

Dans les ordres mendians, comme dans les légistes conseillers de Philippe-le-Bel, il y avait contre les nobles, les hommes d'armes, les chevaliers, un fonds commun de malveillance, un levain de haine niveleuse. Les légistes devaient haïr les templiers comme moines; les dominicains les détestaient comme gens d'armes, comme moines mondains, qui réunissaient les profits de la sainteté et l'orgueil de la vie militaire. L'ordre de saint Dominique, inquisiteur dès sa naissance, pouvait se croire obligé en conscience

de perdre en ses rivaux des mécréans doublement dangereux, et par l'importation des superstitions sarrasines, et par leurs liaisons avec les mystiques occidentaux, qui ne voulaient plus adorer que le Saint-Esprit.

Le coup ne fut pas imprévu, comme on l'a dit. Les templiers eurent le temps de le voir venir (1); mais l'orgueil les perdit : ils crurent toujours qu'on n'oserait.

Le roi hésitait en effet. Il avait d'abord essayé des moyens indirects. Par exemple, il avait demandé à être admis dans l'ordre. S'il y eût réussi, il se serait probablement fait grand-maître, comme fit Ferdinand-le-Catholique pour les ordres militaires d'Espagne. Il aurait appliqué les biens du Temple à son usage, et l'ordre eût été conservé.

Depuis la perte de la Terre-Sainte, et même antérieurement, on avait fait entendre aux templiers qu'il serait urgent de les réunir aux hospitaliers. Réuni à un ordre plus docile, le Temple eût présenté peu de résistance aux rois.

Ils ne voulurent point entendre à cela. Le grand-maître, Jacques Molay, pauvre chevalier de Bourgogne, mais vieux et brave soldat qui venait de s'honorer en Orient par les derniers combats qu'y soutinrent les chrétiens, répondit que saint Louis avait, il est vrai, proposé autrefois la réunion des deux ordres, mais que le roi d'Espagne n'y avait point consenti; que, pour que les hospitaliers fussent réunis aux templiers, il faudrait qu'ils s'amendassent fort; que les templiers étaient plus exclusivement fondés pour la guerre. Il finissait par ces paroles hautaines : « On trouve beaucoup de gens qui voudraient ôter aux religieux leurs biens, plutôt que de leur en donner..... Mais si l'on fait cette union des deux ordres, cette religion sera si forte et si puissante, qu'elle pourra bien défendre ses droits contre toute personne au monde. »

Pendant que les templiers résistaient si fièrement à toute concession, les mauvais bruits allaient se fortifiant. Eux-mêmes y contribuaient. Un chevalier disait à Raoul de Presles, l'un des hommes les plus graves du temps : « Que dans le chapitre général

(1) Ils avaient de sombres pressentimens. Un templier anglais, rencontrant un chevalier nouvellement reçu : « Esne frater noster receptus in ordine? Cui respondens, ita. Et ille : Si sederes super campanile sancti Pauli Londini, non posses videre majora infortunia quam tibi contingent antequam moriaris. » (Conc. brit., pag. 387, col. II.)

de l'ordre il y avait une chose si secrète, que si, pour son malheur, quelqu'un la voyait, fût-ce le roi de France, nulle crainte de tourment n'empêcherait ceux du chapitre de le tuer, selon leur pouvoir. »

Un templier, nouvellement reçu, avait protesté contre la forme de réception devant l'official de Paris (1). Un autre s'en était confessé à un cordelier, qui lui ordonna pour pénitence de jeûner tous les vendredis, un an durant, sans chemise. Un autre enfin, qui était de la maison du pape, « lui avait ingénuement confessé tout le mal qu'il avait reconnu en son ordre, en présence d'un cardinal, son cousin, qui écrivit à l'instant cette déposition. »

On faisait en même temps courir des bruits sinistres sur les prisons terribles où les chefs de l'ordre plongeaient les membres récalcitrans. Un des chevaliers déclara « qu'un de ses oncles était entré dans l'ordre sain et gai, avec chiens et faucons; au bout de trois jours, il était mort. »

Le peuple accueillait avidement ces bruits, il trouvait les templiers trop riches (2) et peu généreux. Quoique le grand-maître, dans ses interrogatoires, vante la munificence de l'ordre, un des griefs porté contre cette opulente corporation, c'est « que les aumônes ne s'y faisaient pas comme il convenait (3). »

Les choses étaient mûres. Le roi appela à Paris le grand-maître et les chefs; il les caressa, les combla, les endormit. Ils vinrent se faire prendre au filet, comme les protestans à la Saint-Barthélemi.

Il venait d'augmenter leurs priviléges. Il avait prié le grand-maître d'être parrain d'un de ses enfans. Le 12 octobre, Jacques Molay, désigné par lui avec d'autres grands personnages, avait tenu le poêle à l'enterrement de la belle-sœur de Philippe. Le 13, il fut arrêté avec les cent quarante templiers qui étaient à Paris. Le même jour, soixante le furent à Beaucaire, puis une foule

(1) Dupuy, Conc. brit., pag. 207. — C'est le premier des cent quarante déposans. Dupuy a tronqué le passage. Voyez le manuscrit aux Archives du royaume, K. 413.

(2) Tosjors achetoient sans vendre...
Tant va pot à eau qu'il brise.
(Chronique en vers, citée par Rayn., pag. 7.)

(3) En Ecosse, on leur reprochait, outre leur cupidité, de n'être pas hospitaliers. « Item dixerunt quod pauperes ad hospitalitatem libenter non recipiebant, sed timoris causâ divites et potentes solos; et quod multum erant cupidi aliena bona per fas et nefas pro suo ordine adquirere. » (Conc. brit., quarantième témoin d'Ecosse, pag. 382.)

d'autres par toute la France. On s'assura de l'assentiment du peuple et de l'Université (1). Le jour même de l'arrestation, les bourgeois furent appelés par paroisses et par confréries au jardin du roi, dans la Cité ; des moines y prêchèrent. On peut juger de la violence de ces prédications populaires par celle de la lettre royale qui courut par toute la France : « Une chose amère, une chose déplorable, une chose horrible à penser, terrible à entendre ! chose exécrable de scélératesse, détestable d'infamie !... Un esprit doué de raison compâtit et se trouble dans sa compassion, en voyant une nature qui s'exile elle-même hors des bornes de la nature, qui oublie son principe, qui méconnaît sa dignité, qui, prodigue de soi, s'assimile aux bêtes dépourvues de sens ; que dis-je ? qui dépasse la brutalité des bêtes elles-mêmes (2) !... » On juge de la terreur et du saisissement avec lesquels une telle lettre fut reçue de toute ame chrétienne. C'était comme un coup de trompette du jugement dernier.

Suivait l'indication sommaire des accusations : reniement, trahison de la chrétienté au profit des infidèles, initiation dégoûtante, prostitution mutuelle; enfin, le comble de l'horreur, cracher sur la croix (3) !

Tout cela avait été dénoncé par des templiers. Deux chevaliers, un Gascon et un Italien, en prison pour leurs méfaits, avaient, disait-on, révélé tous les secrets de l'ordre (4).

Ce qui frappait le plus l'imagination, c'étaient les bruits étranges qui couraient sur une idole qu'auraient adorée les templiers. Les rapports variaient. Selon les uns, c'était une tête barbue ; d'autres disaient une tête à trois faces. Elle avait, disait-on encore, des

(1) Le roi s'étudia toujours à lui faire partager l'examen et la responsabilité de cette affaire. Le chancelier Nogaret lut l'acte d'accusation devant la première assemblée de l'Université, tenue dès le lendemain de l'arrestation. Une autre assemblée de tous les maîtres et de tous les écoliers de chaque faculté fut tenue au Temple : on y interrogea le grand-maître et quelques autres. Ils le furent encore dans une seconde assemblée.

(2) Dupuy, pag. 196-197.

(3) Voyez les nombreux articles de l'acte d'accusation. Il est curieux de le comparer à une autre pièce du même genre, à la bulle du pape Grégoire IX aux électeurs d'Hildesheim, Lubeck, etc., contre les Stadhinghiens. (Raynald, ann. 1234, tom. XIII, pag. 446-7). C'est avec plus d'ensemble l'accusation contre les templiers. Cette conformité prouverait-elle, comme le veut M. de Hammer, l'affiliation des templiers à ces sectaires ?

(4) Baluze, Pap. Aven., pag. 99-100.

yeux étincelans. Selon quelques-uns, c'était un crâne d'homme. D'autres y substituaient un chat (1).

Quoi qu'il en fût de ces bruits, Philippe-le-Bel n'avait pas perdu de temps. Le jour même de l'arrestation, il vint de sa personne s'établir au Temple avec son trésor et son trésor des chartes, avec une armée de gens de loi, pour instrumenter, inventorier. Cette belle saisie l'avait fait riche tout d'un coup....

L'étonnement du pape fut extrême quand il apprit que le roi se passait de lui dans la poursuite d'un ordre qui ne pouvait être jugé que par le saint-siége. La colère lui fit oublier sa servilité ordinaire, sa position précaire et dépendante au milieu des états du roi. Il suspendit les pouvoirs des juges ordinaires, archevêques et évêques, ceux même des inquisiteurs.

La réponse du roi est rude. Il écrit au pape : Que Dieu déteste les tièdes, que ces lenteurs sont une sorte de connivence avec les

(1) Selon les plus nombreux témoignages, c'était une tête effrayante avec longue barbe blanche, et des yeux étincelans. (Rayn. p. 261.) Dans les instructions que Guillaume de Paris envoyait aux provinces, il ordonnait de les interroger sur « une ydole qui est en forme d'une teste d'homme à une grant barbe. » Et l'acte d'accusation que publia la cour de Rome portait, art. 46, « que dans toutes les provinces ils avaient des idoles, c'est-à-dire des têtes dont quelques-unes avaient trois faces et d'autres une seule, et qu'il s'en trouvait qui avaient un crâne d'homme. » (Art. 47 et suivans.) « Que dans les assemblées et surtout dans les grands chapitres, ils adoraient l'idole, comme un Dieu, comme leur sauveur, disant que cette tête pouvait les sauver, qu'elle accordait à l'ordre toutes les richesses, et qu'elle faisait fleurir les arbres et germer les plantes de la terre. » (Rayn. p. 287.) Les nombreuses dépositions des templiers en France, en Italie, et plusieurs témoignages indirects en Angleterre, répandirent ce chef d'accusation et ajoutèrent quelques circonstances. On adorait cette tête comme celle d'un sauveur, « quoddam caput cum barba quod adorant et vocant salvatorem suum. » (Rayn. 282.) Un chevalier dépose que celui qui le recevait lui montra une tête ou idole qui lui parut avoir trois faces, en lui disant : « Tu dois l'adorer comme ton sauveur et le sauveur de l'ordre du Temple; » et que lui témoin adora l'idole disant : « Béni soit celui qui sauvera mon ame. » (P. 247 et 293.) Un autre, reçu à Rome dans une chambre du palais de Latran, dépose qu'on lui dit en lui montrant l'idole : « Recommande-toi à elle, et prie-la qu'elle te donne la santé. » (P 293.) Selon le premier témoin de Florence, les frères adressaient à l'idole les paroles chrétiennes : « Deus, adjuva me, » et il ajoutait que cette adoration était un rit observé dans tout l'ordre. (P. 294.) En Angleterre, un frère mineur dépose avoir appris d'un templier anglais qu'il y existait quatre principales idoles, une dans la sacristie du temple de Londres, la seconde à Bristelham, la troisième *apud Brueriam*, et la quatrième au delà de l'Humber. (P. 297.) Le second déclare que dans un chapitre, un frère dit aux autres : « Adorez cette tête, *istud caput vester Deus est et vester Mahomet.* » (P. 295.) Ganserand de Montpesant dit qu'elle était faite *in figuram Baffomati*, et Raymond Rubei déposant qu'on lui avait montré une tête de bois où était peinte *figura*

crimes des accusés, que le pape devrait plutôt exciter les évêques. « Ce serait une grave injure aux prélats de leur ôter le ministère qu'ils tiennent de Dieu. Ils n'ont pas mérité cet outrage; ils ne le supporteront pas; le roi ne pourrait le tolérer sans violer son serment.... Saint père, quel est le sacrilége qui osera vous conseiller de mépriser ceux que Jésus-Christ envoie, ou plutôt Jésus lui-même?... Si l'on suspend les inquisiteurs, l'affaire ne finira jamais... Le roi n'a pas pris la chose en main comme accusateur, mais comme champion de la foi et défenseur de l'Église, dont il doit rendre compte à Dieu (1). »

Philippe laissa croire au pape qu'il allait lui remettre les prisonniers entre les mains; il se chargeait seulement de garder les biens pour les appliquer au service de la Terre-Sainte (25 décembre 1307). Son but était d'obtenir que le pape rendît aux évêques et aux inquisiteurs leurs pouvoirs, qu'il avait suspendus. Il lui envoya

Baphometi, ajoute : « Et illam adoravit osculando sibi pedes, dicens *yalla*, verbum Saracenorum. »

M. Raynouard (p. 301) regarde le mot Baphomet dans ces deux dépositions comme une altération du mot Mahomet donné par le premier témoin ; il y voit une tendance des inquisiteurs à confirmer ces accusations de bonne intelligence avec les Sarrasins, si répandues contre les templiers. Alors il faudrait admettre que toutes ces dépositions sont complètement fausses et arrachées par les tortures, car rien de plus absurde sans doute que de faire les templiers plus mahométans que les mahométans qui n'adorent point Mahomet. Mais ces témoignages sont trop nombreux, trop unanimes et trop divers à la fois. (Rayn. p. 232, 237 et 286-302.)

Au reste ces témoignages sont loin d'être accablans pour l'ordre. Tout ce que les templiers disent de plus grave, c'est qu'ils ont eu peur, c'est qu'ils ont cru y voir une tête de diable, de *mauffe* (p. 290), c'est qu'ils ont vu le diable lui-même dans ces cérémonies, sous la figure d'un chat ou d'une femme. (P. 293-294.) Sans vouloir faire des templiers en tout point une secte de gnostiques, j'admettrais volontiers ici avec M. de Hammer une influence de ces doctrines orientales. Le Baphomet aurait été pour les gnostiques le Paraclet descendu sur les apôtres en forme de langues de feu. Le baptême gnostique (*baphomet* de *bapto?*) était en effet un baptême de feu. Peut-être faut-il voir une allusion à quelque cérémonie de ce genre dans ces bruits qui couraient dans le peuple, « qu'un enfant nouveau-engendré d'un templier et une pucelle estoit cuit et rosty au feu, et toute la graisse ostée et de celle estoit sacrée et ointe leur idole. » (Chronique de Saint-Denis, pag. 28). La prétendue idole ne serait-elle pas une représentation du Paraclet dont la fête (la Pentecôte) était la plus grande solennité du Temple?

Ces têtes, dont une devait se trouver dans chaque chapitre, ne furent point retrouvées, il est vrai, sauf une seule; mais elle portait l'inscription LIII. Quant à la tête saisie au chapitre de Paris, ils la firent passer pour un reliquaire, la tête de l'une des onze mille vierges. (Rayn., pag. 229.) Cependant elle avait une grande barbe d'argent.

(1) Dupuy ne donne point cette lettre en entier; probablement elle ne fut point envoyée, mais plutôt répandue dans le peuple.

soixante-douze templiers à Poitiers, et fit partir de Paris les principaux de l'ordre; mais il ne les fit pas avancer plus loin que Chinon. Le pape s'en contenta; il obtint les aveux de ceux de Poitiers. En même temps, il leva la suspension des juges ordinaires, se réservant seulement le jugement des chefs de l'ordre.

Cette molle procédure ne pouvait satisfaire le roi. Si la chose eût été traînée ainsi à petit bruit et pardonnée, comme au confessionnal, il n'y avait pas moyen de garder les biens. Aussi, pendant que le pape s'imaginait tout tenir dans ses mains, le roi faisait instrumenter à Paris par son confesseur, inquisiteur-général de France. On obtint sur-le-champ cent quarante aveux par les tortures; le fer et le feu y furent employés (1). Ces aveux une fois divulgués, le pape ne pouvait plus arranger la chose. Il envoya deux cardinaux à Chinon, demander aux chefs, au grand-maître, si tout cela était vrai; les cardinaux leur persuadèrent d'avouer, et ils s'y résignèrent. Le pape, en effet, les réconcilia et les recommanda au roi. Il croyait les avoir sauvés.

Philippe le laissait dire et allait son chemin. Au commencement de 1308, il fit arrêter par son cousin, le roi de Naples, tous les templiers de Provence (2). A Pâques, les états du royaume furent assemblés à Tours. Le roi s'y fit adresser un discours singulièrement violent contre le clergé : « Le peuple du royaume de France adresse au roi d'instantes supplications...... Qu'il se rappelle que le prince des fils d'Israël, Moïse, l'ami de Dieu, à qui le Seigneur parlait face à face, voyant l'apostasie des adorateurs du veau d'or, dit : Que chacun prenne le glaive et tue son proche parent... Il n'alla pas pour cela demander le consentement d'Aaron, constitué grand-prêtre par l'ordre de Dieu... Pourquoi donc le roi très chrétien ne procéderait-il pas de même, *même contre tout le clergé*, si le clergé errait ainsi, ou soutenait ceux qui errent? »

A l'appui de ce discours, vingt-six princes et seigneurs se constituèrent accusateurs, et donnèrent procuration pour agir contre les templiers par-devant le pape et le roi. La procuration est signée

(1) Archives du royaume, K. 413. Ces dépositions existent dans un gros rouleau de parchemin; elles ont été fort négligemment extraites par Dupuy, pag. 207-212.

(2) Charles-le-Boiteux écrit à ses officiers en leur adressant *des lettres encloses* : « A ce jour que je vous marque, avant qu'il soit clair, voire plutôt en pleine nuict, vous les ouvrirez. 13 janvier 1308. » (Dupuy, préface, pag. 253.)

des ducs de Bourgogne et de Bretagne, des comtes de Flandre, de Nevers et d'Auvergne, du vicomte de Narbonne, du comte Talleyrand de Périgord. Nogaret signe hardiment entre Lusignan et Coucy.

« Armé de ces adhésions, le roi, dit Dupuy, alla à Poitiers, accompagné d'une grande multitude de gens, qui étaient ceux de ses procureurs que le roi avait retenus près de lui pour prendre avis sur les difficultés qui pourraient survenir. »

En arrivant, il baisa humblement les pieds au pape. Mais celui-ci vit bientôt qu'il n'obtiendrait rien. Philippe ne pouvait entendre à aucun ménagement; il lui fallait traiter rigoureusement les personnes pour pouvoir garder les biens. Le pape, hors de lui, voulait sortir de la ville, échapper à son tyran; qui sait même s'il n'aurait pas fui hors de France? Mais il n'était pas homme à partir sans son argent. Quand il se présenta aux portes avec ses mulets, ses bagages, ses sacs, il ne put passer; il vit qu'il était prisonnier du roi, non moins que les templiers. Plusieurs fois il essaya de fuir, toujours inutilement. Il semblait que son tout-puissant maître s'amusât des tortures de cette ame misérable qui se débattait encore.

Clément resta donc et parut se résigner. Il rendit, le 1er août 1308, une bulle adressée aux archevêques et aux évêques. Cette pièce est singulièrement brève et précise, contre l'usage de la cour de Rome. Il est évident que le pape écrit malgré lui, et qu'on lui pousse la main. Quelques évêques, selon cette bulle, avaient écrit qu'ils ne savaient comment on devait traiter les accusés qui s'obstineraient à nier et ceux qui rétracteraient leurs aveux. « Ces choses, dit le pape, ne sont pas laissées indécises par le droit écrit, dont nous savons que plusieurs d'entre vous ont pleine connaissance; nous n'entendons pour le présent faire en cette affaire un nouveau droit, et nous voulons que vous procédiez selon que le droit exige. »

Il y avait ici une dangereuse équivoque. *Jura scripta* s'entendait-il du droit romain, ou du droit canonique, ou des règlemens de l'inquisition?

Le danger était d'autant plus réel, que le roi ne se dessaisissait pas des prisonniers pour les remettre au pape, comme il le lui avait fait espérer. Dans l'entrevue, il l'amusa encore, il lui promit les biens pour le consoler de n'avoir pas les personnes; ces

biens devaient être remis à ceux que le pape désignerait. C'était le prendre par son faible; Clément était fort inquiet de ce que ces biens allaient devenir.

Le pape avait rendu (5 juillet 1308) aux juges ordinaires, archevêques et évêques, leurs pouvoirs un instant suspendus. Le 1er août encore, il écrivait qu'on pouvait suivre le droit commun, et le 12 il remettait l'affaire à une commission. Les commissaires devaient instruire le procès dans la province de Sens, à Paris, évêché dépendant de Sens. D'autres commissaires étaient nommés pour en faire autant dans les autres parties de l'Europe, pour l'Angleterre l'archevêque de Cantorbéry, pour l'Allemagne ceux de Mayence, de Cologne et de Trèves. Le jugement devait être prononcé, d'alors en deux ans, dans un concile général, hors de France, à Vienne en Dauphiné, sur terre d'Empire.

La commission, composée principalement d'évêques, était présidée par Gilles d'Aiscelin, archevêque de Narbonne, homme doux et faible, de grandes lettres et de peu de cœur. Le roi et le pape, chacun de leur côté, croyaient cet homme tout à eux. Le pape crut calmer plus sûrement encore le mécontentement de Philippe, en adjoignant à la commission le confesseur du roi, moine dominicain et grand-inquisiteur de France, celui qui avait commencé le procès avec tant de violence et d'audace.

Le roi ne réclama pas. Il avait besoin du pape. La mort de l'empereur Albert d'Autriche (1er mai 1308) offrait à la maison de France une haute perspective. Le frère de Philippe, Charles de Valois, dont la destinée était de demander tout et de manquer tout, se porta pour candidat à l'empire. S'il eût réussi, le pape devenait à jamais serviteur et serf de la maison de France. Clément écrivit pour Charles de Valois ostensiblement, secrètement contre lui.

Dès-lors, il n'y avait plus de sûreté pour le pape sur les terres du roi. Il parvint à sortir de Poitiers, et se jeta dans Avignon (mars 1309). Il s'était engagé à ne pas quitter la France, et de cette façon il ne violait pas, il éludait sa promesse. Avignon, c'était la France, et ce n'était pas la France. C'était une frontière, une position mixte, une sorte d'asile, comme fut Genève pour Calvin, Ferney pour Voltaire. Avignon dépendait de plusieurs et de personne. C'était terre d'Empire, un vieux municipe, une répu-

blique sous deux rois. Le roi de Naples, comme comte de Provence, le roi de France, comme comte de Toulouse, avaient chacun la seigneurie d'une moitié d'Avignon. Mais le pape allait y être bien plus roi qu'eux, lui dont le séjour attirerait tant d'argent dans cette petite ville.

Clément se croyait libre, mais traînait sa chaîne. Le roi le tenait toujours par le procès de Boniface. A peine établi dans Avignon, il apprend que Philippe lui fait amener par les Alpes une armée de témoins. A leur tête marchait ce capitaine italien, ce Raynaldo de Supino, qui avait été, dans l'arrestation de Boniface VIII, le bras droit de Nogaret. A trois lieues d'Avignon, les témoins tombèrent dans une embuscade qui leur avait été dressée. Raynaldo se sauva à grand'peine à Nîmes, et fit dresser acte, par les gens du roi, de ce guet-apens.

Le pape écrivit bien vite au père du roi, pour le prier de calmer Philippe-le-Bel. Il écrivit au roi lui-même (23 août 1309) que si les témoins étaient retardés dans leur chemin, ce n'était pas sa faute, mais celle des gens du roi, qui devraient pourvoir à leur sûreté. Un des témoins qui, dit-on, a disparu, se trouve précisément en France et chez Nogaret.

Le roi avait dénoncé au pape certaines lettres injurieuses. Le pape répond qu'elles sont, pour l'orthographe, manifestement indignes de la cour de Rome. Il les a fait brûler. Quant à en poursuivre les auteurs, *une expérience récente a prouvé que ces procès subits, contre des personnages importans, ont une triste et dangereuse issue.*

Cette lettre du pape était une humble et timide profession d'indépendance à l'égard du roi, une révolte à genoux. L'allusion aux templiers qui la termine, indiquait assez l'espoir que plaçait le pape dans les embarras où ce procès devait jeter Philippe-le-Bel.

La commission pontificale, rassemblée le 7 août 1309, à l'évêché de Paris, avait été entravée long-temps. Le roi n'avait pas plus envie de voir justifier les templiers que le pape de condamner Boniface. Les témoins à charge contre Boniface étaient maltraités à Avignon, les témoins à décharge dans l'affaire des templiers étaient torturés à Paris. Les évêques n'obéissaient point à la commission pontificale, et ne lui envoyaient point les templiers. Chaque jour la commission assistait à une messe, puis siégeait;

un huissier criait à la porte de la salle : Si quelqu'un veut défendre l'ordre de la milice du Temple, il n'a qu'à se présenter. Mais personne ne se présentait. La commission revenait le lendemain, toujours inutilement.

Enfin, le pape ayant, par une bulle (13 septembre 1309), ouvert l'instruction du procès contre Boniface, le roi permit, en novembre, que le grand-maître du Temple fût amené devant les commissaires (1). Le vieux chevalier montra d'abord beaucoup de fermeté. Il dit que l'ordre était privilégié du saint-siége, et qu'il lui semblait bien étonnant que l'église romaine voulût procéder subitement à sa destruction, lorsqu'elle avait sursis à la déposition de l'empereur Frédéric II pendant trente-deux ans.

Il dit encore qu'il était prêt à défendre l'ordre, selon son pouvoir; qu'il se regarderait lui-même comme un misérable, s'il ne défendait un ordre dont il avait reçu tant d'honneur et d'avantage; mais qu'il craignait de n'avoir pas assez de sagesse et de réflexion, qu'il était prisonnier du roi et du pape, qu'il n'avait pas quatre deniers à dépenser pour la défense, pas d'autre conseil qu'un frère servant; qu'au reste, la vérité paraîtrait, non-seulement par le témoignage des templiers, mais par celui des rois, princes, prélats, ducs, comtes et barons, dans toutes les parties du monde.

Si le grand-maître se portait ainsi pour défenseur de l'ordre, il allait prêter une grande force à la défense, et sans doute compromettre le roi. Les commissaires l'engagèrent à délibérer mûrement. Ils lui firent lire sa déposition devant les cardinaux. Cette déposition n'émanait pas directement de lui-même; par pudeur ou pour tout autre motif, il avait renvoyé les cardinaux à un frère

(1) Le même jour, avant lui, le 22 novembre, se présenta devant les évêques un homme en habit séculier, lequel déclara s'appeler Jean de Melot (et non Molay, comme disent Raynouard et Dupuy), avoir été templier dix ans, et avoir quitté l'ordre, quoique, disait-il, il n'y eût vu aucun mal. Il déclarait venir pour faire et dire tout ce qu'on voudrait. Les commissaires lui demandèrent s'il voulait défendre l'ordre, qu'ils étaient prêts à l'entendre bénignement. Il répondit qu'il n'était venu pour autre chose, mais qu'il voudrait bien savoir auparavant ce qu'on voulait faire de l'ordre. Et il ajoutait : « Ordonnez de moi ce que vous voudrez; mais faites-moi donner mes nécessités, car je suis bien pauvre. » — Les commissaires, voyant à sa figure, à ses gestes et ses paroles que c'était un homme simple et un esprit faible, ne procédèrent pas plus avant, mais le renvoyèrent à l'évêque de Paris, qui, disaient-ils, l'accueillerait avec bonté et lui ferait donner de la nourriture. (Process. ms., folio 8.)

servant qu'il chargeait de parler pour lui. Mais lorsqu'il fut devant la commission, et que les gens d'église lui lurent à haute voix ces tristes aveux, le vieux chevalier ne put entendre de sang-froid de telles choses dites en face. Il fit un signe de la croix, et dit que si les seigneurs commissaires du pape (1) eussent été autres personnes, il aurait eu quelque chose à leur dire. Les commissaires répondirent qu'ils n'étaient pas gens à relever un gage de bataille. — « Ce n'est pas là ce que j'entends, dit le grand-maître; mais plût à Dieu qu'en tel cas on observât contre les pervers la coutume des Sarrazins et des Tartares; ils leur tranchent la tête ou les coupent par le milieu. »

Cette réponse fit sortir les commissaires de leur douceur ordinaire. Ils répondirent avec une froide dureté : « Ceux que l'Église trouve hérétiques, elle les juge hérétiques, et abandonne les obstinés au tribunal séculier. »

Un des principaux agens de Philippe-le-Bel, Plasian, assistait à cette audience, sans y avoir été appelé. Jacques Molay, effrayé de l'impression que ses paroles avaient produite sur ces prêtres, crut qu'il valait mieux se confier à un chevalier. Il demanda la permission de conférer avec Plasian; celui-ci l'engagea, en ami, à ne pas se perdre, et le décida à demander un délai jusqu'au vendredi suivant. Les évêques le lui donnèrent, et ils lui en auraient donné davantage de grand cœur.

Le vendredi, Jacques Molay reparut, mais tout changé. Sans doute Plasian l'avait travaillé dans sa prison. Quand on lui demanda de nouveau s'il voulait défendre l'ordre, il répondit humblement qu'il n'était qu'un pauvre chevalier illettré; qu'il avait entendu lire une bulle apostolique où le pape se réservait le jugement des chefs de l'ordre; que, pour le présent, il ne demandait rien de plus.

On lui demanda expressément s'il voulait défendre l'ordre. Il dit que non; il priait seulement les commissaires d'écrire au pape qu'il le fît venir au plus tôt devant lui. Il ajoutait avec la naïveté de l'impatience et de la peur : « Je suis mortel, les autres aussi; nous n'avons à nous que le moment présent. »

Le grand-maître, abandonnant ainsi la défense, lui ôtait l'unité

(1) M. Raynouard dit les cardinaux, mais à tort.

et la force qu'elle pouvait recevoir de lui. Il demanda seulement à dire trois mots en faveur de l'ordre : d'abord, qu'il n'y avait nulle église où le service divin se fît plus honorablement que dans celles des templiers; deuxièmement, qu'il ne savait nulle religion où il se fît plus d'aumônes qu'en la religion du Temple; qu'on y faisait trois fois la semaine l'aumône à tout venant; enfin, qu'il n'y avait, à sa connaissance, nulles sortes de gens qui eussent tant versé de sang pour la foi chrétienne, et qui fussent plus redoutés des infidèles; qu'à Mansourah, le comte d'Artois les avait mis à l'avant-garde, et que s'il les avait crus...

Alors une voix s'éleva : « Sans la foi, tout cela ne sert de rien au salut. »

Le chancelier Nogaret, qui se trouvait là, prit aussi la parole : « J'ai ouï dire qu'en les chroniques qui sont à Saint-Denis, il était écrit qu'au temps du sultan de Babylone, le maître d'alors et les autres grands de l'ordre avaient fait hommage à Saladin, et que le même Saladin, apprenant un grand échec de ceux du Temple, avait dit publiquement que cela leur était advenu en châtiment d'un vice infame, et de leur prévarication contre leur loi. »

Le grand-maître répondit qu'il n'avait jamais ouï dire pareille chose; qu'il savait seulement que le grand-maître d'alors avait maintenu les trèves, parce qu'autrement il n'aurait pu garder tel ou tel château. Jacques Molay finit par prier humblement les commissaires et Nogaret qu'on lui permît d'entendre la messe et d'avoir sa chapelle et ses chapelains. Ils le lui promirent en louant sa dévotion.

Ainsi s'ouvraient en même temps les deux procès du Temple et de Boniface VIII. Ils présentaient l'étrange spectacle d'une guerre indirecte du roi et du pape. Celui-ci, forcé par le roi de poursuivre Boniface, était vengé par les dépositions des templiers contre la barbarie avec laquelle les gens du roi avaient dirigé les premières procédures. Le roi déshonorait la papauté, le pape déshonorait la royauté. Mais le roi avait la force; il empêchait les évêques d'envoyer aux commissaires du pape les templiers prisonniers, et en même temps il poussait sur Avignon des nuées de témoins qu'on lui ramassait en Italie. Le pape, en quelque sorte, assiégé par eux, était condamné à entendre les plus effrayantes dépositions contre l'honneur du pontificat.

Le procès du Temple avait commencé à grand bruit, malgré la désertion du grand-maître. Le 28 mars 1310, les commissaires se firent amener dans le jardin de l'évêché les chevaliers qui déclaraient vouloir défendre l'ordre; la salle n'eût pu les contenir. Ils étaient cinq cent quarante-six. On leur lut en latin les articles de l'accusation. On voulait ensuite les leur lire en français; mais ils s'écrièrent que c'était bien assez de les avoir entendues en latin, qu'ils ne se souciaient pas que l'on traduisît de telles turpitudes en langue vulgaire (1). Comme ils étaient si nombreux, pour éviter le tumulte, on leur dit de déléguer des procureurs, de nommer quelques-uns d'entre eux qui parleraient pour les autres. Ils auraient voulu parler tous, tant ils avaient repris courage. « Nous aurions bien dû aussi, s'écrièrent-ils, n'être torturés que par procureurs (2). » Ils déléguèrent pourtant deux d'entre eux, un chevalier, frère Raynaud de Pruin, et un prêtre, frère Pierre de Boulogne, procureur de l'ordre près la cour pontificale. Quelques autres leur furent adjoints.

Les commissaires firent ensuite recueillir, par toutes les maisons de Paris qui servaient de prison aux templiers (3), les dépositions de ceux qui voudraient défendre l'ordre. Ce fut un jour affreux qui pénétra dans les prisons de Philippe-le-Bel. Il en sortit d'étranges voix, les unes fières et rudes; d'autres pieuses, exaltées; plusieurs naïvement douloureuses. Un des chevaliers dit seulement: Je ne puis pas plaider à moi seul contre le pape et le roi de France (4). Quelques-uns remettent pour toute déposition une prière à la sainte Vierge: « Marie, étoile des mers, conduis-nous au port du salut... (5) » Mais la pièce la plus curieuse est une pro-

(1) Quòd contenti erant de lectura facta in latino, et quòd non curabant quòd tantæ turpitudines quas asserebant omninò esse falsas et non nominandas vulgariter, exponerentur. (Proc. contrà Templ. ms.)

(2) Dicentes quòd non petebatur ab eis, quandò ponebantur in jainis, si procuratores constituere volebant. (*Ibid.*)

(3) Les uns étaient gardés au Temple, les autres à Saint-Martin-des-Champs, d'autres à l'hôtel du comte de Savoie et dans diverses maisons particulières. (*Ibid.*)

(4) Respondit quòd nolebat litigare cum dominis papâ et rege Franciæ. (Process. ms., 11 verso.)

(5) Le frère Elie, auteur de cette pièce touchante, finit par prier les notaires de corriger les locutions vicieuses qui peuvent s'être glissées dans son latin. (Process. ms., folio 31-32.) — D'autres écrivent une apologie en langue romane, altérée et fort mêlée de français du nord. (Folio 36-8.)

testation en langue vulgaire, où, après avoir soutenu l'innocence de l'ordre, les chevaliers nous font connaître leur humiliante misère, le triste calcul de leurs dépenses (1). Étranges détails et qui font un cruel contraste avec la fierté et la richesse tant célébrées de cet ordre!... Les malheureux, sur leur pauvre paie de douze deniers par jour, étaient obligés de payer le passage de l'eau pour aller subir leurs interrogatoires dans la Cité, et de donner encore de l'argent à l'homme qui ouvrait ou rivait leurs chaînes.

Enfin, les défenseurs présentèrent un acte solennel au nom de l'ordre. Dans cette protestation, singulièrement forte et hardie, ils déclarent ne pouvoir se défendre sans le grand-maître, ni autrement que devant le concile général. Ils soutiennent : « Que la religion du Temple est sainte, pure et immaculée devant Dieu et son Père. L'institution régulière, l'observance salutaire, y ont *toujours* été, y sont *encore* en vigueur. Tous les frères n'ont qu'une profession de foi qui dans tout l'univers a été, est *toujours observée de tous*, depuis la fondation jusqu'au jour présent. Et qui dit ou croit autrement, erre totalement, pèche mortellement. » C'était une affirmation bien hardie, de soutenir que *tous* étaient restés fidèles aux règles de la fondation primitive; qu'il n'y avait eu nulle déviation, nulle corruption. Lorsque le juste pèche sept fois par jour, cet ordre superbe se trouvait pur et sans péché. Un tel orgueil faisait frémir.

Ils ne s'en tenaient pas là. Ils demandaient que les frères apos-

(1) Je donne cette pièce, telle qu'elle a été transcrite par les notaires, dans son orthographe barbare. « A homes honorabies et sages, erdenés de per notre père l'Apostelle (*le pape*) pour le fet des Templiers li freres, liquies sunt en prisson à Paris en la masson de Tiron... Honeur et reverencie. Comes votre comandemans feut à nos ce jeudi prochainement passé et nos feut demandé se nos volens defendre la religion deu Temple desusdite, tuit disrent oil, et disons que ele est bone et leal, et en tout sans mauvesté et traison tout ceque nos l'en met sus, et somes prest de nous défendre chacun pour soy ou tous ensemble, an telle manière que droit et sante Eglies et vos an regardarons, come cil qui sunt en prisson an nois frères à cople II. Et somes en neire fosse oscure toutes les nuits. — Item nos vos fessons à savir que les gages de XII deniers que nos avons ne nos soufficent mie. Car nos convient paier nos lis. III denier par jour chascun lis. Loage du cuisine, napes, touales pour tenelles et àutres choses, II sols VI denier la semaisne. Item pour nos fergier et desferger (*ôter les fers*), puisque nos somes devant les auditors, II sol. Item pour laver dras et robes, linges, chacun XV jours XVIII denier. Item pour buche et candole chascun jor IIII deniers. Item passer et repasser les dis frères, XVI deniers de asiles de Notre Dame de l'altre part de l'iau. « (Process. ms., folio 39.)

tats fussent mis sous bonne garde jusqu'à ce qu'il apparût s'ils avaient porté un vrai témoignage.

Ils auraient voulu encore qu'aucun laïque n'assistât aux interrogatoires. Nul doute en effet que la présence d'un Plasian, d'un Nogaret, n'intimidât les accusés et les juges.

Ils finissent par dire que la commission pontificale ne peut aller plus avant : « car enfin nous sommes et avons toujours été au pouvoir de ceux qui suggèrent des choses fausses au seigneur roi. Tous les jours, par eux ou par d'autres, de vive voix, par lettres ou messages, ils nous avertissent de ne pas rétracter les fausses dépositions qui ont été arrachées par la crainte ; qu'autrement nous serons brûlés. »

Quelques jours après, nouvelle protestation, mais plus forte encore, moins apologétique que menaçante et accusatrice. « Ce procès, disent-ils, a été soudain, inique et injuste ; ce n'est que violence atroce, intolérable erreur. Dans les prisons et les tortures, beaucoup et beaucoup sont morts ; d'autres en resteront infirmes pour leur vie ; plusieurs ont été contraints de mentir contre eux-mêmes et contre leur ordre. Ces violences et ces tourmens leur ont totalement enlevé le libre arbitre, c'est-à-dire tout ce que l'homme a de bon. Qui perd le libre arbitre perd tout bien, science, mémoire et intellect... Pour les pousser au mensonge, au faux témoignage, on leur montrait des lettres où pendait le sceau du roi, et qui leur garantissaient la conservation de leurs membres, de la vie, de la liberté ; on promettait de pourvoir soigneusement à ce qu'ils eussent de bons revenus pour leur vie ; on leur assurait d'ailleurs que l'ordre était condamné sans remède... »

Quelque habitué que l'on fût alors à la violence des procédures inquisitoriales, à l'immoralité des moyens employés communément pour faire parler les accusés, il était impossible que de telles paroles ne soulevassent les cœurs. Mais ce qui en disait plus que toutes les paroles, c'était le pitoyable aspect des prisonniers, leur face pâle et amaigrie, les traces hideuses des tortures... L'un d'eux, Humbert Dupuy, le quatorzième témoin, avait été torturé trois fois, retenu trente-six semaines au fond d'une tour infecte, au pain et à l'eau. Un autre avait été pendu par les parties génitales. Le chevalier Bernard Dugué (de Vado), dont on avait tenu

les pieds devant un feu ardent, montrait deux os qui lui étaient tombés des talons (1).

C'étaient là de cruels spectacles. Les juges même, tout légistes qu'ils étaient, et sous leur sèche robe de prêtres, étaient émus et souffraient. Combien plus le peuple, qui, chaque jour, voyait ces malheureux passer l'eau en barque, pour se rendre dans la Cité, au palais épiscopal, où siégeait la commission! L'indignation augmentait contre les accusateurs, contre les templiers apostats. Un jour, quatre de ces derniers se présentent devant la commission, gardant encore la barbe, mais portant leurs manteaux à la main. Ils les jettent aux pieds des évêques, et déclarent qu'ils renoncent à l'habit du Temple. Mais les juges ne les virent qu'avec dégoût; ils leur dirent qu'ils fissent dehors ce qu'ils voudraient.

Le procès prenait une tournure fâcheuse pour ceux qui l'avaient commencé avec tant de précipitation et de violence. Les accusateurs tombaient peu à peu à la situation d'accusés. Chaque jour, les dépositions de ceux-ci révélaient les barbaries, les turpitudes de la première procédure. L'intention du procès devenait visible. On avait tourmenté un accusé pour lui faire dire à combien montait le trésor rapporté de la Terre-Sainte. Un trésor était-il un crime, un titre d'accusation?

Quand on songe au grand nombre d'affiliés que le Temple avait dans le peuple, aux relations des chevaliers avec la noblesse dont ils sortaient tous, on ne peut douter que le roi ne fût effrayé de se voir engagé si avant. Le but honteux, les moyens atroces, tout avait été démasqué. Le peuple, troublé et inquiet dans sa croyance depuis la tragédie de Boniface VIII, n'allait-il pas se soulever? Dans l'émeute des monnaies, le Temple avait été assez fort pour protéger Philippe-le-Bel; aujourd'hui tous les amis du Temple étaient contre lui...

Ce qui aggravait encore le danger, c'est que, dans les autres contrées de l'Europe, les conciles furent généralement favorables aux templiers. Ils furent déclarés innocens le 17 juin 1310 à Ravenne, le 1er juillet à Mayence, le 21 octobre à Salamanque.

(1) Ostendens duo ossa quòd dicebat illa esse quæ ceciderunt de talis. (Process., apud Raynouard, pag. 73.)

Dès le commencement de l'année, on pouvait prévoir ces jugemens et la dangereuse réaction qui s'ensuivrait à Paris. Il fallait la prévenir, se réfugier dans l'audace. Il fallait à tout prix prendre en main le procès, le brusquer, l'étouffer.

Au mois de février 1310, le roi s'était arrangé avec le pape. Il avait déclaré s'en remettre à lui pour le jugement de Boniface VIII. En avril, il exigea en retour que Clément nommât, à l'archevêché de Sens, le jeune Marigni, frère du fameux Enguerrand de Marigni, vrai roi de France sous Philippe-le-Bel. Le 10 mai, l'archevêque de Sens assemble à Paris un concile provincial, et y fait paraître les templiers. Voilà deux tribunaux qui jugent en même temps les mêmes accusés, en vertu de deux bulles du pape. La commission alléguait la bulle qui lui attribuait le jugement; le concile s'en rapportait à la bulle précédente, qui avait rendu aux juges ordinaires leurs pouvoirs, d'abord suspendus. Il ne reste point d'acte de ce concile, rien que le nom de ceux qui siégèrent et le nombre de ceux qu'ils firent brûler.

Le 10 mai, le dimanche, les défenseurs de l'ordre se présentèrent devant les commissaires du pape pour porter appel contre le concile. Le président des commissaires, l'archevêque de Narbonne, répondit qu'un tel appel ne regardait ni lui ni ses collègues; qu'ils n'avaient pas à s'en mêler, puisque ce n'était pas de leur tribunal que l'on appelait; que s'ils voulaient parler pour la défense de l'ordre, on les entendrait volontiers.

Les pauvres chevaliers supplièrent qu'au moins on les menât devant le concile pour y porter leur appel, en leur donnant deux notaires qui en dresseraient acte authentique. Dans leur appel qu'ils lurent ensuite, ils se mettaient sous la protection du pape, dans les termes les plus pathétiques. « Nous réclamons les saints apôtres, nous les réclamons encore une fois, c'est avec la dernière instance que nous les réclamons. » Les malheureuses victimes sentaient déjà les flammes, et se serraient à l'autel qui ne pouvait les protéger.

Tout le secours que leur ménagea ce pape sur lequel ils comptaient, et dont ils se recommandaient comme de Dieu, fut une timide et lâche consultation, où il avait essayé d'interpréter le mot de *relaps*, dans le cas où l'on voudrait appliquer ce nom à ceux qui avaient rétracté leurs aveux : « Il semble en quelque sorte con-

traire à la raison de juger de tels hommes comme relaps... En telles choses douteuses, il faut restreindre et modérer les peines. »

Les commissaires pontificaux n'osèrent faire valoir cette consultation. Ils répondirent, le dimanche soir, qu'ils éprouvaient grande compassion pour les défenseurs de l'ordre et les autres frères, mais que l'affaire dont s'occupaient l'archevêque de Sens et ses suffragans était tout autre que la leur, qu'ils ne savaient ce qui se faisait dans ce concile; que si la commission était autorisée par le saint-siége, l'archevêque de Sens l'était aussi; que l'une n'avait nulle autorité sur l'autre; qu'*au premier coup d'œil*, ils ne voyaient rien à objecter à l'archevêque de Sens; que toutefois ils aviseraient.

Pendant que les commissaires avisaient, ils apprirent que cinquante-quatre templiers allaient être brûlés. Un jour avait suffi pour éclairer suffisamment l'archevêque de Sens et ses suffragans. Suivons pas à pas le récit des notaires de la commission pontificale, dans sa simplicité terrible.

« Le mardi 12, pendant l'interrogatoire du frère Jean Bertaud (1), il vint à la connaissance des commissaires que cinquante-quatre templiers allaient être brûlés (2). Ils chargèrent le prévôt de l'église de Poitiers et l'archidiacre d'Orléans, clerc du roi, d'aller dire à l'archevêque de Sens et à ses suffragans de délibérer mûrement et de différer, attendu que les frères morts en prison affirmaient, disait-on, sur le péril de leurs ames, qu'ils étaient faussement accusés. Si cette exécution avait lieu, elle empêcherait les commissaires de procéder en leur office, les accusés étant tellement effrayés, qu'ils semblaient hors de sens (3). En outre, l'un des commissaires les chargea de signifier à l'archevêque que frère Raynaud de Pruin, Pierre de Boulogne, prêtre, Guillaume de Chambonnet et Bertrand de Sartiges, chevaliers, avaient interjeté certain appel par-devant les commissaires. »

Il y avait là une grave question de juridiction. Si le concile et l'archevêque de Sens reconnaissaient la validité d'un appel porté

(1) Nom presque illisible dans le texte. La main tremble évidemment. Plus haut, le notaire a bien écrit: Bertaldi.

(2) Quòd LIIII ex Templariis... erant dictâ die comburendi... (Process. ms., folio 72. Feuille coupée par la moitié.)

(3) Adeò exterriti... non videbantur in pleno sensu suo... (*Ibid.*)

devant la commission papale, ils avouaient la supériorité de ce tribunal, et les libertés de l'église gallicane étaient compromises. D'ailleurs sans doute les ordres du roi pressaient; le jeune Marigni, créé archevêque tout exprès, n'avait pas le temps de disputer. Il s'absenta pour ne pas recevoir les envoyés de la commission; puis quelqu'un (on ne sait qui) révoqua en doute qu'ils eussent parlé au nom de la commission, Marigni douta aussi, et l'on passa outre.

Les templiers, amenés le dimanche devant le concile, avaient été jugés le lundi; les uns, qui avouaient, mis en liberté; d'autres, qui avaient toujours nié, emprisonnés pour la vie; ceux qui rétractaient leurs aveux, déclarés relaps. Ces derniers, au nombre de cinquante-quatre, furent dégradés le même jour par l'évêque de Paris et livrés au bras séculier. Le mardi, ils furent brûlés à la porte Saint-Antoine. Ces malheureux avaient varié dans les prisons, mais ils ne varièrent point dans les flammes; ils protestèrent jusqu'au bout de leur innocence. La foule était muette et comme stupide d'étonnement.

Qui croirait que la commission pontificale eut le cœur de s'assembler le lendemain, de continuer cette inutile procédure, d'interroger pendant qu'on brûlait?

« Le mardi 13 mai, par-devant les commissaires, fut amené frère Aimeri de Villars-le-Duc, barbe rase, sans manteau ni habit du Temple, âgé, comme il disait, de cinquante ans, ayant été environ huit années dans l'ordre comme frère servant, et vingt comme chevalier. Les seigneurs commissaires lui expliquèrent les articles sur lesquels il devait être interrogé. Mais ledit témoin, pâle et tout épouvanté, déposant sous serment et au péril de son ame, demandant, s'il mentait, à mourir subitement, et à être, d'ame et de corps, en présence même de la commission, soudain englouti en enfer, se frappant la poitrine des poings, fléchissant les genoux et élevant les mains vers l'autel, dit que toutes les erreurs imputées à l'ordre étaient de toute fausseté, quoiqu'il en eût confessé quelques-unes au milieu des tortures auxquelles l'avaient soumis Guillaume de Marcillac et Hugues de Celles, chevaliers du roi. Il ajoutait pourtant *qu'ayant vu emmener sur des charrettes, pour être brûlés, cinquante-quatre frères de l'ordre,* qui n'avaient pas voulu confesser lesdites erreurs, et AYANT ENTENDU

DIRE QU'ILS AVAIENT ÉTÉ BRULÉS, lui qui craignait, s'il était brûlé, de n'avoir pas assez de force et de patience, il était prêt à confesser et jurer par crainte, devant les commissaires ou autres, toutes les erreurs imputées à l'ordre, à dire même, si l'on voulait, *qu'il avait tué Notre-Seigneur....* Il suppliait et conjurait lesdits commissaires et nous, notaires présens, de ne point révéler aux gens du roi ce qu'il venait de dire, craignant, disait-il, que s'ils en avaient connaissance, il ne fût livré au même supplice que les cinquante-quatre templiers... — Les commissaires, voyant le péril qui menaçait les déposans s'ils continuaient à les entendre pendant cette terreur, et mus encore par d'autres causes, résolurent de surseoir pour le présent. »

La commission semble avoir été émue de cette scène terrible. Quoique affaiblie par la désertion de son président, l'archevêque de Narbonne, et de l'évêque de Bayeux, qui ne venaient plus aux séances, elle essaya de sauver, s'il en était encore temps, les trois principaux défenseurs.

« Le lundi 18 mai, les commissaires pontificaux chargèrent le prévôt de l'église de Poitiers et l'archidiacre d'Orléans d'aller trouver de leur part le vénérable père en Dieu, le seigneur archevêque de Sens et ses suffragans, pour réclamer les défenseurs, Pierre de Boulogne, Guillaume de Chambonnet et Bertrand de Sartiges, de sorte qu'ils pussent être amenés sous bonne garde toutes les fois qu'ils le demanderaient, pour la défense de l'ordre. » Les commissaires avaient bien soin d'ajouter : « Qu'ils ne voulaient faire aucun empêchement à l'archevêque de Sens et à son concile, mais seulement décharger leur conscience. »

« Le soir, les commissaires se réunirent à Sainte-Geneviève dans la chapelle de Saint-Éloi, et reçurent les chanoines qui venaient de la part de l'archevêque de Sens. L'archevêque répondait qu'il y avait deux ans que le procès avait été commencé contre les chevaliers ci-dessus nommés, comme membres particuliers de l'ordre; qu'il voulait le terminer selon la forme du mandat apostolique; que du reste il n'entendait aucunement troubler les commissaires en leur office. » Effroyable dérision!

« Les envoyés de l'archevêque de Sens s'étant retirés, on amena devant les commissaires Raynaud de Pruin, Chambonnet et Sartiges, lesquels annoncèrent qu'on avait séparé d'eux Pierre de

Boulogne, sans qu'ils sussent pourquoi, ajoutant qu'ils étaient gens simples, sans expérience, d'ailleurs stupéfaits et troublés, en sorte qu'ils ne pouvaient rien ordonner ni dicter pour la défense de l'ordre, sans le conseil dudit Pierre. C'est pourquoi ils suppliaient les commissaires de le faire venir, de l'entendre, et de savoir comment et pourquoi il avait été retiré d'eux, et s'il voulait persister dans la défense de l'ordre ou l'abandonner. Les commissaires ordonnèrent au prévôt de Poitiers et à Jehan de Teinville que le lendemain au matin ils amenassent ledit frère en leur présence. »

Le lendemain, on ne voit pas que Pierre de Boulogne ait comparu ; mais une foule de templiers vinrent déclarer qu'ils abandonnaient la défense. Le samedi, la commission, délaissée encore par un de ses membres, s'ajourna au 3 novembre suivant.

A cette époque, les commissaires étaient moins nombreux encore. Ils se trouvaient réduits à trois. L'archevêque de Narbonne avait quitté Paris *pour le service du roi*. L'évêque de Bayeux était près du pape *de la part du roi*. L'archidiacre de Maguelone était malade. L'évêque de Limoges s'était mis en route pour venir, *mais le roi lui avait fait dire* qu'il fallait surseoir encore jusqu'au prochain parlement. Les membres présens firent pourtant demander à la porte de la salle si quelqu'un avait quelque chose à dire pour l'ordre du Temple. Personne ne se présenta.

Le 27 décembre, les commissaires reprirent les interrogatoires et redemandèrent les deux principaux défenseurs de l'ordre. Mais le premier de tous, Pierre de Boulogne, avait disparu. Son collègue, Raynaud de Pruin, ne pouvait plus répondre, disait-on, ayant été dégradé par l'archevêque de Sens. Vingt-six chevaliers, qui déjà avaient fait serment comme devant déposer, furent retenus par les gens du roi, et ne purent se présenter.

C'est une chose admirable qu'au milieu de ces violences, et dans un tel péril, il se soit trouvé un certain nombre de chevaliers pour soutenir l'innocence de l'ordre; mais ce courage fut rare. La plupart étaient sous l'impression d'une profonde terreur (1).

(1) On peut en juger par la déposition de Jean de Pollencourt, le trente-septième déposant. Il déclare d'abord s'en tenir à ses premiers aveux. Les commissaires, le voyant tout pâle et tout effrayé, lui disent de ne songer qu'à dire la vérité, et à sauver son ame; qu'il ne court aucun péril à dire la vérité devant eux, qu'ils ne révéleront pas ses paroles,

La perte des templiers était partout poursuivie avec acharnement dans les conciles provinciaux (1); neuf chevaliers venaient encore d'être brûlés à Senlis. Les interrogatoires avaient lieu sous la terreur des exécutions. Le procès était étouffé dans les flammes.... La commission pontificale continua ses séances jusqu'au 11 juin 1311. Le résultat de ses travaux est consigné dans un registre qui finit par ces paroles : « Pour surcroît de précaution, nous avons déposé ladite procédure, rédigée par les notaires en acte authentique, dans le trésor de Notre-Dame de Paris, pour n'être exhibé à personne que sur lettres spéciales de votre Sainteté (2). »

Dans tous les états de la chrétienté on supprima l'ordre, comme inutile ou dangereux. Les rois prirent les biens ou les donnèrent

ni eux, ni les notaires présens. Alors il révoque sa déposition, et déclare même s'en être confessé à un frère mineur, qui lui a enjoint de ne plus porter de faux témoignages.

(1) Aux conciles de Sens, Senlis, Reims, Rouen, etc., et devant les évêques d'Amiens, Cavaillon, Clermont, Chartres, Limoges, Puy, Mans, Mâcon, Maguelone, Nevers, Orléans, Périgord, Poitiers, Rhodez, Saintes, Soissons, Toul, Tours, etc. (Raynouard, pag. 138.)

(2) Ce registre est à la Bibliothèque royale (fonds Harlay, n° 329). Il contient l'instruction faite à Paris par les commissaires du pape : *Processus contra Templarios.* Ce manuscrit avait été déposé dans le trésor de Notre-Dame. Il passa, on ne sait comment, dans la bibliothèque du président Brisson, puis dans celle de M. Servin, avocat-général, enfin dans celle des Harlay, dont il porte encore les armes. Au milieu du XVIIIe siècle, M de Harlay, ayant probablement scrupule de rester détenteur d'un manuscrit de cette importance, le légua à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés. Ayant heureusement échappé à l'incendie de cette bibliothèque, en 1793, il a passé à la Bibliothèque royale. Il en existe un double aux archives du Vatican. (Voyez l'appendice de M. Raynouard, pag. 309.) — La plupart des pièces du procès des templiers sont aux Archives du royaume. Les plus curieuses sont : 1° le premier *interrogatoire de cent quarante templiers* arrêtés à Paris (en un gros rouleau de parchemin); Dupuy en a donné quelques extraits fort négligés; 2° plusieurs *interrogatoires*, faits en d'autres villes; 3° la minute des *articles* sur lesquels ils furent interrogés; ces articles sont précédés d'une minute de *lettre*, sans date, *du roi au pape*, espèce de factum destiné évidemment à être répandu dans le peuple. Ces minutes sont sur papier de coton. Ce frêle et précieux chiffon, d'une écriture fort difficile, a été déchiffré et transcrit par un de mes prédécesseurs, le savant M. Pavillet. Il est chargé de corrections que M. Raynouard a relevées avec soin (pag. 30), et qui ne peuvent être que de la main d'un des ministres de Philippe-le-Bel, de Marigni, de Plasian ou de Nogaret. La lettre, malgré ses divisions pédantesques, est écrite avec une chaleur et une force remarquables : « In Dei nomine, Amen. Christus vincit. Christus regnat. Christus imperat. Post illam universalem victoriam quam ipse Dominus fecit in ligno crucis contrà hostem antiquum... ita miram et magnam et strenuam, ità utilem et necessariam.... fecit novissimis his diebus per inquisitores.... in perfidorum templariorum negocio... Horrenda fuit domino regi... propter conditionem personarum denunciantium, *quia parvi statûs erant* homines ad tàm grande promovendum negotium, etc. (Archives, section historique, J. 413.)

aux autres ordres, mais les individus furent ménagés. Le traitement le plus sévère qu'ils éprouvèrent fut d'être emprisonnés dans des monastères, souvent dans leurs propres couvens. C'est l'unique peine à laquelle on condamna, en Angleterre, les chefs de l'ordre qui s'obstinaient à nier.

Les templiers furent condamnés en Lombardie et en Toscane, justifiés à Ravenne et à Bologne (1). En Castille, on les jugea innocens. Ceux d'Aragon, qui avaient des places fortes, s'y jetèrent et firent résistance, principalement dans leur fameux fort de Monçon. Le roi d'Aragon emporta ces forts, et ils n'en furent pas plus maltraités. On créa l'ordre de Monteza, où ils entrèrent en foule. En Portugal, ils recrutèrent les ordres d'Avis et du Christ. Ce n'était pas dans l'Espagne, en face des Maures, sur la terre classique de la croisade, qu'on pouvait songer à proscrire les vieux défenseurs de la chrétienté.

La conduite des autres princes à l'égard des templiers faisait la satire de Philippe-le-Bel. Le pape blâma cette douceur; il reprocha aux rois d'Angleterre, de Castille, d'Aragon et de Portugal, de n'avoir pas employé les tortures. Philippe l'avait endurci, soit en lui donnant part aux dépouilles, soit en lui abandonnant le jugement de Boniface. Le roi de France s'était décidé à céder quelque peu sur ce dernier point. Il voyait tout remuer autour de lui. Les états sur lesquels il étendait son influence semblaient près d'y échapper. Les barons anglais voulaient renverser le gouvernement des favoris d'Edouard II, qui les tenait humiliés devant la France. Les gibelins d'Italie appelaient le nouvel empereur, Henri de Luxembourg, pour détrôner le petit-fils de Charles d'Anjou, le roi Robert, grand clerc et pauvre roi, qui n'était habile qu'en astrologie. La maison de France risquait de perdre son ascendant dans la chrétienté. L'Empire, qu'on avait cru mort, menaçait de revivre. Dominé par ces craintes, Philippe permit à Clément de déclarer que Boniface n'était point hérétique (1), en assurant toutefois que

(1) Mayence, 1er juillet; Ravenne, 17 juin; Salamanque, 21 octobre 1310. Les templiers d'Allemagne se justifièrent à la manière des francs-juges westphaliens. Ils se présentèrent en armes par-devant les archevêques de Mayence et de Trèves, affirmèrent leur innocence, tournèrent le dos au tribunal, et s'en allèrent paisiblement.

(2) Cette timide et incomplète réparation ne semble pas suffisante à Villani. Il ajoute, sans doute pour rendre la chose plus dramatique et plus honteuse aux Français, que

le roi avait agi sans malignité, qu'il eût plutôt, comme un autre Sem, caché la honte, la nudité paternelle... Nogaret lui-même est absous, à condition qu'il ira à la croisade (s'il y a croisade), et qu'il servira toute sa vie à la Terre-Sainte; en attendant, il fera tel et tel pèlerinage. Le continuateur de Nangis ajoute malignement une autre condition, c'est que Nogaret fera le pape son héritier.

Il y eut ainsi compromis. Le roi cédant sur Boniface, le pape lui abandonna les templiers. Il livrait les vivans pour sauver un mort; mais ce mort était la papauté elle-même.

Ces arrangemens faits en famille, il restait à les faire approuver par l'église. Le concile de Vienne s'ouvrit le 16 octobre 1312, concile œcuménique, où siégèrent plus de trois cents évêques; mais il fut plus solennel encore par la gravité des matières que par le nombre des assistans.

D'abord on devait parler de la délivrance des saints lieux; tout concile en parlait, chaque prince prenait la croix, et tous restaient chez eux. Ce n'était qu'un moyen de tirer de l'argent.

Le concile avait à régler deux grandes affaires, celle de Boniface et celle du Temple. Dès le mois de novembre, neuf chevaliers se présentèrent aux prélats, s'offrant bravement à défendre l'ordre, et déclarant que quinze cents ou deux mille des leurs étaient à Lyon ou dans les montagnes voisines, tout prêts à les soutenir. Effrayé de cette déclaration, ou plutôt de l'intérêt qu'inspirait le dévouement des neuf, le pape les fit arrêter.

Dès-lors il n'osa plus rassembler le concile. Il tint les évêques inactifs tout l'hiver, dans cette ville étrangère, loin de leur pays et de leurs affaires, espérant sans doute les vaincre par l'ennui, et les pratiquant un à un.

L'affaire des templiers fut reprise au printemps. Le roi mit la main sur Lyon, leur asile. Les bourgeois l'avaient appelé contre leur archevêque; cette ville impériale était délaissée de l'Empire, et elle convenait trop bien au roi, non-seulement comme le nœud de la Saône et du Rhône, la pointe de la France à l'est, comme tête de route vers les Alpes ou la Provence, mais surtout comme asile de mécontens, comme nid d'hérétiques. Philippe y tint une

deux chevaliers catalans jetèrent le gant, et s'offrirent pour défendre en combat l'innocence de Boniface. (Villani, liv. IX, chap. XXII, pag. 454.)

assemblée de notables. Puis il vint au concile avec ses fils, ses princes et un grand cortége de gens armés; il siégea à côté du pape, un peu au-dessous.

Les évêques se montrèrent peu dociles, s'obstinant à vouloir entendre la défense des templiers. Les prélats d'Italie, moins un seul; ceux d'Espagne, ceux d'Allemagne et de Danemarck; ceux d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; les Français même, sujets de Philippe (sauf les archevêques de Reims, de Sens et de Rouen), déclarèrent qu'ils ne pouvaient condamner sans entendre.

Il fallut donc qu'après avoir assemblé le concile, le pape s'en passât. Il assembla ses évêques les plus sûrs et quelques cardinaux, et dans ce consistoire il abolit l'ordre de son autorité pontificale. L'abolition fut prononcée ensuite, en présence du roi et du concile. Aucune réclamation ne s'éleva.

Il faut avouer que ce procès n'était pas de ceux qu'on peut juger. Il embrassait l'Europe entière; les dépositions étaient par milliers, les pièces innombrables; les procédures avaient différé dans les différens états. La seule chose certaine, c'est que l'ordre était désormais inutile, et de plus dangereux. Quelque peu honorables qu'aient été ses secrets motifs, le pape agit sensément. Il déclare dans sa bulle explicative que les informations ne sont pas assez sûres, qu'il n'a pas le droit de juger, mais que l'ordre est suspect: *ordinem valdè suspectum* (1). Clément XIV n'agit pas autrement à l'égard des jésuites.

Clément V s'efforça ainsi de couvrir l'honneur de l'église. Il falsifia secrètement les registres de Boniface, mais il ne révoqua par-devant le concile qu'une seule de ses bulles (*Clericis laïcos*), celle qui ne touchait point la doctrine, mais qui empêchait le roi de prendre l'argent du clergé.

Ainsi, ces grandes querelles d'idées et de principes retombèrent aux questions d'argent. Les biens du Temple devaient être employés à la délivrance de la Terre-Sainte, et donnés aux hospitaliers. On accusa même cet ordre d'avoir acheté l'abolition du

(1) On ne peut nier toutefois qu'il n'y eût aussi beaucoup de complaisance et de servilité à l'égard du roi de France. C'était l'opinion du temps. « Et sicut audivi ab uno qui fuit examinator causæ et testium, destructus fuit (ordo) contrà justitiam. Et mihi dixit quod ipse Clemens protulit hoc: Et si non per viam justitiæ potest destrui, destruatur tamen per viam expedientiæ, ne scandalizetur charus filius noster rex Franciæ. » (Albericus à Rosate.)

Temple. S'il le fit, il fut bien trompé. Un historien assure qu'il en fut plutôt appauvri. Jean XXII se plaignait, en 1316, de ce que le roi se payait de la garde des templiers en saisissant les biens même des hospitaliers. En 1317, ils furent trop heureux de donner quittance finale aux administrateurs royaux des biens du Temple.

Restait une triste partie de la succession du Temple, la plus embarrassante : je parle des prisonniers que le roi gardait à Paris, particulièrement du grand-maître. Écoutons, sur ce tragique évènement, le récit de l'historien anonyme, du continuateur de Guillaume de Nangis.

« Le grand-maître du ci-devant ordre du Temple et trois autres templiers, le visitateur de France, les maîtres de Normandie et d'Aquitaine, sur lesquels le pape s'était réservé de prononcer définitivement (1), comparurent devant l'archevêque de Sens, et une assemblée d'autres prélats et docteurs en droit divin et en droit canon, convoqués spécialement dans ce but à Paris, sur l'ordre du pape, par l'évêque d'Albano et deux autres cardinaux légats. Comme les quatre susdits avouaient les crimes dont ils étaient chargés, publiquement et solennellement, et qu'ils persévéraient dans cet aveu et paraissaient vouloir y persévérer jusqu'à la fin, après mûre délibération du conseil, sur la place du parvis de Notre-Dame, le lundi après la Saint-Grégoire, ils furent condamnés à être emprisonnés pour toujours et murés. Mais comme les cardinaux croyaient avoir mis fin à l'affaire, voilà que tout à coup, sans qu'on pût s'y attendre, deux des condamnés, le maître d'outre-mer et le maître de Normandie, se défendant opiniâtrément contre le cardinal qui venait de parler et contre l'archevêque de Sens, en reviennent à renier leur confession et tous leurs aveux précédens, sans garder de mesure, au grand étonnement de tous. Les cardinaux les remirent au prévôt de Paris, qui se trouvait présent, pour les garder jusqu'à ce qu'ils en eussent plus pleinement délibéré le lendemain. Mais dès que le bruit en vint aux oreilles du roi, qui était alors dans son palais royal, ayant communiqué avec les siens *sans appeler les clercs*, par un avis prudent;

(1) ...Personas reservatas ut nôsti... vivæ vocis oraculo... (1310, 14 kal. nov. Archives, J. 417, n° 20.)

vers le soir du même jour, il les fit brûler tous deux sur le même bûcher, dans une petite île de la Seine, entre le jardin royal et l'église des frères ermites de saint Augustin. Ils parurent soutenir les flammes avec tant de fermeté et de résolution, que la constance de leur mort et leurs dénégations finales frappèrent la multitude d'admiration et de stupeur. Les deux autres furent enfermés, comme le portait leur sentence. »

Cette exécution, à l'insu des juges, fut évidemment un assassinat. Le roi, qui, en 1310, avait au moins réuni un concile pour faire périr les cinquante-quatre, dédaigna ici toute apparence de droit et n'employa que la force. Il n'avait pas même ici l'excuse du danger, la raison d'état, celle du *salus populi*, qu'il inscrivait sur ses monnaies (1). Non, il considéra la dénégation du grand-maître comme un outrage personnel, une insulte à la royauté, tant compromise dans cette affaire. Il le frappa sans doute comme *reum læsæ majestatis*.

Maintenant comment expliquer les variations du grand-maître et sa dénégation finale? Ne semble-t-il pas que, par fidélité chevaleresque, par orgueil militaire, il ait couvert à tout prix l'honneur de l'ordre? que la *superbe* du Temple se soit réveillée au dernier moment; que le vieux chevalier, laissé sur la brèche comme dernier défenseur, ait voulu, au péril de son ame, rendre à jamais impossible le jugement de l'avenir sur cette obscure question?

On peut dire aussi que les crimes reprochés à l'ordre étaient particuliers à telle province du Temple, à telle maison; que l'ordre en était innocent; que Jacques Molay, après avoir avoué comme homme, et par humilité, put nier comme grand-maître.

Mais il y a autre chose à dire. Le principal chef d'accusation, le reniement (2), reposait sur une équivoque. Ils pouvaient avouer

(1) Il y a des monnaies de Philippe-le-Bel qui représentent la salutation angélique avec cette légende : *Salus populi.*

(2) Ce reniement fait penser au mot plus sérieux qu'il ne semble : Offrez à Dieu votre incrédulité. — Voir, dans mon second volume de l'*Histoire de France*, pag. 63, 99, 654 (première édition), les cérémonies grotesques de la fête des idiots, *fatuorum* : « Le peuple élevait la voix. Il entrait, innombrable, tumultueux, par tous les vomitoires de la cathédrale, avec sa grande voix confuse, géant enfant, comme le saint Christophe de la légende, brut, ignorant, passionné, mais docile, implorant l'initiation, demandant à porter le Christ sur ses épaules colossales. Il entrait, amenant dans l'église le hideux dragon du péché; il le traînait, saoulé de victuailles, aux pieds du Sauveur, sous le coup

qu'ils avaient renié, sans être en effet apostats. Ce reniement, plusieurs le déclarèrent, était symbolique; c'était une imitation du reniement de saint Pierre, une de ces pieuses comédies dont l'Église antique entourait les actes les plus sérieux de la religion (1), mais dont la tradition commençait à se perdre au XIV[e] siècle. Que cette cérémonie ait été quelquefois accomplie avec une légèreté coupable, ou même avec une dérision impie, c'était le crime de quelques-uns, mais non la règle de l'ordre.

Cette accusation est pourtant ce qui perdit le Temple. Ce ne fut pas l'infamie des mœurs, elle n'était pas générale; autrement, comment supposer que des templiers auraient fait entrer dans l'ordre leurs proches parens? Ne faisons pas une telle injure à la

de la prière qui doit l'immoler. Quelquefois aussi, reconnaissant que la bestialité était en lui-même, il exposait dans des extravagances symboliques sa misère, son infirmité. C'est ce qu'on appelait la fête des idiots, *fatuorum*. Cette imitation de l'orgie païenne, tolérée par le christianisme, comme l'adieu de l'homme à la sensualité qu'il abjurait, se reproduisait aux fêtes de l'enfance du Christ, à la Circoncision, aux Rois, aux Saints-Innocens. »

Dans toute initiation, le récipiendaire est présenté comme mauvais, afin que l'initiation ait l'honneur de sa régénération morale. (Voyez l'*initiation des tonneliers allemands*, notes de mon Introduction à l'*Histoire universelle*, pag. 102, 1re édition.)

(1) Un des témoins dépose que, comme il se refusait à renier Dieu et à cracher sur la croix, Raynaud de Brignolles, qui le recevait, lui dit en riant: *Sois tranquille, ce n'est qu'une farce.* « Non cures, quia non est nisi quædam trufa. » Le précepteur d'Aquitaine, dans son importante déposition que nous transcrirons en partie, nous a conservé, avec le récit d'une cérémonie de ce genre, une tradition sur son origine:

Celui qui le recevait, l'ayant revêtu du manteau de l'ordre, lui montra sur un missel un crucifix, et lui dit d'abjurer le Christ attaché en croix. Et lui tout effrayé le refusa, s'écriant: « Hélas! mon Dieu, pourquoi le ferais-je? je ne le ferai aucunement. — Fais-le sans crainte, lui répondit l'autre. Je jure sur mon ame que tu n'en éprouveras aucun dommage en ton ame et ta conscience; car *c'est une cérémonie de l'ordre*, introduite par un mauvais grand-maître, qui se trouvait captif d'un soudan, et ne put obtenir sa liberté qu'en jurant de faire ainsi abjurer le Christ à tous ceux qui seraient reçus à l'avenir; et cela fut toujours observé: c'est pourquoi tu peux bien le faire. » Et alors le déposant ne le voulut faire, mais plutôt y contredit, et il demanda où était son oncle et les autres bonnes gens qui l'avaient conduit là. Mais l'autre lui répondit: « Ils sont partis, et il faut que tu fasses ce que je te prescris. » Et il ne le voulut encore faire. Voyant sa résistance, le chevalier lui dit encore: « Si tu voulais me jurer sur les saints Évangiles de Dieu que tu diras à tous les frères de l'ordre que tu as fait ce que je t'ai prescrit, je t'en ferais grace. » Et le déposant le promit et jura. Et alors il lui fit grace, sauf toutefois que, couvrant de sa main le crucifix, il le fit cracher sur sa main..... Adjuré de dire d'où venait cet aveuglement étrange de renier le Christ et de cracher sur la croix, il répondit sous serment: « Certains de l'ordre disent que ce fut un ordre de ce grand-maître captif du soudan, comme on l'a dit; d'autres, que c'est une des mauvaises introductions et statuts de frère Procelin, autrefois grand-maître; d'autres, de détestables statuts et doctrines de frère Thomas Bernard, jadis grand-maître; d'autres, *que c'est à l'imitation et en mémoire de saint Pierre, qui renia trois fois le Christ.* (Dupuy, pag. 314-316.)

nature humaine. Ce ne fut pas l'hérésie, les doctrines gnostiques; vraisemblablement les chevaliers s'occupaient peu de dogme. La vraie cause de leur ruine, celle qui mit tout le peuple contre eux, qui ne leur laissa pas un défenseur parmi tant de familles nobles auxquelles ils appartenaient, ce fut cette monstrueuse accusation d'avoir renié et craché sur la croix. Cette accusation est justement celle qui fut avouée du plus grand nombre. La simple énonciation du fait éloignait d'eux tout le monde; chacun se signait et ne voulait plus rien entendre.

Ainsi l'ordre qui avait représenté au plus haut degré le génie symbolique du moyen-âge, mourut d'un symbole non compris. Cet évènement n'est qu'un épisode de la guerre éternelle que soutiennent l'un contre l'autre l'esprit et la lettre, la poésie et la prose. Rien n'est cruel, ingrat, comme la prose, au moment où elle méconnait les vieilles et vénérables formes poétiques dans lesquelles elle a grandi.

Le symbolisme occulte et suspect du Temple n'avait rien à espérer au moment où le symbolisme pontifical, jusque-là révéré du monde entier, était lui-même sans pouvoir. La grande poésie mystique de l'*Unam sanctam*, qui eût fait tressaillir tout le XIIe siècle, ne disait plus rien aux contemporains de Pierre Flotte et de Nogaret. Le glaive spirituel était émoussé. Un âge prosaïque et froid commençait, qui n'en sentait plus le tranchant.

Ce qu'il y a de tragique ici, c'est que l'Église est tuée par l'Église. Boniface est moins frappé par le gantelet de Colonna que par l'adhésion des gallicans à l'appel de Philippe-le-Bel. Le Temple est poursuivi par les dominicains, aboli par le pape; les dépositions les plus graves contre les templiers sont celles des prêtres. Nul doute que le pouvoir d'absoudre, qu'usurpaient les chefs de l'ordre, ne leur ait fait des ecclésiastiques d'irréconciliables ennemis.

Quelle fut sur les hommes d'alors l'impression de ce grand suicide de l'Église? les inconsolables tristesses de Dante le disent assez. Tout ce qu'on avait cru ou révéré, papauté, chevalerie, croisade, tout semblait finir. Le moyen-âge est déjà une seconde antiquité qu'il faut avec Dante chercher chez les morts. Le dernier poète de l'âge symbolique vit assez pour pouvoir lire la prosaïque allégorie du *Roman de la Rose*. L'allégorie tue le symbole, la prose la poésie.

MICHELET.

MAUPRAT.

TROISIÈME PARTIE [1].

XII.

Le vieux Bernard, fatigué d'avoir tant parlé, nous avait remis au lendemain. Sommé par nous, à l'heure dite, de tenir sa parole, il reprit son récit en ces termes :

Cette époque marqua dans ma vie une nouvelle phase. A Sainte-Sévère, j'avais été absorbé par mon amour et mes études. J'avais concentré sur ces deux points toute mon énergie. A peine arrivé à Paris, un épais rideau se leva devant mes yeux, et pendant plusieurs jours, à force de ne rien comprendre, je ne me sentis étonné de rien. J'attribuais à tous les acteurs qui paraissaient sur la scène une supériorité très exagérée ; mais je ne m'exagérais pas moins la facilité que j'aurais bientôt à égaler cette puissance idéale. Mon naturel entreprenant et présomptueux voyait partout un défi, et nulle part un obstacle.

Logé à un étage séparé, dans la maison qu'occupaient mon oncle et ma cousine, je passai désormais la plus grande partie de mon

(1) Voyez les livraisons du 1er et 15 avril.

temps auprès de l'abbé. Je ne fus point étourdi des avantages matériels de ma position; mais en voyant beaucoup de positions équivoques ou pénibles, je commençai à sentir le bien-être de la mienne. Je compris l'excellent caractère de mon gouverneur, et le respect de mon laquais ne me sembla plus incommode. Avec la liberté dont je jouissais, l'argent qui m'était fourni à discrétion, et la vigueur athlétique de ma jeunesse, il est étonnant que je ne sois pas tombé dans quelque désordre, ne fût-ce que dans celui du jeu, qui n'allait pas mal à mes instincts de *combativité*. Ce fut mon ignorance de toutes choses qui me préserva; elle me donnait une méfiance excessive, et l'abbé, qui était très pénétrant et qui se sentait responsable de mes actions, sut habilement exploiter ma sauvagerie dédaigneuse. Il l'augmenta à l'égard des choses qui m'eussent été nuisibles, et la dissipa en sens contraire. Puis il sut accumuler autour de moi les distractions honnêtes qui ne remplacent pas les joies de l'amour, mais qui diminuent l'âcreté de ses blessures. Quant aux tentations de la débauche, je ne les connus point. J'avais trop d'orgueil pour désirer une femme qui ne m'eût pas semblé, comme Edmée, la première de toutes.

L'heure du dîner nous réunissait, et le soir, nous allions dans le monde. En peu de jours, j'en appris plus, à examiner d'un coin de l'appartement ce qui se faisait là, que je ne l'aurais fait en un an de conjectures et de recherches. Je crois que je n'aurais jamais rien compris à la société, vue d'une certaine distance. Rien n'établissait de rapports bien nets entre mon cerveau et ce qui occupait le cerveau des autres hommes. Dès que je me trouvai au milieu de ce chaos, le chaos fut forcé de se débrouiller devant moi et de me laisser connaître une grande partie de ses élémens. Cette route qui me menait à la vie ne fut pas sans charme, je m'en souviens, à son point de départ. Je n'avais rien à demander, à désirer ou à débattre dans les intérêts sociaux; la fortune m'avait pris par la main. Un beau matin, elle m'avait tiré d'un abîme pour m'asseoir sur l'édredon et pour me faire enfant de famille. Les agitations des autres étaient un amusement pour mes yeux. Mon cœur n'était intéressé à l'avenir que par un point mystérieux, l'amour que j'éprouvais pour Edmée.

La maladie, loin de diminuer ma force physique, l'avait retrempée. Je n'étais plus cet animal lourd et dormeur que la digestion

fatiguait, que la fatigue abrutissait. Je sentais la vibration de toutes mes fibres élever dans mon ame des accords inconnus, et je m'étonnais de découvrir en moi des facultés dont pendant si long-temps je n'avais pas soupçonné l'usage. Mes bons parens s'en réjouissaient sans en paraître surpris. Ils avaient si complaisamment auguré de moi dès le principe, qu'ils semblaient n'avoir pas fait d'autre métier toute leur vie que de civiliser des barbares.

Le système nerveux qui venait de se développer en moi, et qui me fit payer, pendant tout le reste de ma vie, par de vives et fréquentes souffrances, les jouissances et les avantages qu'il me procura, m'avait rendu surtout impressionnable, et cette aptitude à ressentir l'effet des choses extérieures, était aidée d'une puissance d'organes qu'on ne trouve que chez les animaux ou chez les sauvages. Je m'étonnais de l'étiolement des facultés chez les autres. Ces hommes en lunettes, ces femmes dont l'odorat était émoussé par le tabac, ces précoces vieillards, sourds et goutteux avant l'âge, me faisaient peine. Le monde me représentait un hôpital, et quand je me trouvais avec mon organisation robuste au milieu de ces infirmes, il me semblait que d'un souffle je les aurais lancés dans les airs comme des graines de chardon.

Cela me donna le tort et le malheur de m'abandonner à un genre d'orgueil assez sot, qui est de se prévaloir des dons de la nature. Cela me porta à négliger long-temps leur perfectionnement véritable comme un progrès de luxe. La préoccupation où je fus bientôt de la nullité d'autrui m'empêcha moi-même de m'élever au-dessus de ceux que je croyais désormais m'être inférieurs. Je ne voyais pas que la société est faite d'élémens de peu de valeur, mais que leur arrangement est si savant et si solide, qu'avant d'y mettre la moindre pièce, il faut être reçu praticien. Je ne savais pas qu'il n'y a pas de milieu dans cette société entre le rôle de grand artiste et celui de bon ouvrier. Or, je n'étais ni l'un ni l'autre, et s'il faut dire vrai, toutes mes idées n'ont jamais abouti à m'affranchir de la routine, toute ma force ne m'a servi qu'à réussir à grand'peine à faire comme les autres.

Ainsi, en peu de semaines, je passai d'un excès d'admiration à un excès de dédain pour la société. Dès que j'eus saisi le sens de ses ressorts, ils me parurent si misérablement poussés par une génération débile, que l'attente de mes maîtres fut déçue sans

qu'ils s'en doutassent. Au lieu de me sentir dominé et de chercher à m'effacer dans la foule, je m'imaginai que je pourrais la dominer quand je voudrais, et je m'entretins secrètement dans des rêves dont le souvenir me fait rougir. Si je ne me rendis pas souverainement ridicule, c'est grace à l'excès même de cette vanité, qui eût craint de se commettre en se manifestant.

Paris offrait alors un spectacle que je n'essaierai pas de vous retracer, parce que vous l'avez sans doute étudié maintes fois avec avidité dans les excellens tableaux qu'en ont tracés des témoins oculaires, sous forme d'histoire générale ou de mémoires particuliers. D'ailleurs une telle peinture sortirait des bornes de mon récit, et j'ai promis seulement de vous raconter le fait capital de mon histoire, morale et philosophique. Pour que vous vous fassiez une idée du travail de mon esprit à cette époque, il suffira de vous dire que la guerre de l'indépendance éclatait en Amérique, que Voltaire recevait son apothéose à Paris, et que Franklin, prophète d'une religion politique nouvelle, apportait au sein même de la cour de France la semence de la liberté. Lafayette préparait secrètement sa romanesque expédition, et la plupart des jeunes patriciens étaient entraînés par la mode, par la nouveauté et par le plaisir inhérent à toute opposition qui n'est pas dangereuse.

L'opposition revêtait des formes plus graves et faisait un travail plus sérieux chez les vieux nobles et parmi les membres des parlemens; l'esprit de la ligue se retrouvait dans les rangs de ces antiques patriciens et de ces fiers magistrats, qui d'une épaule soutenaient encore pour la forme la monarchie chancelante, et de l'autre prêtaient un large appui aux envahissemens de la philosophie. Les privilégiés de la société donnaient ardemment les mains à la ruine prochaine de leurs priviléges, par mécontentement de ce que les rois les avaient restreints. Ils élevaient leurs fils dans des principes constitutionnels, s'imaginant qu'ils allaient fonder une monarchie nouvelle où le peuple les aiderait à se replacer plus haut que le trône, et c'est pour cela que les plus grandes admirations pour Voltaire, et les plus ardentes sympathies pour Franklin, furent exprimées dans les salons les plus illustres de Paris.

Une marche si insolite, et, il faut le dire, si peu naturelle, de l'esprit humain, avait donné une impulsion toute nouvelle, une

sorte de vivacité querelleuse, aux relations froides et guindées des vestiges de la cour de Louis XIV. Elle avait aussi mêlé des formes sérieuses et donné une apparence de fonds aux frivoles manières de la régence. La vie pure, mais effacée, de Louis XVI ne comptait pas, et n'imposait rien à personne; jamais on ne vit tant de grave babil, tant de maximes creuses, tant de sagesse d'apparat, tant d'inconséquence entre les paroles et la conduite, qu'il ne s'en débita à cette époque parmi les castes soi-disant éclairées.

Il était nécessaire de vous rappeler ceci pour vous faire comprendre l'admiration que j'eus d'abord pour un monde en apparence si désintéressé, si courageux, si ardent à la poursuite de la vérité, le dégoût que je ressentis bientôt pour tant d'affectation et de légèreté, pour un tel abus des mots les plus sacrés et des convictions les plus saintes. J'étais de bonne foi pour ma part, et j'appuyais ma ferveur philosophique, ce sentiment de la liberté nouvellement révélé, qu'on appelait alors *le culte de la raison*, sur les bases d'une inflexible logique. J'étais jeune et bien constitué, condition première peut-être de la santé du cerveau; mes études n'étaient pas étendues, mais elles étaient solides : on m'avait servi des alimens sains et d'une digestion facile. Le peu que je savais me servait donc à voir que les autres ne savaient rien, ou qu'ils mentaient à eux-mêmes.

Il ne vint pas beaucoup de monde dans les commencemens chez le chevalier. Ami d'enfance de M. Turgot et de plusieurs hommes distingués, il ne s'était point mêlé à la jeunesse dorée de son temps, il avait vécu sagement à la campagne après s'être loyalement conduit à la guerre. Sa société se composait donc de quelques graves hommes de robe, de plusieurs vieux militaires, et de quelques seigneurs de sa province, vieux et jeunes, à qui une fortune honnête permettait, comme à lui, de venir passer à Paris un hiver sur trois; mais il avait conservé de lointaines relations avec un monde plus brillant, où la beauté et les excellentes manières d'Edmée furent remarquées dès qu'elle y parut. Fille unique, convenablement riche, elle fut recherchée par les importantes maîtresses de maison, espèce d'entremetteuses de haut lieu, qui ont toujours quelques jeunes protégés endettés à établir aux dépens d'une famille de province. Puis, quand on sut qu'elle était fiancée à M. de La Marche, rejeton à peu près ruiné d'une très

illustre famille, on lui fit encore plus d'accueil, et peu à peu le petit salon qu'elle avait choisi pour les vieux amis de son père devint trop étroit pour les beaux esprits de qualité et de profession, et les grandes dames à idées philosophiques, qui voulurent connaître la *jeune quakress*, ou *la rose du Berry*. (Ce furent les noms qu'une femme à la mode lui donna.)

Ce rapide succès d'Edmée dans un monde auquel, jusque-là, elle avait été inconnue, ne l'étourdit nullement; et l'empire qu'elle possédait sur elle-même était si grand, que jamais, malgré toute l'inquiétude avec laquelle j'épiais ses moindres mouvemens, je ne pus savoir si elle était flattée de produire tant d'effet; ce que je pus remarquer, ce fut l'admirable bon sens qui présidait à toutes ses démarches et à toutes ses paroles. Son attitude à la fois naïve et réservée, un certain mélange d'abandon et de fierté modeste la faisait briller parmi les femmes les plus admirées et les plus habituées à capter l'attention; et c'est ici le lieu de dire que je fus extrêmement choqué, tout d'abord, du ton et de la tenue de ces femmes si vantées; elles me semblaient ridicules dans leurs graces étudiées, et leur grande habitude du monde me faisait l'effet d'une insupportable effronterie. Moi, si hardi intérieurement, et naguère si grossier dans mes manières, je me sentais mal à l'aise et décontenancé auprès d'elles; et il me fallait tous les reproches et toutes les remontrances d'Edmée pour ne pas me livrer à un profond mépris pour cette courtisanerie des regards, de la toilette et des agaceries, qui s'appelait dans le monde la coquetterie *permise*, le *désir charmant* de plaire, l'amabilité, la grace. L'abbé était de mon avis. Quand le salon était vide, nous restions quelques instans en famille au coin du feu avant de nous séparer. C'est le moment où l'on sent le besoin de résumer ses impressions éparses, et de les communiquer à des êtres sympathiques. L'abbé rompait donc les mêmes lances que moi contre mon oncle et ma cousine. Le chevalier, galant admirateur du beau sexe qu'il n'avait jamais beaucoup pratiqué, prenait, en vrai chevalier français, la défense de toutes les beautés que nous attaquions impitoyablement. Il accusait, en riant, l'abbé de raisonner, à l'égard des femmes, comme le renard de la fable à l'égard des raisins. Moi, je renchérissais sur les critiques de l'abbé; c'était une manière de dire, avec chaleur, à Edmée combien je la préférais à

toutes les autres; mais elle en paraissait plus scandalisée que flattée, et me reprochait sérieusement cette disposition à la malveillance, qui prenait sa source, disait-elle, dans un immense orgueil.

Il est vrai qu'après avoir généreusement embrassé la défense des personnes mises en cause, elle se rangeait à notre opinion dès que, Rousseau en main, nous lui disions que les femmes du monde avaient, à Paris, un air *cavalier*, et une manière de regarder un homme en face qui n'est pas tolérable aux yeux d'un sage. Edmée ne savait rien objecter quand Rousseau avait prononcé; elle aimait à reconnaître avec lui que le plus grand charme d'une femme est dans l'attention intelligente et modeste qu'elle donne aux discours graves; et je lui citais toujours la comparaison de la femme supérieure avec un bel enfant aux grands yeux pleins de sentiment, de douceur et de finesse, aux questions timides, aux objections pleines de sens, afin qu'elle se reconnût dans ce portrait, qui semblait avoir été tracé d'après elle. Je renchérissais sur le texte, et continuant le portrait : Une femme vraiment supérieure, lui disais-je en la regardant avec ardeur, est celle qui en sait assez peu pour ne jamais faire une question ridicule ou déplacée, et assez pour ne jamais tenir tête à des gens de mérite; cette femme sait se taire, surtout avec les sots qu'elle pourrait railler, et les ignorans qu'elle pourrait redresser; elle est indulgente aux absurdités, parce qu'elle ne tient pas à montrer son savoir, et elle est attentive aux bonnes choses, parce qu'elle désire s'instruire. Son grand désir, c'est de comprendre et non d'enseigner; son grand art (puisqu'il est reconnu qu'il faut de l'art dans l'échange des paroles) n'est pas de mettre en présence deux fiers antagonistes, pressés d'étal er leur science, et d'amuser la compagnie en soutenant chacun une thèse dont personne ne désire trouver la démonstration, mais d'éclaircir toute discussion utile en y faisant intervenir tous ceux qui peuvent, à point, y jeter du jour. C'est un talent que je ne vois point chez ces maîtresses de maison si prônées. Chez elles, je vois toujours deux avocats en vogue et un auditoire ébahi, où personne n'est juge : elles ont l'art de rendre le génie ridicule, le vulgaire muet et inerte; et l'on sort de là en disant : « C'est bien parlé, et rien de plus. »

Je pense bien que j'avais raison, mais je me souviens aussi que ma grande colère contre ces femmes venait de ce qu'elles ne fai-

saient aucune attention aux gens qui se croyaient du mérite et qui n'avaient pas de célébrité, et ces gens-là, c'était moi, comme vous pouvez bien l'imaginer. D'un autre côté, et maintenant que j'y songe sans prévention et sans vanité blessée, je suis certain que ces femmes avaient un système d'adulation pour les favoris du public, qui ressemblait beaucoup plus à une puérile vanité, qu'à une sincère admiration ou à une franche sympathie. Elles étaient comme une sorte d'éditeurs de la conversation, écoutant de toutes leurs oreilles, et faisant impérieusement signe à l'auditoire d'écouter religieusement toute niaiserie sortant d'une bouche illustre, tandis qu'elles étouffaient un bâillement, et faisaient claquer les branches de leur éventail à toute parole, si excellente qu'elle fût, dès quelle n'était pas signée d'un nom en vogue. J'ignore les airs des femmes beaux-esprits du XIXe siècle; j'ignore même si cette race subsiste encore, il y a trente ans que je n'ai été dans le monde; mais, quant au passé, vous pouvez croire ce que je vous en dis. Il y en avait cinq ou six qui m'étaient réellement odieuses. L'une avait de l'esprit, et dépensait à tort et à travers ses bons mots qui étaient aussitôt colportés dans tous les salons, et qu'il me fallait entendre répéter vingt fois dans un jour; une autre avait lu Montesquieu et faisait la leçon aux plus vieux magistrats; une troisième jouait de la harpe pitoyablement, mais il était convenu que ses bras étaient les plus beaux de France, et il fallait supporter l'aigre grincement de ses ongles sur les cordes, afin qu'elle pût ôter ses gants d'un air timide et enfantin. Que sais-je des autres? Elles rivalisaient d'affectation et de niaises hypocrisies dont tous les hommes consentaient puérilement à paraître dupes. Une seule était vraiment belle, ne disait rien, et plaisait par la nonchalance de ses attitudes. Celle-là eût trouvé grace devant moi, parce qu'elle était ignorante; mais elle en faisait gloire afin de contraster avec les autres par une piquante ingénuité. Un jour je découvris qu'elle avait de l'esprit, et je la pris en aversion.

Edmée restait seule, dans toute sa fraîcheur de sincérité, dans tout l'éclat de sa grace naturelle. Assise sur un sofa auprès de M. de Malesherbes, elle était la même personne que j'avais contemplée tant de fois au soleil couchant, sur le banc de pierre au seuil de la chaumière de Patience.

XIII.

Vous pensez bien que les hommages dont ma cousine était entourée, rallumèrent dans mon sein la jalousie assoupie. Depuis qu'obéissant à son ordre, je m'étais livré à l'étude, je ne saurais trop vous dire si j'osais compter sur la promesse qu'elle m'avait faite, d'être ma femme lorsque je serais en état de comprendre ses idées et ses sentimens. Il me semblait bien que ce temps était venu, car il est certain que je comprenais Edmée, mieux peut-être qu'aucun des hommes qui lui faisaient la cour en prose et en vers. J'étais bien résolu à ne me plus prévaloir du serment arraché à la Roche-Mauprat; mais la dernière promesse faite librement à la fenêtre de la chapelle, et la conclusion que je pouvais tirer de l'entretien avec l'abbé surpris par moi dans le parc de Sainte-Sévère; mais l'insistance qu'elle avait mise à m'empêcher de m'éloigner d'elle, et à diriger mon éducation; mais les soins maternels qu'elle m'avait prodigués durant ma maladie; tout cela ne me donnait-il pas, sinon des droits, du moins des motifs d'espérance? Il est vrai que son amitié était glaciale, dès que ma passion se trahissait dans mes paroles ou dans mes regards; il est vrai que, depuis le premier jour, je n'avais pas fait un pas de plus dans son intimité; il est vrai aussi que M. de La Marche venait souvent dans la maison, et qu'elle lui témoignait toujours la même amitié qu'à moi, avec moins de familiarité et plus d'égards, nuance que la différence de nos caractères et de nos âges amenait naturellement, et qui ne prouvait aucune préférence pour l'un ou pour l'autre. Je pouvais donc attribuer sa promesse à un arrêt de sa conscience; l'intérêt qu'elle prenait à m'instruire, au culte qu'elle rendait à la dignité humaine réhabilitée par la philosophie; son affection calme et continue pour M. de La Marche, à un regret profond, dominé par la force et la sagesse de son esprit. Ces perplexités étaient poignantes. L'espoir de forcer son amour par ma soumission et mon dévouement m'avait long-temps soutenu, mais cet espoir commençait à s'affaiblir, car de l'aveu de tous, j'avais fait des progrès extraordinaires, des efforts prodigieux, et il s'en fallait de beaucoup que l'estime d'Edmée pour moi eût grandi dans la même proportion. Elle n'avait pas paru étonnée de ce qu'elle

appelait *ma haute intelligence*, elle l'avait louée plus que de raison. Mais elle ne s'aveuglait pas sur les défauts de mon caractère, sur les vices de mon ame; elle me les reprochait avec une douceur impitoyable, avec une patience faite pour me désespérer, car elle semblait avoir pris le parti de ne m'aimer jamais, ni plus, ni moins, quoi qu'il arrivât désormais.

Cependant tous lui faisaient la cour et nul n'était agréé. On avait bien dit dans le monde qu'elle était promise à M. de La Marche, mais on ne comprenait pas plus que moi le retard indéfini apporté à cette union. On en vint à dire qu'elle cherchait des prétextes pour se débarrasser de lui, et on ne trouva pas à motiver cette répugnance autrement qu'en lui supposant une grande passion pour moi; mon histoire singulière avait fait du bruit, les femmes m'examinaient avec curiosité, les hommes me témoignaient de l'intérêt et une sorte de considération que j'affectais de mépriser, mais à laquelle j'étais assez sensible; et comme rien n'a crédit dans le monde sans être embelli de quelque fiction, on exagérait étrangement mon esprit, mon aptitude et mon savoir; mais dès qu'on avait vu, en présence d'Edmée, M. de La Marche et moi, toutes les inductions étaient réduites à néant, par le sang-froid et l'aisance de nos manières. Edmée était avec nous en public ce qu'elle était en particulier; M. de La Marche, un mannequin sans ame et parfaitement dressé aux airs convenables; moi, dévoré de passions diverses, mais impénétrable à force d'orgueil, et aussi, je dois l'avouer, de prétention à la sublimité du *maintien américain*. Il faut vous dire que j'avais eu le bonheur d'être présenté à Franklin comme un sincère adepte de la liberté. Sir Arthur Lee m'avait honoré d'une sorte de bienveillance et d'excellens conseils; j'avais donc la tête tournée tout comme ceux que je raillais si durement, et au point même que cette petite gloriole apportait à mes tourmens un allégement bien nécessaire. Ne hausserez-vous pas les épaules, si je vous avoue que je prenais le plus grand plaisir du monde à ne point poudrer mes cheveux, à porter de gros souliers, à me présenter partout en habit plus que simple, rigidement propre et de couleur sombre; en un mot, à singer, autant qu'il était permis de le faire alors, sans être confondu avec un *véritable roturier*, la mise et les allures du *bonhomme Richard!* J'avais dix-neuf

ans et je vivais dans un temps où chacun affectait un rôle; c'est là toute mon excuse.

Je pourrais alléguer aussi que mon trop indulgent et trop naïf gouverneur m'approuvait ouvertement, que mon oncle Hubert, tout en se moquant de moi de temps en temps, me laissait faire, et qu'Edmée ne me disait absolument rien de ce ridicule et semblait ne pas s'en apercevoir.

Le printemps était revenu cependant, nous allions retourner à la campagne, les salons se dépeuplaient, et j'étais toujours dans la même incertitude. Je remarquai un jour que M. de La Marche montrait, malgré lui, le désir de se trouver seul avec Edmée. Je pris d'abord plaisir à le faire souffrir en restant immobile sur ma chaise; mais je crus voir au front d'Edmée ce léger pli que je connaissais si bien, et, après un dialogue muet avec moi-même, je sortis, décidé à voir les suites de ce tête-à-tête et à connaître mon sort, quel qu'il fut.

Je revins au salon au bout d'une heure; mon oncle était rentré; M. de La Marche restait à dîner; Edmée était rêveuse, mais non triste; l'abbé lui adressait, avec les yeux, des questions qu'elle n'entendait pas ou ne voulait pas entendre.

M. de La Marche accompagna mon oncle à la Comédie-Française. Edmée dit qu'elle avait à écrire et demanda la permission de rester. Je suivis le comte et le chevalier, mais après le premier acte, je m'esquivai et je rentrai à l'hôtel; Edmée avait fait défendre sa porte, mais je ne pris pas cette défense pour moi; les domestiques trouvaient tout simple que j'agisse en enfant de la maison. J'entrai au salon, tremblant qu'Edmée ne fût dans sa chambre, là je n'aurais pu la poursuivre. Elle était près de la cheminée et s'amusait à effeuiller des asters bleus et blancs que j'avais cueillis dans une promenade au tombeau de Jean-Jacques Rousseau. Ces fleurs me rappelaient une nuit d'enthousiasme, un clair de lune, les seules heures de bonheur peut-être que je pusse mentionner dans ma vie.

— Déjà rentré! me dit-elle sans se déranger. — Déjà est un mot bien dur, lui répondis-je; voulez-vous que je me retire dans ma chambre, Edmée? — Non pas, vous ne me gênez nullement; mais vous auriez plus profité à la représentation de *Mérope* qu'en écou-

tant ma conversation de ce soir, car je vous avertis que je suis idiote. — Tant mieux, cousine; vous ne m'humilierez pas, et pour la première fois nous serons sur le pied de l'égalité. Mais voulez-vous me dire pourquoi vous méprisez tant mes asters? Je croyais que vous les garderiez comme une relique. — A cause de Rousseau? dit-elle en souriant avec malice sans lever les yeux sur moi. — Oh! c'est bien ainsi que je l'entends, repris-je. — Je joue un jeu très intéressant, dit-elle; ne me dérangez pas. — Je le connais, lui dis-je; tous les enfans de la Varenne le jouent, et toutes nos bergères croient à l'arrêt du sort que ce jeu révèle. Voulez-vous que je vous explique vos pensées, lorsque vous arrachez ces pétales quatre à quatre? — Voyons, grand nécroman!

— *Un peu*, c'est ainsi que *quelqu'un* vous aime; — *beaucoup*, c'est ainsi que vous l'aimez; — *passionnément*, un autre vous aime ainsi; — *pas du tout*, voilà comme vous aimez celui-là.

— Et pourrait-on savoir, monsieur le devin, reprit Edmée, dont la figure devint plus sérieuse, ce que signifient *quelqu'un* et *un autre?* Je crois que vous êtes comme les antiques pythonisses; vous ne savez pas vous-même le sens de vos oracles. — Ne sauriez-vous deviner le mien, Edmée? — J'essaierai d'interpréter l'énigme, si vous voulez me promettre de faire ensuite ce que fit le sphynx vaincu par Œdipe. — Oh! Edmée, m'écriai-je, il y a long-temps que je me casse la tête contre les murs à cause de vous et de vos interprétations! et cependant vous n'avez pas deviné juste une seule fois. — Oh! mon Dieu, si! dit-elle en jetant le bouquet sur la cheminée; vous allez voir. J'aime *un peu* M. de La Marche, et je vous aime *beaucoup*. Il m'aime *passionnément*, et vous ne m'aimez *pas du tout*. Voici la vérité.

— Je vous pardonne de tout mon cœur cette méchante interprétation à cause du mot *beaucoup*, lui répondis-je. Et j'essayai de prendre ses mains; elle les retira brusquement, et, en vérité, elle eut tort, car si elle me les eût abandonnées, je me fusse borné à les serrer fraternellement; mais cette sorte de méfiance réveilla des souvenirs dangereux pour moi. Je crois qu'elle avait ce soir-là dans son air et ses manières beaucoup de coquetterie, et jusque-là je ne lui en avais jamais vu la moindre velléité. Je me sentis enhardi sans trop savoir pourquoi, et j'osai lui faire des remarques piquantes sur son tête-à-tête avec M. de La Marche. Elle

ne prit aucun soin pour repousser mes interprétations, et se mit à rire lorsque je la priai de me remercier de la politesse exquise avec laquelle je m'étais retiré en lui voyant froncer le sourcil.

Cette légèreté superbe commençait à m'irriter un peu, lorsqu'un domestique entra et lui remit une lettre en lui disant qu'on attendait la réponse. — Approchez la table et taillez-moi une plume, me dit-elle. Et d'un air nonchalant elle décacheta et parcourut la lettre, tandis que, sans savoir de quoi il s'agissait, je préparais tout ce qui était nécessaire pour écrire.

Depuis long-temps la plume de corbeau était taillée, depuis long-temps le papier à vignettes de couleur était sorti du portefeuille ambré, et Edmée n'y faisant aucune attention, ne se disposait point à en faire usage. La lettre dépliée était sur ses genoux, ses pieds étaient sur les chenets, ses coudes sur les bras de son fauteuil, dans son attitude favorite de rêverie. Elle était complètement absorbée. Je lui parlai doucement; elle ne m'entendit pas. Je crus qu'elle avait oublié la lettre et qu'elle s'endormait. Au bout d'un quart d'heure, le domestique rentra, et demanda, de la part du messager, s'il y avait une réponse.

— Certainement, répondit-elle; qu'il attende.

Elle relut la lettre avec une attention extraordinaire, et se mit à écrire avec lenteur; puis elle jeta au feu sa réponse, repoussa du pied son fauteuil, fit quelques tours dans l'appartement, et tout d'un coup s'arrêta devant moi, et me regarda d'un air froid et sévère.

— Edmée! m'écriai-je en me levant avec impétuosité, qu'avez-vous donc, et quel rapport avec moi peut avoir cette lettre qui vous préoccupe si fortement? — Qu'est-ce que cela vous fait? répondit-elle. — Qu'est-ce que cela me fait! m'écriai-je. Et que me fait l'air que je respire? que m'importe le sang qui coule dans mes veines? demandez-moi cela, à la bonne heure! mais ne me demandez pas en quoi une de vos paroles ou un de vos regards m'intéresse; car vous savez bien que ma vie en dépend. — Ne dites pas de folies, Bernard, reprit-elle en retournant à son fauteuil d'un air distrait; il y a temps pour tout. — Edmée! Edmée! ne jouez pas avec le lion endormi, ne rallumez pas le feu qui couve sous la cendre.

Elle haussa les épaules, et se mit à écrire avec beaucoup d'ani-

mation. Son teint était coloré, et de temps en temps elle passait ses doigts dans ses longs cheveux bouclés *en repentir* sur son épaule. Elle était dangereusement belle dans ce désordre; elle avait l'air d'aimer. Mais qui? Celui-là sans doute à qui elle écrivait. La jalousie brûlait mes entrailles. Je sortis brusquement; je traversai l'antichambre; je regardai l'homme qui avait apporté la lettre; il était à la livrée de M. de La Marche. Je n'en doutais pas; mais cette certitude augmenta ma fureur. Je rentrai au salon en jetant violemment la porte. Edmée ne tourna pas seulement la tête. Elle écrivait toujours. Je m'assis vis-à-vis d'elle; je la regardai avec des yeux de feu. Elle ne daigna pas lever les siens sur moi. Je crus même remarquer sur ses lèvres vermeilles un demi-sourire qui me parut insulter à mon angoisse. Enfin, elle termina sa lettre et la cacheta. Je me levai alors et m'approchai d'elle, violemment tenté de la lui arracher des mains. J'avais appris à me contenir un peu plus qu'autrefois. Mais je sentais qu'un seul instant peut, dans les ames passionnées, renverser le travail de bien des jours.

— Edmée, lui dis-je avec amertume et avec une effroyable grimace qui s'efforçait d'être un sourire caustique, voulez-vous que je remette cette lettre au laquais de M. de La Marche, et que je lui dise en même temps à l'oreille à quelle heure son maître peut venir au rendez-vous? — Mais il me semble, répondit-elle avec une tranquillité qui m'exaspéra, que j'ai pu indiquer l'heure dans ma lettre, et qu'il n'est pas besoin d'en informer les valets. — Edmée, vous devriez me ménager un peu plus! m'écriai-je. — Je ne m'en soucie pas le moins du monde, répondit-elle.

Et me jetant sur la table la lettre reçue, elle sortit pour remettre elle-même sa réponse au messager. Je ne sais si elle m'avait dit de lire cette lettre. Je sais que le mouvement qui me porta à le faire fut irrésistible. Elle était conçue à peu près ainsi :

« Edmée, j'ai enfin découvert le secret fatal qui a mis, selon vous, un insurmontable obstacle à notre union. Bernard vous aime; son agitation de ce matin l'a trahi. Mais vous ne l'aimez pas, j'en suis sûr... Cela est impossible! Vous me l'eussiez dit avec franchise. L'obstacle est donc ailleurs. Pardonnez-moi! J'ai réussi à savoir que vous avez passé deux heures dans la caverne des brigands! Infortunée, votre malheur, votre prudence, votre sublime délicatesse, vous ennoblissent encore à mes yeux. Et pourquoi ne

m'avoir pas dit dès le commencement de quel malheur vous étiez victime? J'aurais d'un mot calmé vos douleurs et les miennes. Je vous aurais aidée à cacher votre secret. J'en aurais gémi avec vous, ou plutôt j'en aurais effacé l'odieux souvenir par le témoignage d'un attachement à toute épreuve. Mais rien n'est désespéré; ce mot, il est toujours temps de le dire, et le voici. Edmée, je vous aime plus que jamais, plus que jamais je suis décidé à vous offrir mon nom; daignez l'accepter. »

Ce billet était signé Adhémar de La Marche.

A peine en avais-je terminé la lecture qu'Edmée rentra et s'approcha de la cheminée avec inquiétude, comme si elle eût oublié un objet précieux. Je lui tendis la lettre que je venais de lire, mais elle la prit d'un air distrait; et se baissant vers le foyer, elle saisit avec précipitation et avec une sorte de joie un papier chiffonné que la flamme n'avait fait qu'effleurer. C'était la première réponse qu'elle avait faite au billet de M. de La Marche, et qu'elle n'avait pas jugée à propos d'envoyer.

— Edmée, lui dis-je en me jetant à ses genoux, laissez-moi voir ce papier. Quel qu'il soit, je me soumettrai à l'arrêt dicté par votre premier mouvement.

— En vérité, dit-elle avec une expression indéfinissable, le feriez-vous? Si j'aimais M. de La Marche, si je vous faisais un grand sacrifice en renonçant à lui, seriez-vous assez généreux pour me rendre ma parole?

J'eus un instant d'hésitation; une sueur froide parcourut mon corps. Je la regardai fixement; son œil impénétrable ne trahissait pas sa pensée. Si j'avais cru qu'elle m'aimât et qu'elle soumît ma vertu à une épreuve, j'aurais peut-être joué l'héroïsme; mais je craignis un piége, la passion l'emporta. Je ne me sentais pas la force de renoncer à elle de bonne grace, et l'hypocrisie me répugnait. Je me levai tremblant de colère :

— Vous l'aimez, m'écriai-je, avouez que vous l'aimez? — Et quand cela serait, répondit-elle en mettant le papier dans sa poche, où serait le crime? — Le crime serait d'avoir menti jusqu'ici en me disant que vous ne l'aimiez pas. — *Jusqu'ici* est beaucoup dire, reprit-elle en me regardant fixement; nous n'avons pas eu d'explication à cet égard depuis l'année passée. A cette époque il était possible que je n'aimasse pas beaucoup Adhémar, et à présent il

serait possible que je l'aimasse mieux que vous. Si je compare la conduite de l'un et de l'autre aujourd'hui, je vois d'un côté un homme sans orgueil et sans délicatesse, qui se prévaut d'un engagement que mon cœur n'a peut-être pas ratifié; de l'autre, je vois un admirable ami, dont le dévouement sublime brave tous les préjugés, et, me croyant souillée d'un affront ineffaçable, ne persiste pas moins à couvrir cette tache de sa protection. — Quoi! ce misérable croit que je vous ai fait violence, et il ne me provoque pas en duel? — Il ne le croit pas, Bernard; il sait que vous m'avez fait évader de la Roche-Mauprat. Mais il croit que vous m'avez secourue trop tard, et que j'ai été victime des autres brigands. — Et il veut vous épouser, Edmée! Ou c'est un homme sublime en effet, ou il est plus endetté qu'on ne pense. — Taisez-vous, dit Edmée avec colère; cette odieuse explication d'une conduite généreuse part d'une ame insensible ou d'un esprit pervers. Taisez-vous, si vous ne voulez pas que je vous haïsse. — Dites que vous me haïssez, Edmée, dites-le sans crainte, je le sais. — Sans crainte! Vous devriez savoir aussi que je ne vous fais pas l'honneur de vous craindre. Enfin, répondez-moi, sans savoir ce que je prétends faire, comprenez-vous que vous devez me rendre ma liberté et renoncer à des droits barbares? — Je ne comprends rien, sinon que je vous aime avec fureur, et que je déchirerai avec mes ongles le cœur de celui qui osera vous disputer à moi. Je sais que je vous forcerai à m'aimer, et que si je n'y réussis pas, je ne souffrirai jamais, du moins, que vous apparteniez à un autre, moi vivant. On marchera sur mon corps, criblé de blessures et saignant par tous les pores, avant de vous passer au doigt un anneau de mariage; encore vous déshonorerai-je à mon dernier soupir en disant que vous êtes ma maîtresse, et je troublerai ainsi la joie de celui qui triomphera de moi; et si je puis vous poignarder en expirant, je le ferai, afin que dans la tombe, du moins, vous soyez ma femme. Voilà ce que je compte faire, Edmée. Et maintenant jouez au plus fin avec moi, conduisez-moi de piége en piége, gouvernez-moi par votre admirable politique; je pourrai être dupe cent fois, parce que je suis un ignorant, mais votre intrigue arrivera toujours au même dénouement, parce que j'ai juré par le nom de Mauprat.

— Coupe-jarret! répondit-elle avec une froide ironie; et elle voulut sortir.

J'allais lui saisir le bras, lorsque la sonnette se fit entendre; c'était l'abbé qui rentrait. Aussitôt qu'il parut, Edmée lui serra la main et se retira dans sa chambre sans m'adresser un seul mot.

Le bon abbé, s'apercevant de mon trouble, me questionna avec l'assurance que devaient lui donner désormais ses droits à mon affection. Mais ce point était le seul sur lequel nous ne nous fussions jamais expliqués. Il l'avait cherché en vain, il ne m'avait pas donné une seule leçon d'histoire, sans tirer des amours illustres un exemple ou un précepte de modération et de générosité. Mais il n'avait pas réussi à me faire dire un mot à ce sujet. Je ne pouvais lui pardonner tout-à-fait de m'avoir desservi auprès d'Edmée. Je croyais deviner qu'il me desservait encore, et je me tenais en garde contre tous les argumens de sa philosophie et toutes les séductions de son amitié. Ce soir-là, plus que jamais, je fus inattaquable. Je le laissai inquiet et chagrin, et j'allai me jeter su mon lit, où je cachai ma tête dans les couvertures, afin d'étouffer les anciens sanglots, impitoyables vainqueurs de mon orgueil et de ma colère.

XIV.

Le lendemain, mon désespoir fut sombre. Edmée fut de glace, M. de La Marche ne vint pas. Je crus m'apercevoir que l'abbé allait chez lui, et entretenait Edmée du résultat de leur conférence. Ils furent, du reste, parfaitement calmes, et je dévorai mon inquiétude en silence; je ne pus être seul un instant avec Edmée. Le soir je me rendis à pied chez M. de La Marche. Je ne sais pas ce que je voulais lui dire. J'étais dans un état d'exaspération qui me poussait à agir sans but et sans plan. J'appris qu'il avait quitté Paris. Je rentrai. Je trouvai mon oncle fort triste. Il fronça le sourcil en me voyant, et après avoir échangé avec moi quelques paroles oiseuses et forcées, il me laissa avec l'abbé, qui tenta de me faire parler, et qui n'y réussit pas mieux que la veille. Je cherchai pendant plusieurs jours l'occasion de parler à Edmée; elle sut l'éviter constamment. On faisait les apprêts du départ pour Sainte-Sévère. Elle ne montrait ni tristesse ni gaieté; je me résolus à glisser dans les feuillets de son livre deux lignes pour lui demander un entretien. Je reçus la réponse suivante au bout de cinq minutes.

« Un entretien ne mènerait à rien. Vous persistez dans votre indélicatesse; moi, je persévérerai dans ma loyauté. Une conscience droite ne sait pas se dégager. J'ai juré de n'être jamais à un autre qu'à vous. Je ne me marierai pas; mais je n'ai pas juré d'être à vous en dépit de tout. Si vous continuez à être indigne de mon estime, je saurai rester libre. Mon pauvre père décline vers la tombe; un couvent sera mon asile quand le seul lien qui m'attache à la société sera rompu. »

Ainsi, j'avais rempli les conditions imposées par Edmée, et pour toute récompense elle me prescrivait de les rompre. Je me retrouvais au même point que le jour de son entretien avec l'abbé.

Je passai le reste de la journée enfermé dans ma chambre; toute la nuit, je marchai avec agitation, je n'essayai pas de dormir. Je ne vous dirai pas quelles furent mes réflexions, elles ne furent pas indignes d'un honnête homme. Au point du jour, j'étais chez Lafayette. Il me procura les papiers nécessaires pour sortir de France. Il me dit d'aller l'attendre en Espagne, où il devait s'embarquer pour les États-Unis. Je rentrai à l'hôtel pour prendre les effets et l'argent indispensables au plus modeste voyageur. Je laissai un mot pour mon oncle, afin qu'il ne s'inquiétât pas de mon absence, que je promettais de lui expliquer avant peu dans une longue lettre. Je le suppliais de ne pas me juger jusque-là, et de croire que ses bontés ne sortiraient jamais de mon cœur.

Je partis avant que personne fût levé dans la maison; je craignais que ma résolution ne m'abandonnât au moindre signe d'amitié, et je sentais que j'avais abusé d'une affection trop généreuse. Je ne pus passer devant l'appartement d'Edmée sans coller mes lèvres sur la serrure; puis, cachant ma tête dans mes mains, je me mis à courir comme un fou; je ne m'arrêtai guère que de l'autre côté des Pyrénées. Là, je pris un peu de repos, et j'écrivis à Edmée qu'elle était libre, et que je ne contrarierais aucune de ses résolutions, mais qu'il m'était impossible d'être témoin du triomphe de mon rival. J'avais l'intime persuasion qu'elle l'aimait; j'étais résolu à étouffer mon amour, je promettais plus que je ne pouvais tenir; mais les premiers effets de l'orgueil blessé me donnaient confiance en moi-même. — J'écrivis aussi à mon oncle pour lui dire que je ne me croirais pas digne des bontés illimitées qu'il avait eues pour moi tant que je n'aurais pas gagné mes éperons de chevalier.

Je l'entretenais de mes espérances de gloire et de fortune guerrière avec toute la naïveté de mon orgueil, et comme je pensais bien qu'Edmée lirait cette lettre, j'affectais une joie sans trouble et une ardeur sans regret. Je ne savais pas si mon oncle avait connaissance des vrais motifs de mon départ; mais ma fierté ne put se soumettre à les lui avouer. Il en fut de même à l'égard de l'abbé, auquel j'écrivis, d'ailleurs, une lettre pleine de reconnaissance et d'affection. Je terminais en suppliant mon oncle de ne faire aucune dépense à mon intention au triste donjon de la Roche-Mauprat, assurant que je ne pourrais jamais me résoudre à l'habiter, et de considérer le fief racheté par lui comme la propriété de sa fille. Je lui demandais seulement de vouloir bien m'avancer deux ou trois années du revenu de ma part, afin que je pusse faire les frais de mon équipement, et ne pas rendre onéreux pour le noble Lafayette mon dévouement à la cause américaine.

On fut content de ma conduite et de mes lettres. Arrivé sur les côtes d'Espagne, je reçus de mon oncle une réponse pleine d'encouragemens, et de doux reproches sur mon brusque départ. Il me donnait sa bénédiction paternelle, déclarait sur son honneur que le fief de la Roche-Mauprat ne serait jamais repris par Edmée, et m'envoyait une somme considérable sans toucher à mon futur revenu. — L'abbé joignait aux mêmes reproches des encouragemens plus chauds encore. Il était facile de voir qu'il préférait le repos d'Edmée à mon bonheur, et qu'il éprouvait une joie véritable de mon départ. Cependant il m'aimait, et cette amitié s'exprimait d'une manière touchante à travers la satisfaction cruelle qui s'y mêlait. Il enviait mon sort, il était plein d'ardeur pour la cause de l'indépendance, et prétendait avoir été tenté plus d'une fois de jeter le froc aux orties, et de prendre le mousquet; mais c'était de sa part une puérile affectation. Son naturel doux et timide resta toujours prêtre sous le manteau de la philosophie.

Un billet étroit et sans suscription se trouvait comme glissé après coup entre ces deux lettres. Je comprenais bien qu'il était de la seule personne qui m'intéressât réellement dans le monde, mais je n'avais pas le courage de l'ouvrir. Je marchais sur le sable au bord de la mer, retournant ce mince papier dans ma main tremblante, et craignant de perdre, en le lisant, l'espèce de calme

désespéré que j'avais trouvé dans mon courage. Je craignais surtout des remercièmens et l'expression d'une joie enthousiaste, derrière laquelle j'eusse aperçu un autre amour satisfait. Que peut-elle m'écrire? disais-je; pourquoi m'écrit-elle? Je ne veux pas de sa pitié, encore moins de sa reconnaissance. J'étais tenté de jeter ce fatal billet à la mer. Une fois même je l'élevai au-dessus des flots; mais je le serrai aussitôt contre mon cœur, et l'y laissai quelques instans caché, comme si j'eusse cru à cette vue occulte des partisans du magnétisme, qui prétendent lire avec les organes du sentiment et de la pensée, aussi bien qu'avec les yeux.

Enfin je me décidai à rompre le cachet, et je lus ces mots. « Tu as bien agi, Bernard; mais je ne te remercie pas, car je souffrirai de ton absence plus que je ne puis le dire. Va pourtant où ton honneur et l'amour de la sainte vérité t'appellent; mes vœux et mes prières te suivront partout. Reviens quand ta mission sera accomplie, tu ne me retrouveras ni mariée, ni religieuse. » Elle avait joint à ce billet la bague de cornaline qu'elle m'avait cédée durant ma maladie, et que je lui avais renvoyée en quittant Paris. Je fis faire une petite boîte d'or où j'enfermai le billet et cet anneau, et que je plaçai sur moi comme un scapulaire. — Lafayette, arrêté en France par ordre du gouvernement, qui s'opposait à son expédition, vint nous joindre bientôt, après s'être évadé de prison. J'avais eu le temps de faire mes préparatifs; je mis à la voile plein de tristesse, d'ambition et d'espérance.

Vous n'attendez pas que je vous fasse le récit de la guerre d'Amérique. Encore une fois, j'isole mon existence des faits de l'histoire, en vous contant mes aventures. Mais ici, je supprimerai même mes aventures personnelles; elles forment dans ma mémoire un chapitre à part, où Edmée joue le rôle d'une madone constamment invoquée, mais invisible. Je ne puis croire que vous preniez le moindre intérêt à entendre les incidens d'une portion de récit d'où cette figure angélique, la seule digne d'occuper votre attention, et par elle-même d'abord et par son action sur moi, serait entièrement absente. Je vous dirai seulement que des grades inférieurs, joyeusement acceptés par moi au début, dans l'armée de Washington, je parvins régulièrement, mais rapidement, au grade d'officier. Mon éducation militaire fut prompte. Là, comme

dans tout ce que j'ai entrepris durant ma vie, je me mis tout entier, et voulant obstinément, je triomphai des difficultés.

J'obtins la confiance de mes chefs illustres. Mon excellente constitution me rendait propre aux fatigues de la guerre; mes anciennes habitudes de brigand me furent même d'un secours immense; je supportais les revers avec un calme que n'avaient pas tous les jeunes Français débarqués avec moi, quel que fût d'ailleurs l'éclat de leur courage. Le mien fut froid et tenace à la grande surprise de nos alliés, qui doutèrent plus d'une fois de mon origine en voyant combien je me familiarisais vite avec les forêts, et comme je savais lutter de ruse et de méfiance avec les sauvages qui inquiétèrent parfois nos manœuvres.

Au milieu de mes travaux et de mes déplacemens, j'eus le bonheur de pouvoir cultiver mon esprit, dans l'intimité d'un jeune homme de mérite, que la Providence me donna pour compagnon et pour ami. L'amour des sciences naturelles l'avait jeté dans notre expédition, et il s'y conduisait en bon militaire; mais il était facile de voir que la sympathie politique ne jouait dans sa résolution qu'un rôle secondaire. Il n'avait aucun désir d'avancement, aucune aptitude aux études stratégiques. Son herbier et ses observations zoologiques l'occupaient bien plus que le succès de la guerre et le triomphe de la liberté. Il se battait trop bien dans l'occasion pour mériter jamais le reproche de tiédeur; mais jusqu'à la veille du combat, et dès le lendemain, il semblait ignorer qu'il fût question d'autre chose que d'une excursion scientifique dans les savanes du Nouveau-Monde. Son porte-manteau était toujours rempli, non d'argent et de nippes, mais d'échantillons d'histoire naturelle; et tandis que, couchés sur l'herbe, nous étions attentifs aux moindres bruits qui pouvaient nous révéler l'approche de l'ennemi, il était absorbé dans l'analyse d'une plante, ou d'un insecte. C'était un admirable jeune homme, pur comme un ange, désintéressé comme un stoïque, patient comme un savant, et avec cela enjoué et affectueux. Lorsqu'une surprise nous mettait en danger, il n'avait de soucis et d'exclamations que pour les précieux cailloux et les inappréciables brins d'herbe qu'il portait en croupe; et pourtant, lorsqu'un de nous était blessé, il le soignait avec une bonté et un zèle incomparables.

Il vit un jour la boîte d'or que je cachais sous mes habits, et il

me supplia instamment de la lui céder pour y mettre quelques pattes de mouche et quelques ailes de cigale, qu'il eût défendues jusqu'à la dernière goutte de son sang. Il me fallut tout le respect que je portais aux reliques de l'amour pour résister aux instances de l'amitié. Tout ce qu'il put obtenir de moi, ce fut de glisser dans ma précieuse boîte une petite plante fort jolie qu'il prétendait avoir découverte le premier, et qui n'eût droit d'asile à côté du billet et de l'anneau de ma fiancée, qu'à la condition de s'appeler *Edmunda Sylvestris*. Il y consentit; il avait donné à un beau pommier sauvage le nom de Samuel Adams, celui de Franklin à je ne sais quelle abeille industrieuse, et rien ne lui plaisait comme d'associer ses nobles enthousiasmes à ses ingénieuses observations.

Je conçus pour lui un attachement d'autant plus vif, que c'était ma première amitié pour un homme de mon âge. Le charme que je trouvais dans cette liaison me révéla une face de la vie, des facultés et des besoins de l'ame que je ne connaissais pas. Comme je ne pus me détacher jamais des premières impressions de mon enfance, dans mon amour pour la chevalerie, je me plus à voir en lui mon frère d'armes, et je voulus qu'il me donnât ce titre, à l'exclusion de tout autre ami intime. Il s'y prêta avec un abandon de cœur qui me prouva combien la sympathie était vive entre nous. Il prétendait que j'étais né pour être naturaliste, à cause de mon aptitude à la vie nomade et aux rudes expéditions. Il me reprochait un peu de préoccupation, et me grondait sérieusement lorsque je marchais étourdiment sur des plantes intéressantes; mais il assurait que j'étais doué de l'esprit de méthode, et que je pourrais inventer un jour, non pas une théorie de la nature, mais un *excellent* système de classification. Sa prédiction ne se réalisa point, mais ses encouragemens réveillèrent en moi le goût de l'étude et empêchèrent mon esprit de retomber en paralysie dans la vie des camps. Il fut pour moi l'envoyé du ciel; sans lui je fusse redevenu peut-être, sinon le coupe-jarret de la Roche-Mauprat, du moins le sauvage de la Varenne. Ses enseignemens ranimèrent en moi le sentiment de la vie intellectuelle; il agrandit mes idées, il ennoblit aussi mes instincts; car si une merveilleuse droiture et des habitudes de modestie l'empêchaient de se jeter dans les discussions philosophiques, il avait l'amour inné de la justice, et décidait avec une sagacité infaillible toutes les questions

de sentiment et de moralité. Il prit sur moi un ascendant que n'eût jamais pu prendre l'abbé dans la position où notre méfiance mutuelle nous avait placés dès le principe. Il me révéla une grande partie du monde physique; mais ce qu'il m'apprit de plus précieux, fut de m'habituer à me connaître moi-même et à réfléchir sur mes impressions. Je parvins à gouverner mes mouvemens jusqu'à un certain point. Je ne me corrigeai jamais de l'orgueil et de la violence. On ne change pas l'essence de son être, mais on dirige vers le bien ses facultés diverses; on arrive presque à utiliser ses défauts : c'est, au reste, le grand secret et le grand problème de l'éducation.

Les entretiens de mon cher Arthur m'amenèrent à de telles réflexions, que je parvins à déduire logiquement de tous mes souvenirs les motifs de la conduite d'Edmée. Je la trouvai grande et généreuse, surtout dans les choses qui, mal vues et mal appréciées, m'avaient le plus blessé. Je ne l'en aimai pas davantage, c'était impossible; mais j'arrivai à comprendre pourquoi je l'aimais invinciblement, malgré tout ce qu'elle m'avait fait souffrir. Cette flamme sainte brûla dans mon ame, sans pâlir un seul instant, durant les six années de notre séparation. Malgré l'excès de vie qui débordait mon être, malgré les excitations d'une nature extérieure pleine de volupté, malgré les mauvais exemples et les nombreuses occasions qui sollicitent la faiblesse humaine, dans la liberté de la vie errante et militaire, je prends Dieu à témoin que je conservai intacte ma robe d'innocence et que je ne connus pas le baiser d'une seule femme. Arthur, qu'une organisation plus calme sollicitait moins vivement, et que le travail de l'intelligence absorbait presque tout entier, ne fut pas toujours aussi austère, et il m'engagea même plusieurs fois à ne pas courir les dangers d'une vie exceptionnelle, contraire au vœu de la nature. Quand je lui confiai qu'une grande passion éloignait de moi toute faiblesse et rendait toute chute impossible, il cessa de combattre ce qu'il appelait mon fanatisme (c'était un mot très en vogue et qui s'appliquait à presque tout indifféremment), et je remarquai qu'il avait pour moi une estime plus profonde, je dirai même une sorte de respect qui ne s'exprimait point par des paroles, mais qui se révélait dans mille petits témoignages d'adhésion et de déférence.

Un jour qu'il me parlait de la grande puissance qu'exerce la dou-

ceur extérieure jointe à une volonté inébranlable, me citant pour exemple et le bien et le mal, dans l'histoire des hommes, surtout la douceur des apôtres, et l'hypocrisie des prêtres de toutes les religions, il me vint à l'esprit de lui demander, si, avec la fougue de mon sang et l'emportement de mon caractère, je pourrais jamais exercer une influence quelconque sur mes proches. En me servant de ce dernier mot, je ne songeais qu'à Edmée. Arthur me répondit que j'aurais un autre ascendant que celui de la douceur acquise, ce sera, dit-il, celui de la bonté naturelle. La chaleur de l'ame, l'ardeur et la persévérance de l'affection, voilà ce qu'il faut dans la vie de famille, et ces qualités font aimer nos défauts à ceux-là même qui habituellement en souffrent le plus. Nous devons tâcher de nous vaincre par amour pour ceux qui nous aiment; mais se proposer un système de modération dans le sein de l'amour ou de l'amitié, serait, je pense, une recherche puérile, un travail égoïste, et qui tuerait l'affection en nous-mêmes d'abord, et bientôt après dans les autres. Je ne vous parlais de modération réfléchie que dans l'application de l'autorité sur les masses. Or, si vous avez jamais l'ambition...

— Or, vous croyez, lui dis-je, sans écouter la dernière partie de son discours, que tel que vous me connaissez, je puis rendre une femme heureuse et me faire aimer d'elle, malgré tous mes défauts et les torts qu'ils entraînent?

— O cervelle amoureuse! s'écria-t-il, qu'il est difficile de vous distraire!... Eh bien, si vous le voulez, Bernard, je vous dirai ce que je pense de vos amours. La personne que vous aimez si ardemment, vous aime, à moins qu'elle ne soit incapable d'aimer ou tout-à-fait dépourvue de sens.

Je lui assurai qu'elle était autant au-dessus de toutes les autres femmes que le lion est au-dessus de l'écureuil, le cèdre au-dessus de l'hysope, et à force de métaphores, je réussis à le convaincre. Alors il m'engagea à lui confier quelques détails, afin, disait-il, qu'il pût juger ma position à l'égard d'Edmée. Je lui ouvris mon cœur sans réserve, et lui racontai mon histoire d'un bout à l'autre. Nous étions alors sur la lisière d'une belle forêt vierge, aux derniers rayons du couchant. Le parc de Sainte-Sévère, avec ses beaux chênes seigneuriaux qui n'avaient jamais subi l'outrage de

la cognée, se représentait à ma pensée, pendant que je regardais les arbres du désert affranchis de toute culture, s'épanouissant dans leur force et dans leur grace primitive au-dessus de nos têtes. L'horizon brûlant me rappelait les visites du soir à la cabane de Patience, Edmée assise sous les pampres dorés ; et le chant des perruches allègres me retraçait celui des beaux oiseaux exotiques qu'elle élevait dans sa chambre. Je pleurai en songeant à l'éloignement de ma patrie, au large Océan qui nous séparait et qui a englouti tant de pélerins au moment où ils saluaient la rive natale. Je pensai aussi aux chances de la fortune, aux dangers de la guerre, et, pour la première fois, j'eus peur de mourir; car mon cher Arthur, serrant ma main dans les siennes, m'assurait que j'étais aimé, et qu'il voyait une nouvelle preuve d'affection dans chaque trait de rigueur et de méfiance. Enfant, me disait-il, si elle ne voulait pas t'épouser, ne vois-tu pas qu'elle aurait eu cent manières de se débarrasser à jamais de tes prétentions? Et si elle n'avait pour toi une tendresse inépuisable, se serait-elle donné tant de peines et imposé tant de sacrifices pour te tirer de l'abjection où elle t'avait trouvé et pour te rendre digne d'elle? Eh bien! toi qui ne rêves qu'aux antiques prouesses de la chevalerie errante, ne vois-tu pas que tu es un noble preux, condamné par ta dame à de rudes épreuves pour avoir manqué aux lois de la galanterie, en réclamant d'un ton impérieux l'amour qu'on doit implorer à genoux?

Il entrait alors dans un examen détaillé de mes crimes, et trouvait les châtimens rudes, mais justes; il discutait ensuite les probabilités de l'avenir, et me donnait l'excellent conseil de me soumettre jusqu'à ce qu'on jugeât à propos de m'absoudre.

— Mais, lui disais-je, n'est-ce point une honte, qu'un homme mûri, comme je le suis maintenant, par la réflexion et rudement éprouvé par la guerre, se soumette comme un enfant au caprice d'une femme?

— Non, me répondait Arthur, ce n'est point une honte, et la conduite de cette femme n'est point dictée par le caprice. Il n'y a que de l'honneur à réparer le mal qu'on a fait, et combien peu d'hommes en sont capables! Il n'y a que justice dans la pudeur offensée qui réclame ses droits et son indépendance naturelle.

Vous vous êtes conduit comme Albion, ne vous étonnez pas qu'Edmée se conduise comme Philadelphie. Elle ne se rendra qu'à la condition d'une paix glorieuse, et elle aura raison.

Il voulut savoir quelle conduite avait tenue Edmée à mon égard, depuis deux ans que nous étions en Amérique. Je lui montrai les rares et courtes lettres que j'avais reçues d'elle. Il fut frappé du grand sens et de la parfaite loyauté qui lui parurent ressortir de l'élévation et de la précision virile du style. Edmée ne me faisait aucune promesse et ne m'encourageait même par aucune espérance directe; mais elle témoignait un vif désir de mon retour et me parlait du bonheur que nous goûterions *tous*, réunis autour de l'âtre, quand mes récits extraordinaires prolongeraient les veillées du château; elle n'hésitait pas à me dire que j'étais, avec son père, l'*unique sollicitude de sa vie.* Cependant, malgré une tendresse si soutenue, un terrible soupçon m'obsédait. Dans ces courtes lettres de ma cousine, comme dans celles de son père, comme dans les longues épîtres tendres et fleuries de l'abbé Aubert, on ne me faisait jamait part des évènemens qui pouvaient et qui devaient survenir dans la famille. Chacun m'entretenait de moi-même, et jamais ils ne me disaient un mot les uns des autres; c'est tout au plus si on me parlait des attaques de goutte du chevalier. Il y avait comme une convention passée entre chacun des trois, de ne me point dire les occupations et la situation d'esprit des deux autres.

—Éclaire-moi et rassure-moi, si tu peux, à cet égard, dis-je à Arthur. Il y a des momens où je m'imagine qu'Edmée est mariée et qu'on est convenu de ne me l'apprendre qu'à mon retour; car enfin qui l'en empêche? Est-il probable qu'elle m'aime assez pour vivre dans la solitude par amour pour moi, tandis que cet amour, soumis aux principes d'une froide raison et d'une austère conscience, se résigne à voir mon absence se prolonger indéfiniment avec la guerre? J'ai des devoirs à remplir ici, sans nul doute; l'honneur exige que je défende mon drapeau jusqu'au jour du triomphe ou de la défaite irréparable de la cause que je sers, mais je sens que je préfère Edmée à ces vains honneurs, et que, pour la voir une heure plus tôt, j'abandonnerais mon nom à la risée et aux malédictions de l'univers. — Cette dernière pensée vous est suggérée, répondit Arthur en souriant, par la violence de votre

passion, mais vous n'agiriez point comme vous dites, l'occasion se présentant. Quand nous sommes aux prises avec une seule de nos facultés, nous croyons les autres anéanties; mais qu'un choc extérieur les réveille, et nous voyons bien que notre ame vit par plusieurs points à la fois. Vous n'êtes pas insensible à la gloire, Bernard, et si Edmée vous invitait à y renoncer, vous vous apercevriez que vous y tenez plus que vous ne pensiez; vous avez d'ardentes convictions républicaines, et c'est Edmée qui vous les a inspirées la première. Que penseriez-vous d'elle, et que serait-elle en effet, si elle vous disait aujourd'hui : Il y a, au-dessus de la religion que je vous ai prêchée et des dieux que je vous ai révélés, quelque chose de plus auguste et de plus sacré, c'est mon bon plaisir? Bernard, votre amour est plein d'exigences contradictoires. L'inconséquence est d'ailleurs le propre de tous les amours humains. Les hommes s'imaginent que la femme n'a point d'existence par elle-même, et qu'elle doit toujours s'absorber en eux; et pourtant ils n'aiment fortement que la femme qui paraît s'élever, par son caractère, au-dessus de la faiblesse et de l'inertie de son sexe. Vous voyez sous ce climat tous les colons disposer de la beauté de leurs esclaves, mais ils ne les aiment point, quelque belles qu'elles soient; et lorsque par hasard ils s'attachent à une d'elles, leur premier besoin est de l'affranchir. Jusque-là ils ne croient pas avoir affaire à une créature humaine. L'esprit d'indépendance, la notion de la vertu, l'amour du devoir, privilége des ames élevées, est donc nécessaire dans une compagne, et plus votre maîtresse vous montre de force et de patience, plus vous la chérissez, en dépit de vos souffrances. Sachez donc distinguer l'amour du désir : le désir veut détruire les obstacles qui l'attirent, et il meurt sur les débris d'une vertu vaincue; l'amour veut vivre, et pour cela il veut voir l'objet de son culte long-temps défendu par cette muraille de diamant dont la force et l'éclat font la valeur et la beauté.

C'est ainsi qu'Arthur m'expliquait les ressorts mystérieux de ma passion et projetait la lumière de sa sagesse dans les orages ténébreux de mon ame. Quelquefois il ajoutait : « Si le ciel m'eût donné la femme que j'ai parfois rêvée, je crois que j'aurais su faire de mon amour une passion noble et généreuse; mais la science prend trop de temps, je n'ai pas eu le loisir de chercher

mon idéal, et si je l'ai rencontré, je n'ai pu ni l'étudier ni le reconnaître; ce bonheur vous est accordé, Bernard, mais vous n'approfondirez pas l'histoire naturelle; un seul homme ne peut pas tout avoir.

Quant à mon soupçon sur le mariage d'Edmée, que je redoutais, il le rejetait bien loin, comme une obsession maladive. Il trouvait au contraire, dans le silence d'Edmée à cet égard, une admirable délicatesse de conduite et de sentimens. Une personne vaine prendrait soin, disait-il, de vous apprendre tous les sacrifices qu'elle vous fait, de vous énumérer les titres et qualités des prétendans qu'elle repousse. Mais Edmée est une ame trop élevée, un esprit trop sérieux pour entrer dans ces détails futiles. Elle regarde vos conventions comme inviolables, et n'imite pas ces consciences faibles qui parlent toujours de leurs victoires pour se faire un mérite de ce que la vraie force trouve facile. Elle est née si fidèle, qu'elle n'imagine même pas qu'on puisse la soupçonner de ne pas l'être.

Ces entretiens versaient un baume salutaire sur mes blessures. Lorsque la France accorda enfin ouvertement son alliance à la cause américaine, j'appris de l'abbé une nouvelle qui me rassura entièrement sur un point. Il m'écrivait que probablement je retrouverais au Nouveau-Monde *un ancien ami*. Le comte de La Marche avait obtenu un régiment, et il partait pour les Etats-Unis. *Entre nous soit dit*, ajoutait l'abbé, il lui était bien nécessaire de se créer une position. Ce jeune homme, quoique modeste et sage, a toujours eu la faiblesse de céder à un préjugé de famille. Il avait honte de sa pauvreté et la cachait comme on cache une lèpre, si bien qu'il a achevé de se ruiner en voulant ne pas laisser paraître les progrès de sa ruine. On attribue dans le monde la rupture d'Edmée avec lui à ces revers de fortune, et l'on va jusqu'à dire qu'il était peu épris de sa personne et beaucoup de sa dot. Je ne saurais me résoudre à lui supposer des vues basses, et je crois seulement qu'il a subi les souffrances auxquelles conduisent de faux principes sur le prix des biens de ce monde. Si vous le rencontrez, Edmée désire que vous lui témoigniez de l'intérêt, et que vous lui exprimiez celui qu'elle a toujours manifesté pour lui. La conduite de votre admirable cousine a été en ceci, comme dans toutes choses, pleine de douceur et de dignité.

XV.

La veille du départ de M. de La Marche, après l'envoi de la lettre de l'abbé, il s'était passé dans la Varenne un petit évènement qui me causa en Amérique une surprise agréable et plaisante, et qui d'ailleurs s'enchaîna d'une manière remarquable aux évènemens les plus importans de ma vie, ainsi que vous le verrez plus tard.

Quoique assez grièvement blessé à la malheureuse affaire de Savannah, j'étais activement occupé en Virginie, sous les ordres du général Green, à rassembler les débris de l'armée de Gates, qui était à mes yeux un héros bien supérieur à son rival heureux Washington. Nous venions d'apprendre le débarquement de l'escadre de M. de Ternay, et la tristesse qui nous avait gagnés à cette époque de revers et de détresse commençait à se dissiper devant l'espoir d'un secours plus considérable que celui qui nous arrivait en effet. Je me promenais dans les bois, à peu de distance du camp, avec Arthur, et nous profitions de ce moment de répit pour nous entretenir enfin d'autre chose que de Cornwallis et de l'infame Arnolds. Long-temps affligés par le spectacle des maux de la nation américaine, par la crainte de voir l'injustice et la cupidité triompher de la cause des peuples, nous nous abandonnions à une douce gaieté. Lorsque j'avais une heure de loisir, j'oubliais mes rudes travaux pour me réfugier dans l'oasis de mes pensées, dans la famille de Sainte-Sévère. Selon ma coutume, à ces heures-là, je racontais au complaisant Arthur quelque scène bouffonne de mes débuts dans la vie au sortir de la Roche-Mauprat. Je lui décrivais tantôt ma première toilette, tantôt le mépris et l'horreur de Mlle Leblanc pour ma personne, et ses recommandations à son ami Saint-Jean de ne jamais approcher de moi à la portée du bras. Je ne sais comment, au milieu de ces amusantes figures, celle du solennel hidalgo Marcasse se présenta à mon imagination, et je me mis à faire la peinture fidèle et détaillée de l'habillement, de la démarche et de la conversation de cet énigmatique personnage. Ce n'est pas que Marcasse fût réellement aussi comique qu'il m'apparaissait à travers ma fantaisie; mais à vingt ans un homme n'est qu'un enfant, surtout lorsqu'il est militaire,

qu'il vient d'échapper à de grands périls, et que la conquête de sa propre vie le remplit d'un orgueil insouciant. Arthur riait de tout son cœur en m'écoutant, et m'assuraitqu'il donnerait tout son bagage de naturaliste pour un animal aussi curieux que celui dont je lui faisais la description. Le plaisir qu'il trouvait à partager mes enfantillages me donnant de la verve, je ne sais si j'aurais pu résister au désir de charger un peu mon modèle, lorsque tout à coup, au détour du chemin, nous nous trouvâmes en présence d'un homme de haute taille pauvrement vêtu, pitoyablement décharné, lequel marchait à nous d'un air grave et pensif, portant à la main une longue épée nue, dont la pointe était pacifiquement baissée jusqu'à terre. Ce personnage ressemblait si fort à celui que je venais de décrire, qu'Arthur, frappé de l'à-propos, fut pris d'un rire inextinguible, et, se rangeant de côté pour laisser passer le Sosie de Marcasse, se jeta sur le gazon au milieu d'une quinte de toux convulsive.

Quant à moi, je ne riais point, car rien de ce qui semble surnaturel ne manque de frapper vivement l'homme le plus habitué au danger. La jambe en avant, l'œil fixe, le bras étendu, nous nous approchions l'un vers l'autre, moi et lui, non pas l'ombre de Marcasse, mais la personne respectable, en chair et en os, de l'hidalgo preneur de taupes.

Pétrifié de surprise, lorsque je vis ce que je prenais pour un spectre porter lentement la main à la corne de son chapeau, et le soulever sans perdre une ligne de sa taille, je reculai de trois pas, et cette émotion, qu'Arthur prit pour une facétie de ma part, augmenta sa gaieté. Le chasseur de belettes n'en fut aucunement ému ; peut-être pensa-t-il, dans son calme judicieux, que c'était la manière d'aborder les gens sur l'autre rive de l'Océan.

Mais la gaieté d'Arthur faillit redevenir contagieuse lorsque Marcasse me dit avec un flegme incomparable : — Il y a long-temps, monsieur Bernard, que j'ai l'honneur de vous chercher. — Il y a long-temps, en effet, mon bon Marcasse, répondis-je en serrant gaiement la main de cet ancien ami ; mais dis-moi par quel pouvoir inouï j'ai eu le bonheur de t'attirer jusqu'ici ? Autrefois, tu passais pour sorcier, le serais-je devenu aussi sans m'en douter ? — Je vous dirai tout cela, mon cher général, répondit Marcasse, que mon uniforme de capitaine éblouissait apparemment ; veuillez

me permettre d'aller avec vous, et je vous dirai bien des choses, bien des choses!

En entendant Marcasse répéter son dernier mot d'une voix affaiblie et comme se faisant écho à lui-même, manie qu'un instant auparavant j'étais en train de contrefaire, Arthur se remit à rire. Marcasse se retourna vers lui, et, l'ayant regardé fixement, le salua avec une gravité imperturbable. Arthur, reprenant tout à coup son sérieux, se leva, et lui rendit son salut jusqu'à terre avec une dignité comique.

Nous retournâmes ensemble au camp. Chemin faisant, Marcasse me raconta son histoire dans ce style bref qui, forçant l'auditeur à mille questions fatigantes, loin de simplifier le discours, le compliquait extraordinairement. Ce fut un grand divertissement pour Arthur; mais comme vous ne trouveriez pas le même plaisir à entendre une relation exacte de cet interminable dialogue, je me bornerai à vous dire comment Marcasse s'était décidé à quitter sa patrie et ses amis pour apporter à la cause américaine le secours de sa longue épée.

M. de La Marche partait pour l'Amérique à l'époque où Marcasse, installé à son château du Berry pour huit jours, faisait sa ronde annuelle sur les poutres et les solives des greniers. La maison du comte, bouleversée de ce départ, se livrait à de merveilleux commentaires sur ce pays lointain, plein de dangers, de prodiges, d'où l'on ne revenait jamais, suivant les beaux-esprits du village, qu'avec une fortune si considérable et tant de lingots d'or et d'argent, qu'il fallait dix vaisseaux pour les rapporter. Sous son extérieur glacé, don Marcasse, semblable aux volcans hyperboréens, cachait une imagination brûlante, un amour passionné pour l'extraordinaire. Habitué à vivre en équilibre sur les ais des charpentes, dans une région évidemment plus élevée que les autres hommes, et n'étant pas insensible à la gloire d'étonner chaque jour les assistans par la hardiesse et la tranquillité de ses manœuvres acrobatiques, il se laissa enflammer par la peinture de l'El Dorado, et cette fantaisie fut d'autant plus vive que, selon son habitude, il ne s'en ouvrit à personne. M. de La Marche fut donc fort surpris, lorsque, la veille de son départ, Marcasse se présenta devant lui, et lui proposa de l'accompagner en Amérique en qualité de valet de chambre. En vain M. de La

Marche lui représenta qu'il était bien vieux pour quitter son état et pour courir les chances d'une existence nouvelle; Marcasse montra tant de fermeté, qu'il finit par le convaincre. Plusieurs raisons déterminèrent M. de La Marche à faire ce singulier choix. Il avait résolu d'emmener un domestique encore plus âgé que le chasseur de belettes, et qui ne le suivait qu'avec beaucoup de répugnance. Mais cet homme avait toute sa confiance, faveur que M. de La Marche accordait difficilement, n'ayant du train d'un homme de qualité que l'apparence, et voulant être servi avec économie, prudence et fidélité. Il connaissait Marcasse pour un homme scrupuleusement honnête, et même singulièrement désintéressé; car il y avait du don Quichotte dans l'ame de Marcasse tout aussi bien que dans sa personne. Il avait trouvé dans une ruine une sorte de trésor, c'est-à-dire un pot de grès renfermant une somme de dix mille francs environ, en vieille monnaie d'or et d'argent, et non-seulement il l'avait remis au possesseur de la ruine, qu'il aurait pu tromper à son aise, mais encore il avait refusé une récompense, disant avec emphase, dans son jargon abréviatif, que *l'honnêteté mourrait se vendant.*

La frugalité de Marcasse, sa discrétion, sa ponctualité, devaient en faire un homme précieux, s'il pouvait s'habituer à mettre ces qualités au service d'autrui. Il y avait seulement à craindre qu'il ne pût s'habituer à la perte de son indépendance; mais avant que l'escadre de M. de Ternay mît à la voile, M. de La Marche pensa qu'il aurait le temps de faire une épreuve suffisante de son nouvel écuyer.

De son côté, Marcasse éprouva bien quelque regret en prenant congé de ses amis et de son pays; car s'il avait des *amis partout, partout une patrie*, comme il disait, faisant allusion à sa vie errante, il avait pour la Varenne une préférence bien marquée, et de tous ses châteaux (car il avait coutume d'appeler siens tous ses gîtes), le château de Sainte-Sévère était le seul où il arrivât avec plaisir et dont il s'éloignât avec regret. Un jour que le pied lui avait manqué sur la toiture, et qu'il avait fait une chute assez grave, Edmée, encore enfant, avait gagné son cœur par les pleurs que cet accident lui avait fait répandre et par les soins naïfs qu'elle lui avait donnés. Depuis que Patience habitait la lisière du parc, Marcasse sentait encore plus d'attrait pour Sainte-Sévère, car Patience était

l'Oreste de Marcasse. Marcasse ne comprenait pas toujours Patience; mais Patience était le seul qui comprît parfaitement Marcasse et qui sût tout ce qu'il y avait d'honnêteté chevaleresque et de bravoure exaltée sous cette bizarre enveloppe. Prosterné devant la supériorité intellectuelle du solitaire, le chasseur de belettes s'arrêtait respectueusement, lorsque la verve poétique, s'emparant de Patience, devenait inintelligible pour son modeste ami. Alors Marcasse, avec une touchante douceur et s'abstenant de questions ou de remarques déplacées, baissait les yeux, et faisant signe de la tête de temps à autre, comme s'il eût compris et approuvé, donnait du moins à son ami l'innocent plaisir d'être écouté sans contradiction.

Cependant Marcasse en avait compris assez pour embrasser les idées républicaines et pour partager les romanesques espérances de nivellement universel et de retour à l'égalité de l'âge d'or que nourrissait ardemment le bonhomme Patience. Ayant plusieurs fois ouï dire à son ami qu'il fallait cultiver ces doctrines avec prudence (précepte que d'ailleurs Patience n'observait guère pour son propre compte), l'hidalgo, puissamment aidé par son habitude et son penchant, ne parlait jamais de sa philosophie; mais il faisait une propagande plus efficace, en colportant du château à la chaumière et de la maison bourgeoise à la ferme ces petites éditions à bon marché de *la Science du bonhomme Richard*, et d'autres menus traités de patriotisme populaire, que, selon la société jésuitique, une société secrète de philosophes voltairiens, voués aux pratiques diaboliques de la franc-maçonnerie, faisait circuler gratis dans les basses classes.

Il y avait donc autant d'enthousiasme révolutionnaire que d'amour pour les aventures dans la subite résolution de Marcasse. Depuis long-temps le loir et la fouine lui paraissaient des ennemis trop faibles, et l'aire aux grains un champ trop resserré pour sa valeur inquiète. Il lisait chaque jour les journaux de la veille dans l'office des bonnes maisons qu'il parcourait, et cette guerre d'Amérique, qu'on signalait comme le réveil de la justice et de la liberté dans l'univers, lui avait semblé devoir amener une révolution en France. Il est vrai qu'il prenait au pied de la lettre cette influence des idées qui devait traverser les mers et venir s'emparer des esprits sur notre continent. Il voyait en rêve une armée

d'Américains victorieux descendant de nombreux vaisseaux et apportant l'olivier de paix et la corne d'abondance à la nation française. Il se voyait dans ce même rêve commandant une légion héroïque, et reparaissant dans La Varenne, guerrier, législateur, émule de Washington, supprimant les abus, renversant les grandes fortunes, dotant chaque prolétaire d'une portion convenable, et, au milieu de ces vastes et rigoureuses mesures, protégeant les bons et loyaux nobles, et leur conservant une existence honorable. Il est inutile de dire que les nécessités douloureuses des grandes crises politiques n'entraient point dans l'esprit de Marcasse, et que pas une goutte de sang répandu ne venait souiller le romanesque tableau que Patience déroulait devant ses yeux.

Il y avait loin de ces espérances gigantesques au métier de valet de chambre de M. de La Marche; mais Marcasse n'avait pas d'autre chemin pour arriver à son but. Les cadres du corps d'armée destiné pour l'Amérique étaient remplis depuis long-temps, et ce n'était qu'en qualité de passager attaché à l'expédition qu'il pouvait prendre place sur un bâtiment marchand à la suite de l'escadre. Il avait questionné l'abbé sur tout cela sans lui dire son projet. Son départ fut un coup de théâtre pour tous les habitans de la Varenne.

A peine eut-il mis le pied sur le rivage de l'Union, qu'il sentit le besoin irrésistible de prendre son grand chapeau et sa grande épée, et d'aller tout seul devant lui à travers bois, comme il avait coutume de faire dans son pays; mais sa conscience lui défendait de quitter son maître après avoir contracté l'engagement de le servir. Il avait compté sur la fortune, et la fortune le seconda. La guerre étant beaucoup plus meurtrière et plus active qu'on ne s'y était attendu, M. de La Marche craignit à tort d'être embarrassé par la santé débile de son maigre écuyer. Pressentant d'ailleurs son désir de liberté, il lui offrit une somme d'argent et des lettres de recommandation pour qu'il pût se joindre comme volontaire aux troupes américaines. Marcasse, sachant la fortune de son maître, refusa l'argent, n'accepta qu'un mince salaire et des recommandations, et partit, léger comme la plus agile des belettes qu'il eût jamais occises.

Son intention était de se rendre à Philadelphie; mais un hasard

inutile à raconter lui ayant fait savoir que j'étais dans le sud, comptant avec raison trouver en moi un conseil et un appui, il était venu me rejoindre, seul, à pied, à travers des contrées inconnues, presque désertes, et souvent pleines de périls de toute espèce. Son habit seul avait souffert, car sa figure jaune n'avait pas changé de nuance, et il n'était pas plus étonné de sa nouvelle destinée que s'il eût parcouru la distance de Sainte-Sévère à la tour Gazeau.

La seule chose insolite que je remarquai en lui, fut qu'il se retournait de temps en temps et regardait en arrière, comme s'il eût été tenté d'appeler quelqu'un; puis aussitôt il souriait et soupirait presque au même instant. Je ne pus résister au désir de lui demander la cause de son inquiétude. — Hélas! répondit-il, habitude ne peut se perdre, un pauvre chien! un bon chien! Toujours dire : ici Blaireau! Blaireau ici!

— J'entends, lui dis-je, Blaireau est mort, et vous ne pouvez vous habituer à l'idée que vous ne le verrez plus sur vos traces?

— Mort! s'écria-t-il avec un geste d'épouvante. Non, Dieu merci! Ami Patience, grand ami! Blaireau heureux, mais triste comme son maître, son maître seul!

— Si Blaireau est chez Patience, dit Arthur, il est heureux en effet, car Patience ne manque de rien; Patience le chérira pour l'amour de vous, et certainement vous reverrez votre digne ami, et votre chien fidèle.

Marcasse leva les yeux sur la personne qui semblait si bien connaître sa vie; mais s'étant assuré qu'il ne l'avait jamais vue, il prit le parti qu'il avait coutume de prendre quand il ne comprenait pas : il souleva son chapeau et salua respectueusement.

Marcasse fut, à ma prompte recommandation, enrôlé sous mes ordres, et peu de temps après, il fut nommé sergent. Ce digne homme fit toute la campagne avec moi, et la fit bravement, et lorsqu'en 1782 je passai sous le drapeau de ma nation, et rejoignis l'armée de Rochambeau, il me suivit, voulant partager mon sort jusqu'à la fin. Dans les premiers jours il fut pour moi un amusement plutôt qu'une société, mais bientôt sa bonne conduite et son intrépidité calme lui méritèrent l'estime de tous, et j'eus lieu d'être fier de mon protégé. Arthur aussi le prit en grande amitié, et

hors du service, il nous accompagnait dans toutes nos promenades, portant la boite du naturaliste, et perforant les serpens de son épée.

Mais lorsque j'essayai de le faire parler de ma cousine, il ne me satisfit point. Soit qu'il ne comprît pas l'intérêt que je mettais à savoir tous les détails de la vie qu'elle menait loin de moi, soit qu'il se fût fait à cet égard une de ces lois invariables qui gouvernaient sa conscience, jamais je ne pus obtenir une solution claire aux doutes qui me tourmentaient. Il me dit bien d'abord qu'il n'était question de son mariage avec personne; mais quelque habitué que je fusse à la manière vague dont il s'exprimait, je m'imaginai qu'il avait fait cette réponse avec embarras et de l'air d'un homme qui s'est engagé à garder un secret. L'honneur me défendait d'insister au point de lui laisser voir mes espérances; il y eut donc toujours entre nous un point douloureux auquel j'évitais de toucher, et sur lequel, malgré moi, je me trouvais revenir toujours. Tant qu'Arthur fut près de moi, je gardai ma raison, j'interprétai les lettres d'Edmée dans le sens le plus loyal; mais quand j'eus la douleur de me séparer de lui, mes souffrances se réveillèrent, et le séjour de l'Amérique me pesa de plus en plus.

Cette séparation eut lieu lorsque je quittai l'armée américaine pour faire la guerre sous les ordres du général français. Arthur était Américain, et il n'attendait d'ailleurs que l'issue de la guerre pour se retirer du service et se fixer à Boston, auprès du docteur Cooper, qui l'aimait comme son fils, et qui se chargea de l'attacher à la bibliothèque de la société de Philadelphie, en qualité de bibliothécaire principal. C'était tout ce qu'Arthur avait désiré comme récompense de ses travaux.

Les évènemens qui remplirent ces dernières années appartiennent à l'histoire. Je vis la paix proclamer l'existence des États-Unis avec une joie toute personnelle. Le chagrin s'était emparé de moi, ma passion n'avait fait que grandir et ne laissait point de place aux enivremens de la gloire militaire. J'allai, avant mon départ, embrasser Arthur, et je m'embarquai avec le brave Marcasse, partagé entre la douleur de quitter mon seul ami et la joie de revoir mes seules amours. L'escadre dont je faisais partie éprouva de grandes vicissitudes dans la traversée, et plusieurs fois je renonçai à l'espérance de mettre jamais un genou en terre devant Edmée,

sous les grands chênes de Sainte-Sévère. Enfin, après une dernière tempête essuyée sur les côtes de France, je mis le pied sur les grèves de la Bretagne, et je tombai dans les bras de mon pauvre sergent, qui avait supporté, sinon avec plus de force physique, du moins avec plus de tranquillité morale, les maux communs; et nos larmes se confondirent.

XVI.

Nous partîmes de Brest sans nous faire précéder d'aucune lettre.

Lorsque nous approchâmes de la Varenne, nous mîmes pied à terre, et envoyant la chaise de poste par le plus long chemin, nous prîmes à travers bois. Quand je vis les arbres du parc élever leurs têtes vénérables au-dessus des bois-taillis, comme une grave phalange de druides au milieu d'une multitude prosternée, mon cœur battit si fort, que je fus forcé de m'arrêter. — Eh bien! me dit Marcasse en se retournant d'un air presque sévère, et comme s'il m'eût reproché ma faiblesse; mais un instant après je vis sa philosophie également compromise par une émotion inattendue. Un petit glapissement plaintif et le frôlement d'une queue de renard dans ses jambes l'ayant fait tressaillir, il jeta un grand cri, en reconnaissant Blaireau. Le pauvre animal avait senti son maître de loin, il était accouru avec l'agilité de sa première jeunesse pour se rouler à nos pieds. Nous crûmes un instant qu'il allait y mourir, car il resta immobile, et comme crispé sous la main caressante de Marcasse; puis, tout à coup se relevant comme frappé d'une idée digne d'un homme, il repartit avec la rapidité de l'éclair, et se dirigea vers la cabane de Patience.

— Oui! va avertir mon ami, brave chien! s'écria Marcasse, plus ami que toi serait plus qu'homme. — Il se retourna vers moi, et je vis deux grosses larmes rouler sur les joues de l'impassible hidalgo.

Nous doublâmes le pas jusqu'à la cabane. Elle avait subi de notables améliorations; un joli jardin rustique, clos par une haie vive adossée à des quartiers de roc, s'étendait autour de la maisonnette; nous arrivâmes, non plus, par le sentier pierreux, mais par une belle allée, aux deux côtés de laquelle des légumes splendides s'étalaient en lignes régulières comme une armée en ordre

de marche. Un bataillon de choux composait l'avant-garde. Les carottes et les salades formaient le corps principal, et le long de la haie l'oseille modeste fermait le cortége. De jolis pommiers, déjà forts, inclinaient sur ces plantes leur parasol de verdure; et les poiriers en quenouille, alternant avec les poiriers en éventail, les bordures de thym et de sauge baisant le pied des tournesols et des giroflées, trahissaient dans Patience un singulier retour à des idées d'ordre social et à des habitudes de luxe.

Ce changement était si notable, que je croyais ne plus trouver Patience dans cette habitation. Une inquiétude plus grave encore commençait à me gagner; elle se changea presque en certitude, lorsque je vis deux jeunes gens du village occupés à tailler les espaliers. Notre traversée avait duré plus de quatre mois, et il y en avait bien six que nous n'avions entendu parler du solitaire. Mais Marcasse ne ressentait aucune crainte; Blaireau lui avait dit que Patience vivait, et les traces du petit chien fraîchement marquées sur le sable de l'allée attestaient la direction qu'il avait prise. Néanmoins, j'avais tellement peur de voir troubler la joie d'un pareil jour, que je n'osai pas faire une question aux jardiniers de Patience, et que je suivis en silence l'hidalgo, dont l'œil attendri se promenait sur ce nouvel Éden, et dont la bouche discrète ne laissait échapper que le mot *changement*, plusieurs fois répété.

Enfin, l'impatience me prit; l'allée était interminable, bien que très courte en réalité; et je me mis à courir, le cœur bondissant d'émotion : Edmée, me disais-je, est peut-être là.

Elle n'y était pourtant pas, et je n'entendis que la voix du solitaire qui disait : Ah! ça, qu'est-ce qu'il y a donc? ce pauvre vieux chien est-il devenu enragé? A bas, Blaireau! Vous n'auriez pas tourmenté votre maître de la sorte. Ce que c'est que de gâter les gens.

—Blaireau n'est pas enragé, dis-je en entrant, êtes-vous donc devenu sourd à l'approche d'un ami, maître Patience?

Patience laissa retomber sur sa table une pile d'argent qu'il était en train de compter, et vint à moi avec son ancienne cordialité. Je l'embrassai; il fut surpris et touché de ma joie; puis, me regardant de la tête aux pieds, il s'émerveillait du changement opéré dans ma personne, lorsque Marcasse parut sur le seuil de la porte.

Alors Patience, avec une expression sublime, s'écria en levant

sa large main vers le ciel : « Les paroles du Cantique ! Maintenant, je puis mourir, mes yeux ont vu celui que j'attendais. » L'hidalgo ne dit rien, il leva son chapeau comme de coutume, et s'asseyant sur une chaise, il devint pâle, et ferma les yeux. Son chien sauta sur ses genoux en témoignant sa tendresse par des essais de petits cris qui se changeaient en éternuemens multipliés. (Vous savez qu'il était *muet de naissance*.) Tout tremblant de vieillesse et de joie, il alongea son nez pointu vers le long nez de son maître ; mais son maître ne lui répondit pas comme à l'ordinaire : A bas, Blaireau ! — Marcasse était évanoui.

Cette ame aimante, qui ne savait pas plus que celle de Blaireau se manifester par la parole, succombait sous le poids de son bonheur. Patience courut lui chercher un grand *pichet* de vin du pays, de seconde année, c'est-à-dire du plus vieux et du meilleur possible ; il lui en fit avaler quelques gouttes dont la verdeur le ranima. L'hidalgo excusa sa faiblesse en l'attribuant à la fatigue et à la chaleur ; il ne voulut ou ne sut pas l'attribuer à son véritable motif. Il est des ames qui s'éteignent, après avoir brûlé pour tout ce qu'il y a de beau et de grand dans l'ordre moral, sans avoir trouvé le moyen et même sans avoir senti le besoin de se manifester aux autres.

Quand les premiers élans furent calmés chez Patience, qui était aussi expansif que son ami l'était peu. — Ah ! ça, me dit-il, je vois, mon officier, que vous n'avez pas envie de rester ici long-temps. Allons donc vite où vous êtes pressé d'arriver. On va être bien surpris et bien content, je vous jure. — Nous pénétrâmes dans le parc, et en le traversant, Patience nous expliqua le changement survenu dans son habitation et dans sa vie. — Quant à moi, vous voyez que je n'ai pas changé, nous dit-il. Même tenue, mêmes allures ; et si je vous ai servi du vin tout à l'heure, je n'ai pas cessé pour cela de boire de l'eau. Mais j'ai de l'argent et des terres, et des ouvriers, dà ! Eh bien ! tout cela, c'est malgré moi, comme vous allez le savoir. Il y a trois ans environ, Mlle Edmée me parla de l'embarras où elle était pour faire la charité à propos. L'abbé était aussi malhabile qu'elle. On les trompait tous les jours, en leur tirant de l'argent pour en faire un méchant usage, tandis que des journaliers, fiers et laborieux, manquaient de tout, sans qu'on pût le savoir. Elle craignait de les humilier en allant s'enquérir de leurs be-

soins; et, lorsque de mauvais sujets s'adressaient à elle, elle aimait mieux être leur dupe que de se tromper au détriment de la charité. De cette manière, elle dépensait beaucoup d'argent, et faisait peu de bien. Je lui fis alors entendre que l'argent était la chose la moins nécessaire aux nécessiteux; que ce qui rendait les hommes vraiment malheureux, ce n'était pas de ne pouvoir se vêtir mieux que les autres, aller au cabaret le dimanche, étaler à la grand'messe un bas bien blanc avec une jarretière rouge sur le genou, de ne pouvoir dire : Ma jument, ma vache, ma vigne, mon grenier, etc.; mais bien d'avoir le *corps faible et la saison dure*, de ne pouvoir se préserver du froid, du chaud, des maladies, *de la grand' soif et de la grand' faim*. Je lui dis donc de ne pas juger de la force et de la santé des paysans d'après moi, mais d'aller s'informer elle-même de leurs maladies et de ce qui manquait à leur ménage. Ces gens-là ne sont pas philosophes, ils ont de la vanité, ils aiment la braverie, mangent le peu qu'ils gagnent pour paraître, et n'ont pas la prévoyance de se priver d'un petit plaisir pour mettre en réserve une ressource contre les grands besoins. Enfin, ils ne savent pas gouverner l'argent, ils vous disent qu'ils ont des dettes; et s'il est vrai qu'ils en aient, il n'est pas vrai qu'ils emploient à les payer l'argent que vous leur donnez. Ils ne songent pas au lendemain, ils paient l'intérêt aussi haut qu'on veut le leur faire payer, et ils achètent avec votre argent une chenevière ou un mobilier, afin que les voisins s'étonnent et soient jaloux. Cependant les dettes augmentent tous les ans, et au bout du compte, il faut vendre chenevière et mobilier, parce que le créancier, qui est toujours un d'entre eux, veut son remboursement ou de tels intérêts, qu'on ne peut y suffire. Tout s'en va, le fonds emporte le fonds; les intérêts ont emporté le revenu; on est vieux, on ne peut plus travailler. Les enfans vous abandonnent, parce que vous les avez mal élevés et qu'ils ont les mêmes passions et les même vanités que vous; il vous faut prendre une besace et aller de porte en porte demander du pain, parce que vous êtes habitué au pain et ne sauriez, sans mourir, manger des racines comme le sorcier Patience, rebut de la nature, que tout le monde hait et méprise, parce qu'il ne s'est pas fait mendiant. Le mendiant, au reste, n'est guère plus malheureux que le journalier, moins peut-être. Il n'a plus ni bonne ni sotte fierté, il ne

souffre plus. Les gens du pays sont bons; aucun *besacier* ne manque d'un gîte et d'un souper en faisant sa ronde; les paysans lui chargent le dos de morceaux de pain, si bien qu'il peut nourrir volaille et pourceau dans la petite cahutte où il laisse un enfant ou une vieille parente pour soigner son bétail. Il y revient toutes les semaines passer deux ou trois jours à ne rien faire et à compter les pièces de deux sous qu'il a reçues. Cette pauvre monnaie lui sert souvent à satisfaire des besoins superflus que l'oisiveté engendre. Un métayer prend bien rarement du tabac; beaucoup de mendians ne peuvent s'en passer et en demandent avec plus d'avidité que du pain. Ainsi, le mendiant n'est pas plus à plaindre que le travailleur; mais il est corrompu et débauché, quand il n'est pas méchant et féroce, ce qui, du reste, est assez rare.

Voici donc ce qu'il faudrait faire, et l'abbé m'a dit que cela était l'avis de vos philosophes. Il faudrait que les personnes qui font comme vous beaucoup de charités particulières, les fissent sans consulter la fantaisie de celui qui demande, mais bien après avoir reconnu ses véritables besoins. Edmée m'objecta que cette connaissance-là lui serait impossible, qu'il y faudrait passer toutes ses journées, et abandonner M. le chevalier qui se fait vieux, et qui ne peut plus lire ni rien faire sans les yeux et la tête de sa fille. L'abbé aimait trop à s'instruire pour son compte, dans les livres des savans, pour avoir du temps de reste. — Voilà à quoi sert la belle science de la vertu, lui dis-je, elle fait qu'on oublie d'être vertueux. — Tu as bien raison, repartit Edmée, mais comment faire? — Je promis d'y songer, et voilà ce que j'imaginai. Je me promenai tous les jours du côté des terres, au lieu de me promener comme d'habitude du côté des bois. Cela me coûta beaucoup; j'aime à être seul, et partout, je fuyais l'homme, depuis tant d'années que je n'en sais plus le compte. Enfin, c'était un devoir, je le fis. J'approchai des maisons; je m'enquis d'abord par-dessus la haie, et puis jusque dans l'intérieur des habitations, et comme par manière de conversation, de ce que je voulais savoir. D'abord on me reçut comme un chien perdu en temps de sécheresse, et je vis, avec un chagrin que j'eus bien de la peine à cacher, la haine et la méfiance sur toutes ces figures. Je n'avais pas voulu vivre avec les hommes, mais je les aimais; je les savais plus malheureux que méchans; j'avais passé tout mon temps à

m'affliger de leurs maux, à m'indigner contre ceux qui les causaient; et quand, pour la première fois, j'entrevoyais la possibilité de faire quelque chose pour quelques-uns, ceux-là fermaient bien vite leur porte du plus loin qu'ils m'apercevaient, et leurs enfans, de beaux enfans que j'aime tant, se cachaient dans les fossés pour n'avoir pas la fièvre, que je donnais, disait-on, avec le regard. Cependant, comme on savait l'amitié qu'Edmée avait pour moi, on n'osa pas me repousser ouvertement, et je vins à bout de savoir ce qui nous intéressait. Elle apporta remède à tous les maux que je lui fis connaître. Une maison était lézardée, et tandis que la jeune fille portait un tablier de cotonnade à quatre livres l'aune, la pluie tombait sur le lit de la grand' mère, et sur le berceau des petits enfans; on fit réparer les toits et les murailles, les matériaux furent fournis et les ouvriers payés par nous; mais plus d'argent pour les beaux tabliers. Ailleurs une vieille femme était réduite à mendier, parce qu'elle n'avait écouté que son cœur en donnant son bien à ses enfans, qui la mettaient à la porte, ou lui rendaient la vie si dure à la maison, qu'elle aimait mieux vagabonder. Nous nous fîmes les avocats de la vieille, avec menace de porter, à nos frais, l'affaire devant les tribunaux, et nous obtînmes, pour elle, une pension que nous augmentâmes de nos deniers, quand elle ne suffisait pas. Nous amenâmes plusieurs vieillards, qui se trouvaient dans la même position, à s'associer et à se mettre en pension chez l'un d'entre eux à qui nous fîmes un petit fonds, et qui, ayant de l'industrie et de l'ordre, fit de bonnes affaires, à tel point que ses enfans vinrent faire leur paix et demander à l'aider dans son établissement. Nous fîmes bien d'autres choses encore dont le détail serait trop long et que vous verrez de reste. Je dis *nous*, parce que peu à peu, quoique je ne voulusse me mêler de rien au-delà de ce que j'avais fait, je fus entraîné et forcé à faire davantage, à me mêler de beaucoup de choses, et finalement de tout. Bref, c'est moi qui prends les informations, qui dirige les travaux et qui fais les négociations. Mlle Edmée a voulu qu'il y eût de l'argent dans mes mains, que je pusse en disposer sans la consulter d'avance; c'est ce que je ne me suis jamais permis, et aussi jamais elle ne m'a contredit une seule fois dans mes idées. Mais tout cela, voyez-vous, m'a donné bien de la fatigue et bien du souci. Depuis que les habitans

savent que je suis un *petit Turgot*, ils se sont mis ventre à terre devant moi, et cela m'a fait de la peine. J'ai donc des amis dont je ne me soucie pas, et j'ai aussi des ennemis dont je me passerais bien. Les *faux besoigneux* m'en veulent de ne pas être leur dupe; il y a des indiscrets et des gens sans vertu qui trouvent qu'on fait toujours trop pour les autres, jamais assez pour eux. Au milieu de ce bruit et de ces tracasseries, je ne me promène plus la nuit, je ne dors plus le jour; je suis monsieur Patience, et non plus le sorcier de la tour Gazeau, mais je ne suis plus le solitaire; et croyez-moi, je voudrais de tout mon cœur être né égoïste, et jeter là le collier pour retourner à ma vie sauvage et à ma liberté.

Patience nous ayant fait ce récit, nous lui fîmes compliment; mais nous nous permîmes une objection contre sa prétendue abnégation personnelle : ce jardin magnifique attestait une transaction avec les *nécessités superflues*, dont il avait toute sa vie déploré l'usage chez les autres. — Cela, dit-il en alongeant le bras du côté de son enclos, cela ne me regarde pas; ils l'ont fait malgré moi; mais comme c'étaient de braves gens et que mon refus les affligeait, j'ai été forcé de le souffrir. Sachez que si j'ai fait bien des ingrats, j'ai fait aussi quelques heureux reconnaissans. Or, deux ou trois familles auxquelles j'ai rendu service, ont cherché tous les moyens possibles de me faire plaisir, et comme je refusais tout, on a imaginé de me surprendre. Une fois, j'avais été passer plusieurs jours à la Berthenoux pour une affaire de confiance dont on m'avait chargé, car on en est venu à me supposer un grand esprit, tant les gens sont portés à passer d'une extrémité à l'autre. Quand je revins, je trouvai ce jardin tracé, planté et fermé comme vous l'avez vu. J'eus beau me fâcher, dire que je ne voulais pas travailler, que j'étais trop vieux, et que le plaisir de manger quelques fruits de plus ne valait pas la peine que ce jardin allait me coûter à entretenir; on n'en tint compte et on l'acheva, en me déclarant que je n'aurais rien à y faire, parce qu'on se chargeait de le cultiver pour moi. En effet, depuis deux ans, les braves gens n'ont pas manqué de venir, tantôt celui-ci, tantôt celui-là, passer dans chaque saison le temps nécessaire à son parfait entretien. Au reste, quoique je n'aie rien changé à ma manière de vivre, le produit de ce jardin m'a été utile; j'ai pu nourrir, pendant l'hiver, plusieurs pauvres avec mes légumes; les

fruits me servent à gagner l'amitié des petits enfans, qui ne crient plus *au loup* quand ils me voient, et qui s'enhardissent jusqu'à venir embrasser le sorcier. On m'a aussi forcé d'accepter du vin et de temps en temps du pain blanc et des fromages de vache; mais tout cela ne me sert qu'à faire politesse aux anciens du village, quand ils viennent m'exposer les besoins de l'endroit et me charger d'en informer le château. Ces honneurs ne me tournent pas la tête, voyez-vous, et même je puis dire que quand j'aurai fait à peu près tout ce que j'ai à faire, je laisserai là les soucis de la grandeur et je retournerai à la vie du philosophe, peut-être à la tour Gazeau, qui sait?

Nous touchions au terme de notre marche. En mettant le pied sur le perron du château, je joignis les mains, et saisi d'un sentiment religieux, j'invoquai le ciel avec une sorte de terreur. Je ne sais quel vague effroi se réveilla; j'imaginai tout ce qui pouvait m'empêcher d'être heureux, et j'hésitai à franchir le seuil de la maison; puis, je m'élançai. Un nuage passa devant mes yeux; un bourdonnement remplit mes oreilles. Je rencontrai Saint-Jean, qui, ne me reconnaissant pas, fit un grand cri et se jeta devant moi pour m'empêcher d'entrer sans être annoncé; je le poussai hors de mon chemin, et il tomba consterné sur une chaise, dans l'antichambre, tandis que je franchissais la porte du salon avec impétuosité. Mais au moment de la pousser brusquement, je m'arrêtai saisi d'un nouvel effroi, et j'ouvris si timidement, qu'Edmée, occupée à broder au métier, ne leva pas les yeux, croyant reconnaître, dans ce léger bruit, la manière respectueuse de Saint-Jean. Le chevalier dormait et ne s'éveilla pas. Ce vieillard, grand et maigre comme tous les Mauprat, était affaissé sur lui-même, et sa tête pâle et ridée, que l'insensibilité du tombeau semblait avoir déjà enveloppée, ressemblait à une des figures anguleuses, en chêne sculpté, qui ornaient le dossier de son grand fauteuil. Il avait les pieds alongés devant un feu de sarment, quoique le soleil fût chaud, et qu'un clair rayon tombât sur sa tête blanche et la fît briller comme l'argent. Comment vous peindrais-je ce que me fit éprouver l'attitude d'Edmée? Elle était penchée sur sa tapisserie, et de temps en temps elle levait les yeux sur son père, pour interroger les moindres mouvemens de son sommeil; mais que de patience et de résignation dans tout son être! Edmée

n'aimait pas les travaux d'aiguille; elle avait l'esprit trop sérieux pour attacher de l'importance à l'effet d'une nuance à côté d'une nuance, et à la régularité d'un point pressé contre un autre point. D'ailleurs elle avait le sang impétueux; et quand son esprit n'était pas absorbé par le travail de l'intelligence, il lui fallait de l'exercice et le grand air. Mais depuis que son père, en proie aux infirmités de la vieillesse, ne quittait presque plus son fauteuil, elle ne quittait plus son père un seul instant, et ne pouvant toujours lire et vivre par l'esprit, elle avait senti la nécessité d'adopter ces occupations féminines, qui sont, disait-elle, les amusemens de la captivité. Elle avait donc vaincu son caractère d'une manière héroïque. Dans une de ces luttes obscures qui s'accomplissent souvent sous nos yeux, sans que nous en soupçonnions le mérite, elle avait fait plus que de dompter son caractère, elle avait changé jusqu'à la circulation de son sang. Je la trouvai maigrie, et son teint avait perdu cette première fleur de la jeunesse, qui est comme la fraîche vapeur que l'haleine du matin dépose sur les fruits, et qui s'enlève au moindre choc extérieur, bien que l'ardeur du soleil l'ait respectée. Mais il y avait, dans cette pâleur précoce et dans cette maigreur un peu maladive, un charme indéfinissable; son regard plus enfoncé, et toujours impénétrable, avait moins de fierté et plus de mélancolie qu'autrefois; sa bouche plus mobile avait le sourire plus fin et moins dédaigneux. Lorsqu'elle me parla, il me sembla voir deux personnes en elle, l'ancienne et la nouvelle; et au lieu d'avoir perdu de sa beauté, je trouvai qu'elle avait complété l'idéal de la perfection. J'ai pourtant ouï dire alors à plusieurs personnes qu'elle avait *beaucoup changé*, ce qui voulait dire, selon elles, qu'elle avait beaucoup perdu. Mais la beauté est comme un temple dont les profanes ne voient que les richesses extérieures. Le divin mystère de la pensée de l'artiste ne se révèle qu'aux grandes sympathies, et le moindre détail de l'œuvre sublime renferme une inspiration qui échappe à l'intelligence du vulgaire. Un de vos modernes écrivains a dit cela, je crois, en d'autres termes, et beaucoup mieux. Quant à moi, dans aucun moment de sa vie, je n'ai trouvé Edmée moins belle que dans un autre moment; jusque dans les heures de souffrance où la beauté semble effacée dans le sens matériel, la sienne se divinisait à mes

yeux, et me révélait une nouvelle beauté morale dont le reflet éclairait son visage. Au reste, je suis doué médiocrement sous le rapport des arts, et si j'avais été peintre, je n'aurais pu reproduire qu'un seul type, celui dont mon ame était remplie; car une seule femme m'a semblé belle dans le cours de ma longue vie: ce fut Edmée.

Je restai quelques instans à la regarder, pâle et touchante, triste, mais calme, vivante image de la piété filiale, de la force enchaînée par l'affection; puis je m'élançai et tombai à ses pieds sans pouvoir dire un mot. Elle ne fit pas un cri, pas une exclamation; mais elle entoura ma tête de ses deux bras, et la tint longtemps serrée contre sa poitrine. Dans cette forte étreinte, dans cette joie muette, je reconnus le sang de ma race, je sentis ma sœur. Le bon chevalier, réveillé en sursaut, l'œil fixe, le coude appuyé sur son genou, et le corps plié en avant, nous regardait en disant : Eh bien! qu'est-ce donc que cela? Il ne pouvait voir mon visage caché dans le sein d'Edmée; elle me poussa vers lui, et il me serra dans ses bras affaissés avec un élan de tendresse généreuse qui lui rendit un instant la vigueur de la jeunesse.

Vous pouvez imaginer les questions dont on m'accabla, et les soins qui me furent prodigués. Edmée était pour moi une mère véritable. Cette bonté expansive et confiante avait tant de sainteté, que, pendant toute cette journée, je n'eus pas auprès d'elle d'autres pensées que celles que j'aurais eues, si j'avais été réellement son fils. Je fus vivement touché du soin qu'on prit de ménager à l'abbé la surprise de mon retour; j'y vis une preuve certaine de la joie qu'il en devait ressentir. On me fit cacher sous le métier d'Edmée et on me couvrit de la grande toile verte dont elle enveloppait son ouvrage. L'abbé s'assit tout près de moi, et je lui fis faire un cri en lui prenant les jambes. C'était une plaisanterie que j'avais l'habitude de lui faire autrefois, et lorsque je sortis de ma cachette, en renversant brusquement le métier et en faisant rouler tous les pelotons de laine sur le parquet, il y eut sur son visage une expression de joie et de terreur tout-à-fait bizarre.

Mais je vous tiens quitte de toutes ces scènes d'intérieur, sur lesquelles ma mémoire se reporte, malgré moi, avec trop de complaisance.

XVII.

Un immense changement s'était opéré en moi, dans le cours de six années. J'étais un homme à peu près semblable aux autres; les instincts étaient parvenus à s'équilibrer presque avec les affections, et les impressions avec le raisonnement. Cette éducation sociale s'était faite naturellement. Je n'avais eu qu'à accepter les leçons de l'expérience et les conseils de l'amitié. Il s'en fallait de beaucoup que je fusse un homme instruit, mais j'étais arrivé à pouvoir acquérir rapidement une instruction solide. J'avais sur toutes choses des notions aussi claires qu'on pouvait les avoir de mon temps. Je sais que depuis cette époque la science de l'homme a fait des progrès réels; je les ai suivis de loin, et je n'ai jamais songé à les nier. Or, comme je ne vois pas tous les hommes de mon âge se montrer aussi raisonnables, j'aime à croire que j'ai été mis de bonne heure dans une voie assez droite, puisque je ne me suis pas arrêté dans l'impasse des erreurs et des préjugés.

Les progrès de mon esprit et de ma raison parurent satisfaire Edmée. — Je n'en suis pas étonnée, me dit-elle; vos lettres me l'avaient appris; mais j'en jouis avec un orgueil maternel.

Mon bon oncle n'avait plus la force de se livrer, comme autrefois, à d'orageuses discussions, et je crois vraiment que, s'il eût conservé cette force, il eût un peu regretté de ne plus trouver en moi l'antagoniste infatigable qui l'avait tant contrarié jadis. Il fit même quelques essais de contradiction pour m'éprouver; mais j'eusse regardé alors comme un crime de lui donner ce dangereux plaisir. Il eut un peu d'humeur, et trouva que je le traitais trop en vieillard. Pour le consoler, je détournai la conversation vers l'histoire du passé qu'il avait traversé, et je l'interrogeai sur beaucoup de points où son expérience le servait mieux que mes lumières. De cette manière, j'acquis de bonnes notions sur l'esprit de conduite dans les affaires personnelles, et je satisfis pleinement son légitime amour-propre. Il me prit en amitié par sympathie, comme il m'avait adopté par générosité naturelle et par esprit de famille. Il ne me cacha pas que son plus grand désir, avant de s'endormir du sommeil éternel, était de me voir devenir l'époux d'Edmée; et lorsque je lui répondis que c'était l'unique pensée

de ma vie, l'unique vœu de mon ame : — Je le sais, je le sais, me dit-il; tout dépend d'elle, et je crois qu'elle n'a plus de motifs d'hésitation. — Je ne vois pas, ajouta-t-il après un instant de silence et avec un peu d'humeur, ceux qu'elle pourrait alléguer à présent.

D'après cette parole, la première qui lui fût échappée sur le sujet qui m'intéressait le plus, je vis que depuis long-temps il était favorable à mes désirs, et que l'obstacle, s'il en existait encore un, venait d'Edmée. La dernière réflexion de mon oncle impliquait un doute que je ne cherchai pas à éclaircir, et qui me laissa beaucoup d'inquiétude. La fierté chatouilleuse d'Edmée m'inspirait tant de crainte, sa bonté ineffable m'imposait tant de respect, que je n'osai lui demander ouvertement de se prononcer sur mon sort. Je pris le parti d'agir comme si je n'eusse pas entretenu d'autre espérance que celle d'être à jamais son frère et son ami.

Un évènement qui fut long-temps inexplicable vint faire diversion pendant quelques jours à mes pensées. Je m'étais d'abord refusé à aller prendre possession de la Roche-Mauprat. — Il faut absolument, m'avait dit mon oncle, que vous alliez voir les améliorations que j'ai faites à votre domaine, les terres qu'on a mises en bon état de culture, le cheptel que j'ai recomposé dans chacune de vos métairies. Vous devez enfin vous mettre au courant de vos affaires, montrer à vos paysans que vous vous intéressez à leurs travaux; autrement, après ma mort, tout ira de mal en pis; vous serez forcé d'affermer, ce qui vous rapportera peut-être davantage, mais diminuera la valeur de votre fonds. Je suis trop vieux maintenant pour aller surveiller votre bien. Il y a deux ans que je n'ai pu quitter cette misérable robe de chambre; l'abbé n'y entend rien; Edmée est une excellente tête, mais elle ne peut pas se décider à aller dans cet endroit-là. Elle dit qu'elle y a eu trop peur, ce qui est un enfantillage. — Je sens que je dois montrer plus de courage, lui répondis-je; et pourtant, mon bon oncle, ce que vous me prescrivez est pour moi la chose la plus rude qui soit au monde. Je n'ai pas mis le pied sur cette terre maudite depuis le jour où j'en suis sorti arrachant Edmée à ses ravisseurs. Il me semble que vous me chassez du ciel pour m'envoyer visiter l'enfer. Le chevalier haussa les épaules; l'abbé me conjura de prendre

sur moi de le satisfaire; c'était une véritable contrariété pour mon bon oncle que ma résistance. Je me soumis; et résolu à me vaincre, je pris congé d'Edmée pour deux jours. L'abbé voulait m'accompagner pour me distraire des tristes pensées qui allaient m'assiéger; mais je me fis scrupule de l'éloigner d'Edmée pendant ce court espace de temps; je savais combien il lui était nécessaire. Attachée comme elle l'était au fauteuil du chevalier, sa vie était si grave, si retirée, que le plus petit évènement s'y faisait sentir. Chaque année avait augmenté son isolement, et il était devenu à peu près complet depuis que la caducité du chevalier avait chassé de sa table les chansons et les bons mots, enfans joyeux du vin. Il avait été grand chasseur, et la Saint-Hubert, se trouvant précisément sa fête, avait rassemblé jadis autour de lui, à cette époque, toute la noblesse du pays. Long-temps les cours avaient retenti des hurlemens de la meute; long-temps les écuries avaient serré deux longues files de chevaux fringans entre leurs stalles luisantes; long-temps la voix du cor avait plané sur les grands bois d'alentour, ou sonné la fanfare sous les fenêtres de la grand'salle, à chaque toast de la brillante compagnie. Mais ces beaux jours avaient disparu depuis long-temps; le chevalier ne chassait plus, et l'espoir d'obtenir la main de sa fille ne retenait plus autour de son fauteuil les jeunes gens ennuyés de sa vieillesse, de ses attaques de goutte, et des histoires qu'il redisait le soir, ne se souvenant plus de les avoir dites le matin. Les refus obstinés d'Edmée et le renvoi de M. de La Marche avaient causé bien de la surprise et donné lieu à bien des recherches de curiosité. Un jeune homme amoureux d'elle, éconduit comme les autres, et poussé par un sot et lâche orgueil à se venger de la seule femme de sa classe, qui, selon lui, eût osé le repousser, découvrit qu'Edmée avait été enlevée par les *coupe-jarrets*, et fit courir le bruit qu'elle avait passé une nuit d'orgie à la Roche-Mauprat. C'est tout au plus s'il daigna dire qu'elle n'avait cédé qu'à la violence. Edmée imposait trop de respect et d'estime pour qu'on l'accusât de complaisance avec les brigands; mais elle passa bientôt pour avoir été victime de leur brutalité. Marquée d'une tache ineffaçable, elle ne fut plus recherchée de personne. Mon absence ne servit qu'à confirmer cette opinion. Je l'avais sauvée de la mort, disait-on, mais non pas de la honte, et je ne pouvais en faire ma femme; j'en étais amoureux,

et je la fuyais pour ne pas succomber à la tentation de l'épouser. Tout cela avait tant de vraisemblance, qu'il eût été difficile de faire accepter au public la véritable version. Elle le fut d'autant moins, qu'Edmée n'avait pas voulu agir en conséquence, et faire cesser les méchans bruits en donnant sa main à un homme qu'elle ne pouvait pas aimer. Telles étaient les causes de son isolement; je ne les sus bien que plus tard. Mais voyant l'intérieur si austère du chevalier et la sérénité si mélancolique d'Edmée, je craignis de faire tomber une feuille sèche sur cette onde endormie, et je suppliai l'abbé de rester auprès d'elle jusqu'à mon retour. Je ne pris avec moi que mon fidèle sergent Marcasse, qu'Edmée n'avait pas voulu laisser s'éloigner de moi, et qui partageait la cabane élégante et la vie administrative de Patience.

J'arrivai à la Roche-Mauprat, par une soirée brumeuse, aux premiers jours de l'automne; le soleil était voilé, la nature s'assoupissait dans le silence et dans la brume; les plaines étaient désertes, l'air seul était rempli du mouvement et du bruit des grandes phalanges d'oiseaux de passage; les grues dessinaient dans le ciel des triangles gigantesques, et les cicognes, passant à une hauteur incommensurable, remplissaient les nuées de cris mélancoliques, qui planaient sur les campagnes attristées comme le chant funèbre des beaux jours. Pour la première fois de l'année, je sentis le froid de l'atmosphère, et je crois que tous les hommes sont saisis d'une tristesse instinctive à l'approche de la saison rigoureuse. Il y a dans les premiers frimats quelque chose qui rappelle à l'homme la prochaine dispersion des élémens de son être.

Nous avions traversé les bois et les bruyères, mon compagnon et moi, sans nous dire une seule parole; nous avions fait un long détour pour éviter la tour Gazeau, que je ne me sentais pas la force de revoir. Le soleil se couchait dans des voiles gris quand nous franchîmes la herse de la Roche-Mauprat. Cette herse était brisée, le pont ne se levait plus, et ne donnait plus passage qu'à de paisibles troupeaux et à leurs insoucians *pâtours*. Les fossés étaient à demi comblés, et déjà l'oseraie bleuâtre étendait ses rameaux flexibles sur les basses eaux; l'ortie croissait au pied des tours écroulées, et les traces du feu semblaient encore fraîches sur les murs. Les bâtimens de ferme étaient tous renouvelés, et la basse-cour, pleine de bétail, de volailles, d'enfans, de chiens

de berger et d'instrumens aratoires, contrastait avec cette sombre enceinte, où je croyais encore voir monter la flamme rouge des assaillans, et couler le sang noir des Mauprat.

Je fus reçu avec la cordialité tranquille et un peu froide des paysans du Berry. On n'essaya pas de me plaire; mais on ne me laissa manquer de rien. Je fus installé dans le seul des anciens bâtimens qui n'eût pas été endommagé lors du siége du donjon, ou abandonné depuis cette époque à l'action du temps. C'était un corps de logis dont l'architecture massive remontait au x[e] siècle; la porte était plus petite que les fenêtres, et les fenêtres elles-mêmes donnaient si peu de jour, qu'il fallut allumer les flambeaux pour y pénétrer, quoique le soleil fût à peine couché. Ce bâtiment avait été restauré provisoirement pour servir de pied à terre au nouveau seigneur ou à ses mandataires. Mon oncle Hubert y était venu souvent surveiller mes intérêts, tant que ses forces le lui avaient permis; et on me conduisit à la chambre qu'il s'était réservée, et qui s'appelait désormais la chambre du maître. On y avait transporté tout ce qu'on avait sauvé de mieux de l'ancien ameublement; et, comme elle était froide et humide, malgré tous les soins qu'on avait pris pour la rendre habitable, la servante du métayer me précéda, un tison dans une main et un fagot dans l'autre.

Aveuglé par la fumée dont elle promenait le nuage autour de moi, trompé par la nouvelle porte qu'on avait percée sur un autre point de la cour et par certains corridors qu'on avait murés, pour se dispenser de les entretenir, je parvins jusqu'à cette chambre sans rien reconnaître; il m'eût même été impossible de dire dans quelle partie des anciens bâtimens je me trouvais, tant le nouvel aspect de la cour déroutait mes souvenirs, tant mon ame assombrie et troublée était peu frappée des objets extérieurs.

On alluma le feu tandis que, me jetant sur une chaise et cachant ma tête dans mes mains, je me laissais aller à de tristes rêveries. Cette situation n'était pourtant pas sans charme, tant le passé se revêt naturellement de formes embellies ou adoucies dans le cerveau des jeunes gens, maîtres présomptueux de l'avenir. Quand, à force de souffler sur son tison, la servante eut rempli la chambre d'une épaisse fumée, elle sortit pour aller chercher de la braise, et me laissa seul. Marcasse était resté à l'écurie pour soigner nos chevaux. Blaireau m'avait suivi; couché devant l'âtre, il me re-

gardait, de temps en temps, d'un air mécontent, comme pour me demander raison d'un si méchant gîte et d'un si pauvre feu.

Tout à coup, en jetant les yeux autour de moi, il me sembla que ma mémoire se réveillait. Le feu, après avoir fait crier le bois vert, envoya un jet de flamme dans la cheminée, et toute la chambre fut éclairée d'une lueur brillante, mais agitée, qui donnait aux objets une apparence douteuse et bizarre. Blaireau se releva, tourna le dos au feu, et s'assit entre mes jambes, comme s'il se fût attendu à quelque chose d'étrange et d'imprévu.

Je reconnus alors que ce lieu n'était autre que la chambre à coucher de mon grand-père Tristan, occupée depuis, pendant plusieurs années, par son fils aîné, le détestable Jean, mon plus cruel oppresseur, le plus fourbe et le plus lâche des coupe-jarrets. Je fus saisi d'un mouvement de terreur et de dégoût en reconnaissant les meubles et jusqu'au lit à colonnes enroulées, où mon grand-père avait rendu à Dieu son ame criminelle dans les tortures d'une lente agonie. Le fauteuil sur lequel j'étais assis était celui où Jean *le Tors* (comme il prenait plaisir, dans ses jours facétieux, à se nommer lui-même) s'asseyait pour méditer ses scélératesses ou pour rendre ses odieux arrêts. Je crus voir passer, en cet instant, les spectres de tous les Mauprat avec leurs mains sanglantes et leurs yeux hébétés par le vin. Je me levai, et j'allais céder à l'horreur que j'éprouvais en prenant la fuite, lorsque, tout à coup, je vis se dresser devant moi une figure si distincte, si reconnaissable, si différente, par toutes les apparences de la réalité, des chimères dont je venais d'être assiégé, que je retombai sur mon siége, tout baigné d'une sueur froide. Jean Mauprat était debout auprès du lit. Il venait d'en sortir, car il tenait encore un pan du rideau entr'ouvert. Il me sembla le même qu'autrefois, seulement il était encore plus maigre, plus pâle et plus hideux; sa tête était rasée, et son corps enveloppé d'un suaire de couleur sombre. Il me lança un regard infernal; un sourire haineux et méprisant effleura sa lèvre mince et flétrie. Il resta immobile, son œil étincelant attaché sur moi, et il semblait tout prêt à m'adresser la parole. J'étais convaincu, en cet instant, que ce que je voyais était un être vivant, un homme de chair et d'os; il est donc incroyable que je me sentisse glacé d'une terreur aussi puérile. Mais je le nierais en vain, et je n'ai jamais pu ensuite me l'expliquer à

moi-même, j'étais enchaîné par la peur. Son regard me pétrifiait, ma langue était paralysée. Blaireau s'élança sur lui; alors il agita les plis de son lugubre vêtement, semblable à un linceul souillé de l'humidité du sépulcre, et je m'évanouis.

Lorsque je revins à moi-même, Marcasse était auprès de moi et me relevait avec inquiétude. J'étais étendu à terre et raide comme un cadavre. J'eus beaucoup de peine à rassembler mes idées; mais aussitôt que je pus me tenir sur mes jambes, je saisis Marcasse par le corps et je l'entraînai précipitamment hors de la chambre maudite. Je faillis tomber plusieurs fois en descendant l'escalier à vis, et ce ne fut qu'en respirant dans la cour l'air du soir et la saine odeur des étables, que je recouvrai l'usage de ma raison.

Je n'hésitai pas à attribuer ce qui venait de se passer à une hallucination de mon cerveau. J'avais fait mes preuves de courage à la guerre, en présence de mon brave sergent; je ne rougissais pas devant lui d'avouer la vérité. Je répondis sincèrement à ses questions, et je lui peignis mon horrible vision avec de tels détails, qu'il en fut frappé à son tour comme d'une chose réelle, et répéta plusieurs fois, d'un air pensif, en se promenant avec moi dans la cour : —Singulier, singulier!... étonnant!

— Non, cela n'est pas étonnant, lui dis-je, quand je me sentis tout-à-fait remis. J'ai éprouvé la sensation la plus douloureuse en venant ici; depuis plusieurs jours, je luttais pour surmonter la répugnance que j'éprouvais à revoir la Roche-Mauprat. J'ai eu le cauchemar la nuit dernière, et j'étais si fatigué et si triste en m'éveillant, que si je n'eusse craint de montrer de la mauvaise volonté à mon oncle, j'aurais encore différé ce voyage désagréable. En entrant ici, j'ai senti le froid me gagner; ma poitrine était oppressée, je ne respirais pas. Peut-être aussi l'âcre fumée dont la chambre était remplie m'a-t-elle troublé le cerveau. Enfin, après les fatigues et les périls de notre malheureuse traversée, dont nous sommes à peine remis l'un et l'autre, est-il étonnant que j'aie éprouvé une crise nerveuse à la première émotion pénible?

— Dites-moi, reprit Marcasse toujours pensif, avez-vous remarqué Blaireau dans ce moment-là? Qu'a fait Blaireau? — J'ai cru voir Blaireau s'élancer sur le fantôme au moment où il a disparu; mais j'ai rêvé cela comme le reste.

— Hum! dit le sergent, quand je suis entré, Blaireau était tout en feu. Il venait à vous, flairait, pleurait à sa manière, allait du côté du lit, grattait le mur, venait à moi, allait à vous. Singulier, cela! Étonnant, capitaine! étonnant, cela!

Après quelques instans de silence : — Pas de revenans, s'écria-t-il, en secouant la tête, jamais de revenans; d'ailleurs, pourquoi mort, Jean? Pas mort! Deux Mauprat encore. — Qui le sait? — Où diable? — Pas de revenans, et mon maître fou? Jamais. Malade? Non.

Après ce colloque, le sergent alla chercher de la lumière, tira du fourreau son inséparable épée, siffla Blaireau, et reprit bravement la corde qui servait de rampe à l'escalier, m'engageant à rester en bas. Quelle que fût ma répugnance à remonter dans cette chambre, je n'hésitai pas à suivre Marcasse, malgré ses recommandations, et notre premier soin fut de visiter le lit; mais pendant que nous causions dans la cour, la servante avait mis des draps blancs, et elle achevait de lisser les couvertures.

— Qui donc avait couché là? lui dit Marcasse avec sa prudence accoutumée. — Personne autre, répondit-elle, que M. le chevalier ou M. l'abbé Aubert, du temps qu'ils y venaient. — Mais aujourd'hui ou hier, par exemple? reprit Marcasse. — Oh! hier et aujourd'hui, personne, monsieur; car il y a bien deux ans que M. le chevalier n'est venu, et pour M. l'abbé, il n'y couche jamais depuis qu'il y vient tout seul. Il arrive le matin, déjeune chez nous, et s'en retourne le soir. — Mais le lit était défait, dit Marcasse en la regardant fixement. — Ah! dame, monsieur, répondit-elle; ça se peut, je ne sais comment on l'a laissé la dernière fois qu'on y a couché; je n'y ai pas fait attention en mettant les draps; tout ce que je sais, c'est qu'il y avait le manteau à M. Bernard, qu'il avait jeté dessus. — Mon manteau? m'écriai-je, il est resté à l'écurie. — Et le mien aussi, dit Marcasse; je viens de les rouler tous les deux et de les placer sur le coffre à l'avoine.—Vous en aviez donc deux, reprit la servante, car je suis sûre d'en avoir ôté un de dessus le lit, un manteau tout noir, et pas neuf.—Le mien était précisément doublé de rouge, et bordé d'un galon d'or. Celui de Marcasse était bleu. Ce n'était donc pas un de nos manteaux apportés un instant et rapportés à l'écurie par le garçon. — Mais, qu'en avez-vous fait? dit le sergent. — Ma foi, monsieur, je l'ai mis là

sur le fauteuil, répondit la grosse fille; mais vous l'avez donc repris pendant que j'allais chercher de la chandelle; car je ne le vois plus?

Nous cherchâmes dans toute la chambre, le manteau fut introuvable. Nous feignîmes d'en avoir besoin, ne niant pas qu'il fût nôtre. La servante défit le lit, retourna les matelas en notre présence, alla demander au garçon ce qu'il en avait fait. Il ne se trouva rien dans le lit, ni dans la chambre; le garçon n'était pas même monté. Toute la ferme fut en émoi, craignant que quelqu'un ne fût accusé de vol. Nous demandâmes si un étranger n'était pas venu à la Roche-Mauprat, et n'y était pas encore. Quand nous nous fûmes assurés que ces braves gens n'avaient logé ni vu personne, nous les rassurâmes sur le manteau perdu, en leur disant que Marcasse l'avait roulé par mégarde dans les deux autres, et nous nous enfermâmes dans la chambre, afin de l'explorer à notre aise; car il était à peu près évident dès-lors que je n'avais point vu un spectre, mais Jean Mauprat lui-même, ou un homme qui lui ressemblait et que j'avais pris pour lui.

Marcasse, ayant excité Blaireau de la voix et du geste, observa tous ses mouvemens.

— Soyez tranquille, me dit-il avec orgueil, le vieux chien n'a pas oublié le vieux métier, s'il y a un trou, un trou grand comme la main. — N'ayez peur; — à toi, vieux chien, n'ayez peur!

Blaireau, en effet, ayant flairé partout, s'obstina à gratter la muraille à l'endroit où j'avais vu l'apparition; il tressaillait chaque fois que son nez pointu rencontrait une certaine partie du lambris; puis il agitait sa queue de renard d'un air satisfait, revenait vers son maître et semblait lui dire de fixer là son attention. Le sergent se mit alors à examiner la muraille et la boiserie, il essaya d'insinuer son épée dans quelque fente; rien ne céda. Néanmoins une porte pouvait se trouver là, car les rinceaux de la boiserie sculptée pouvaient cacher une coulisse adroitement pratiquée. Il fallait trouver le ressort qui faisait jouer cette coulisse, mais cela nous fut impossible; malgré tous les efforts que nous fîmes pendant deux grandes heures, nous essayâmes vainement d'ébranler le panneau, il rendait le même son que les autres; tous étaient sonores, et indiquaient que la boiserie n'était pas posée immédiatement sur la maçonnerie; mais elle pouvait n'en être éloignée que de quelques

lignes. Enfin, Marcasse, baigné de sueur, s'arrêta et me dit: Nous sommes bien fous; quand nous chercherions jusqu'à demain, nous ne trouverions pas un ressort, s'il n'y en a pas; et quand nous cognerions, nous n'enfoncerions pas la porte, s'il y a derrière de grosses barres de fer, comme j'en ai vu déjà dans d'autres vieux manoirs.

— Nous pourrions, lui dis-je, trouver l'issue, s'il en existe une, en nous servant de la cognée; mais pourquoi, sur la simple indication de ton chien qui gratte le mur, t'obstiner à croire que Jean Mauprat ou l'homme qui lui ressemble, n'est pas entré et sorti par la porte? — Entré, tant que vous voudrez, répondit Marcasse, mais sorti! Non, sur mon honneur, car comme la servante descendait, j'étais sur l'escalier, brossant mes souliers; quand j'entendis tomber quelque chose ici, je montai vite, trois marches, voilà tout, et me voilà près de vous. — Vous mort, alongé sur le carreau, et bien malade; personne dedans ni dehors, sur mon honneur! — En ce cas, j'ai rêvé de mon diable d'oncle, et la servante a rêvé d'un manteau noir; car, à coup sûr, il n'y a pas ici de porte secrète; et quand il y en aurait une, et que tous les Mauprat, vivans et morts, en auraient la clé, que nous fait cela? Sommes-nous attachés à la police pour nous enquérir de ces misérables; et si nous les trouvions cachés quelque part, ne les aiderions-nous pas à fuir, plutôt que de les livrer à la justice? Nous avons nos armes, nous ne craignons pas qu'ils nous assassinent cette nuit; et s'ils s'amusent à nous faire peur, ma foi, malheur à eux! je ne connais ni parens ni alliés, quand on me réveille en sursaut. Ainsi donc, faisons-nous servir l'omelette que les braves gens du domaine nous préparent, car si nous continuons à frapper et à gratter les murailles, ils vont nous croire fous.

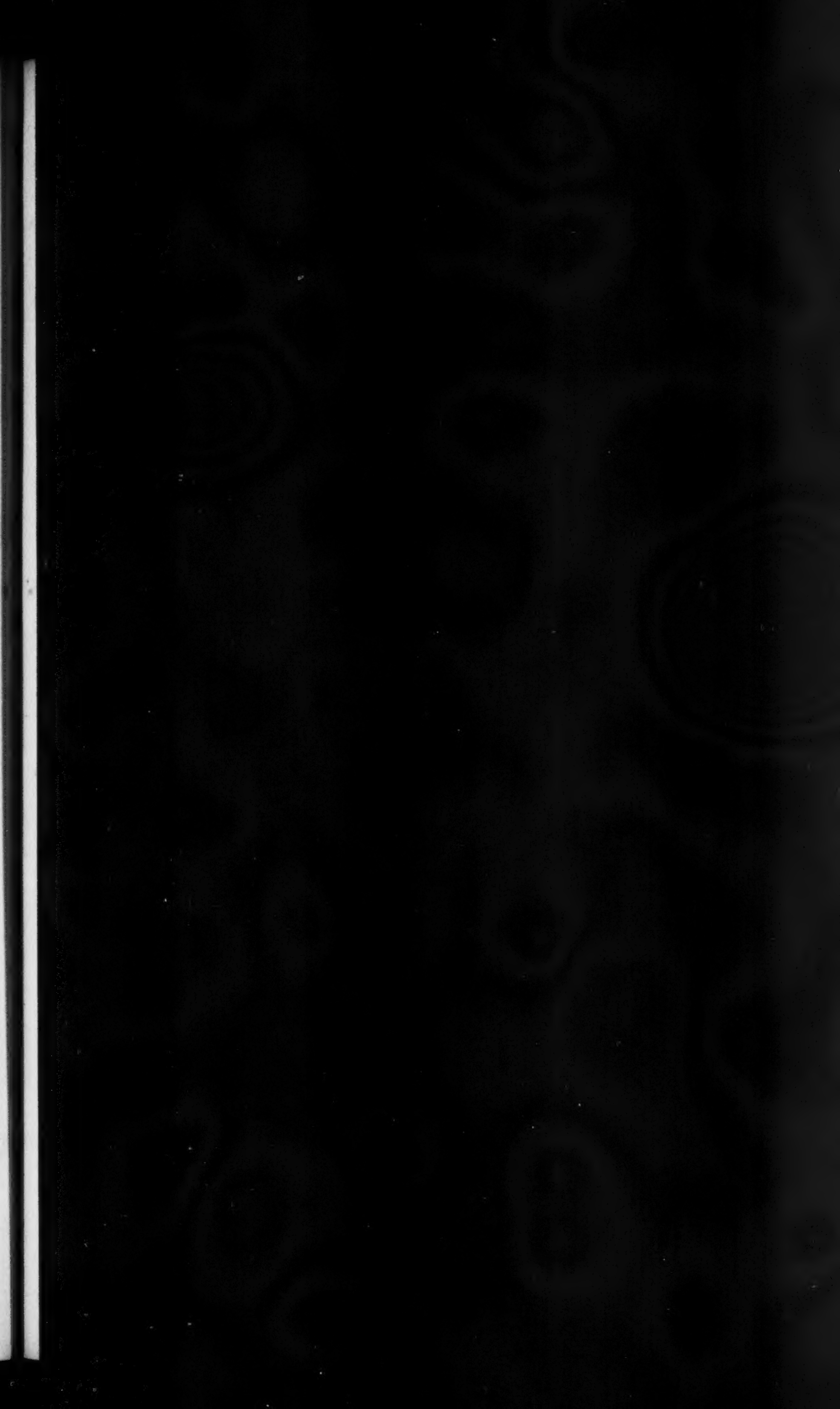
Marcasse se rendit par obéissance, plutôt que par conviction; je ne sais quelle importance il attachait à découvrir ce mystère, ni quelle inquiétude le tourmentait, car il ne voulait pas me laisser seul dans la chambre enchantée. Il prétendait que je pouvais encore me trouver malade et tomber en convulsion.

— Oh! cette fois, lui dis-je, je ne serai pas si poltron. Le manteau m'a guéri de la peur des revenans, et je ne conseille à personne de se frotter à moi.

L'hidalgo fut forcé de me laisser seul. J'amorçai mes pistolets,

et je les plaçai à portée de ma main sur la table; mais ces précautions furent en pure perte, rien ne troubla le silence de la chambre, et les lourds rideaux de soie rouge, aux coins armoiriés d'argent terni, ne furent pas agités par le plus léger souffle. Marcasse revint, et joyeux de me trouver aussi gai qu'il m'avait laissé, prépara notre souper avec autant de soin que si nous fussions venus à la Roche-Mauprat avec la seule intention de faire un bon repas. Il plaisanta sur le chapon qui chantait encore à la broche, et sur le vin qui faisait l'effet d'une brosse dans le gosier. Mais le métayer vint augmenter sa bonne humeur en nous apportant quelques bouteilles d'excellent madère, que le chevalier lui avait confiées autrefois, et dont il aimait à boire un verre ou deux, lorsqu'il mettait le pied à l'étrier. Pour récompense, nous invitâmes le digne homme à souper avec nous, pour causer d'affaires le moins ennuyeusement possible. — A la bonne heure, nous dit-il, ce sera donc comme autrefois; les manans mangeaient à la table des seigneurs de la Roche-Mauprat, vous faites de même, monsieur Bernard, et c'est bien. — Oui, monsieur, lui répondis-je très froidement, mais je le fais avec ceux qui me doivent de l'argent, non avec ceux à qui j'en dois. Cette réponse et le mot de monsieur l'intimidèrent tellement, qu'il fit beaucoup de façon pour se mettre à table; mais j'insistai, voulant sur-le-champ lui donner la mesure de mon caractère. Je le traitai comme un homme que j'élevais à moi, non comme un homme vers qui je voulais descendre. Je le forçai d'être chaste dans ses plaisanteries, et je lui permis d'être expansif et facétieux dans les limites d'une honnête gaieté; c'était un homme jovial et franc. Je l'examinais avec attention pour voir s'il n'aurait pas quelque accointance avec le fantôme qui laissait traîner son manteau sur les lits; mais cela n'était aucunement probable, et il avait au fond tant d'aversion pour les coupe-jarrets, que, sans son respect pour ma parenté, il les eût de bon cœur habillés, en ma présence, comme ils méritaient de l'être; mais je ne pus souffrir aucune liberté de sa part sur ce sujet, et je l'engageai à me rendre compte de mes affaires, ce qu'il fit avec intelligence, exactitude et loyauté.

Quand il se retira, je m'aperçus que le madère lui avait fait beaucoup d'effet, car ses jambes étaient avinées et s'accrochaient





à tous les meubles; néanmoins il avait eu assez d'empire sur son cerveau pour raisonner juste. J'ai toujours remarqué que le vin agissait beaucoup plus sur les muscles des paysans que sur leurs nerfs; qu'ils divaguaient difficilement, mais qu'au contraire les excitans produisaient en eux une béatitude que nous ne connaissons pas, et qui fait, de leur ivresse, un plaisir tout différent du nôtre et très supérieur à notre exaltation fébrile.

Quand nous nous trouvâmes seuls, Marcasse et moi, quoique nous ne fussions pas gris, nous nous aperçûmes que le vin nous avait donné une gaieté, une insouciance que nous n'aurions pas eue à la Roche-Mauprat, même sans l'aventure du fantôme. Habitués à une franchise mutuelle, nous en fîmes la réflexion, et nous convînmes que nous étions beaucoup mieux disposés qu'avant souper à recevoir tous les loups-garous de la Varenne.

Ce mot de loup-garou me rappela l'aventure qui m'avait mis en relation très peu sympathique avec Patience, à l'âge de treize ans. Marcasse la connaissait, mais il ne soupçonnait guère le caractère que j'avais à cette époque, et je m'amusai à lui raconter ma course effarée à travers champs, après avoir été fustigé par le sorcier. Cela me fait penser, lui dis-je en terminant, que j'ai l'imagination facile à exalter et que je ne suis pas inaccessible à la peur des choses surnaturelles. Ainsi le fantôme de tantôt... — N'importe, n'importe, dit Marcasse en examinant l'amorce de mes pistolets et en les posant sur ma table de nuit, n'oubliez pas que tous les coupe-jarrets ne sont pas morts; et que si Jean est de ce monde, il fera du mal jusqu'à ce qu'il soit enterré et enfermé à triple tour chez le diable.

Le vin déliait la langue de l'hidalgo, qui ne manquait pas d'esprit lorsqu'il se permettait ces rares infractions à sa sobriété habituelle. Il ne voulut pas me quitter, et fit son lit à côté du mien. Mes nerfs étaient excités par les émotions de la journée, je me laissai donc aller à parler d'Edmée, non de manière à mériter de sa part l'ombre d'un reproche, si elle eût entendu mes paroles, mais cependant plus que je n'aurais dû me le permettre avec un homme qui n'était encore que mon subalterne, et non mon ami, comme il le devint plus tard. Je ne sais pas positivement ce que je lui dis de mes chagrins, de mes espérances et de mes inquiétudes;

toutefois ces confidences eurent un effet terrible, ainsi que vous le verrez bientôt.

Nous nous endormîmes tout en causant, Blaireau sur les pieds de son maître, l'épée en travers à côté du chien sur les genoux de l'hidalgo, la lumière entre nous deux, mes pistolets au bout de mon bras, mon couteau de chasse sous mon oreiller, et les verroux tirés. Rien ne troubla notre repos; et quand le soleil nous éveilla, les coqs chantaient joyeusement dans la cour, et les *boirons* échangeaient des facéties rustiques en *liant* (1) leurs bœufs sous nos fenêtres.

— C'est égal, il y a quelque chose là-dessous, — telle fut la première parole de Marcasse en ouvrant les yeux et en reprenant la conversation où il l'avait laissée la veille.

— As-tu vu ou entendu quelque chose cette nuit? lui dis-je. — Rien du tout, répondit-il; mais c'est égal, Blaireau n'a pas bien dormi, mon épée est tombée par terre, et puis rien de ce qui s'est passé ici n'est expliqué. — L'explique qui voudra, répondis-je; je ne m'en occuperai certainement pas. — Tort, tort, vous avez tort! — Cela se peut, mon bon sergent; mais je n'aime pas du tout cette chambre, et elle me semble si laide au grand jour, que j'ai besoin d'aller bien loin respirer un air pur. — Eh bien! moi, je vous conduirai; mais je reviendrai. Je ne veux pas laisser aller cela au hasard. Je sais de quoi Jean Mauprat est capable, et *pas vous*. — Je ne veux pas le savoir; et s'il y a quelque danger ici pour moi ou les miens, je ne veux pas que tu y reviennes.

Marcasse secoua la tête et ne répondit rien. Nous fîmes encore un tour à la métairie avant de partir. Marcasse fut très frappé d'une chose que je n'eusse pas remarquée. Le métayer voulut me présenter sa femme; mais elle ne voulut jamais me voir, et alla se cacher dans sa chenevière. J'attribuais cette sauvagerie à la timidité de la jeunesse. — Belle jeunesse, ma foi! dit Marcasse; une jeunesse comme moi, cinquante ans passés! Il y a quelque chose là-dessous, quelque chose là-dessous, je vous le dis. — Et que diable peut-il y avoir? — Hum! elle a été bien dans son temps avec Jean Mauprat. Elle a trouvé ce *tortu* à son gré. Je sais cela, moi; je sais encore bien des choses, bien des choses, soyez sûr! — Tu

(1) Les bouviers lient le joug avec des courroies aux cornes d'une paire de bœufs de travail.

me les diras quand nous reviendrons ici, lui répondis-je, et ce ne sera pas de si tôt, car mes affaires vont beaucoup mieux que si je m'en mêlais, et je n'aimerais pas à prendre l'habitude de boire du madère pour ne pas avoir peur de mon ombre. Si tu veux m'obliger, Marcasse, tu ne parleras à personne de ce qui s'est passé. Tout le monde n'a pas pour ton capitaine la même estime que toi. — Celui-là est un imbécille qui n'estime pas mon capitaine, répondit l'hidalgo d'un ton doctoral; mais si vous me l'ordonnez, je ne dirai rien.

Il me tint parole. Pour rien au monde je n'eusse voulu troubler l'esprit d'Edmée de cette sotte histoire. Mais je ne pus empêcher Marcasse d'exécuter son projet. Dès le lendemain matin il avait disparu, et j'appris de Patience qu'il était retourné à la Roche-Mauprat sous prétexte d'y avoir oublié quelque chose.

XVIII.

Tandis que Marcasse se livrait à ses graves recherches, je passais auprès d'Edmée des jours pleins de délices et d'angoisses. Sa conduite ferme, dévouée, mais réservée à beaucoup d'égards, me jetait dans de continuelles alternatives de joie et de douleur. Un jour le chevalier eut une longue conférence avec elle, tandis que j'étais à la promenade. Je rentrai au moment où leur conversation était le plus animée, et dès que je parus : — Approche, me dit mon oncle; viens dire à Edmée que tu l'aimes, que tu la rendras heureuse, que tu es corrigé de tes anciens défauts. Arrange-toi pour être agréé, car il faut que cela finisse. Notre position vis-à-vis du monde n'est pas tenable, et je ne veux pas descendre dans le tombeau sans avoir vu réhabiliter l'honneur de ma fille, et sans être sûr que quelque sot caprice de sa part ne la jettera pas dans un couvent, au lieu de lui laisser occuper dans le monde le rang qui lui appartient, et que j'ai travaillé toute ma vie à lui assurer. Allons, Bernard, à ses pieds! Ayez l'esprit de lui dire quelque chose qui la persuade, ou bien je croirai, Dieu me pardonne, que c'est vous qui ne l'aimez pas, et qui ne désirez pas sincèrement l'épouser.

— Moi! juste ciel! m'écriai-je, ne pas le désirer! quand je n'ai pas d'autre pensée depuis sept ans, quand mon cœur n'a pas d'autre vœu et que mon esprit ne conçoit pas d'autre bonheur! — Je

dis à Edmée tout ce que me suggéra la passion la plus exaltée. Elle m'écouta en silence et sans retirer ses mains, que je couvrais de baisers. Mais sa physionomie était grave, et l'expression de sa voix me fit trembler lorsqu'elle dit, après avoir réfléchi quelques instans : — Mon père ne devrait jamais douter de ma parole; j'ai promis d'épouser Bernard, je l'ai promis à Bernard et à mon père, il est donc certain que je l'épouserai. — Puis elle ajouta après une nouvelle pause, et d'un ton plus sévère encore : — Mais si mon père se croit à la veille de mourir, quelle force me suppose-t-il donc pour m'engager à ne songer qu'à moi, et me faire revêtir ma robe de noces à l'heure de ses funérailles? Si au contraire il est, comme je le crois, toujours plein de force malgré ses souffrances, et appelé à jouir encore pendant de longues années de l'amour de sa famille, d'où vient qu'il me presse si impérieusement d'abréger le délai que je lui ai demandé? N'est-ce pas une chose assez importante pour que j'y réfléchisse? Un engagement qui doit durer toute ma vie et qui décidera, je ne dis pas de mon bonheur, je saurais le sacrifier au moindre désir de mon père, mais de la paix de ma conscience et de la dignité de ma conduite (car quelle femme peut être assez sûre d'elle-même pour répondre d'un avenir enchaîné contre son gré?); un tel engagement ne mérite-t-il pas que j'en pèse tous les risques et tous les avantages pendant plusieurs années au moins? — Dieu merci! voilà sept ans que vous passez à peser tout cela, dit le chevalier; vous devriez savoir à quoi vous en tenir sur le compte de votre cousin. Si vous voulez l'épouser, épousez-le; mais si vous ne le voulez pas, pour Dieu! dites-le, et qu'un autre se présente. — Mon père, répondit Edmée un peu froidement, je n'épouserai que lui. — Que *lui* est fort bien, dit le chevalier en frappant avec la pincette sur les bûches, mais cela ne veut peut-être pas dire que vous l'épouserez. — Je l'épouserai, mon père, reprit Edmée. J'aurais desiré quelques mois encore de liberté; mais puisque vous êtes mécontent de tous ces retards, je suis prête à obéir à vos ordres, vous le savez. — Parbleu! voilà une jolie manière de consentir, s'écria mon oncle, et bien engageante pour votre cousin! Ma foi, Bernard, je suis bien vieux, mais je puis dire que je ne comprends rien aux femmes, et il est probable que je mourrai sans y avoir rien compris.

— Mon oncle, lui dis-je, je comprends fort bien l'éloignement de

ma cousine pour moi; je l'ai mérité. J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour réparer mes crimes. Mais dépend-il d'elle d'oublier un passé dont elle a sans doute trop souffert? Au reste, si elle ne me le pardonne pas, j'imiterai sa rigueur, je ne me le pardonnerai pas à moi-même; et, renonçant à tout espoir en ce monde, je m'éloignerai d'elle et de vous, pour me punir par un châtiment pire que la mort. — Allons, voilà que tout est rompu! dit mon oncle en jetant les pincettes dans le feu; voilà! voilà ce que vous cherchiez, ma fille!

J'avais fait quelques pas pour sortir; je souffrais horriblement. Edmée courut vers moi, me prit par le bras, et me ramenant vers son père : — Ce que vous dites est cruel et plein d'ingratitude, me dit-elle. Appartient-il à un esprit modeste, à un cœur généreux, de nier une amitié, un dévouement, — j'oserai me servir d'un autre mot, — une fidélité de sept ans, parce que je vous demande encore quelques mois d'épreuve? Et quand même je n'aurais jamais pour vous, Bernard, une affection aussi vive que la vôtre, celle que je vous ai témoignée jusqu'ici est-elle donc si peu de chose que vous la méprisiez, et que vous y renonciez par dépit de ne pas m'inspirer précisément celle que vous croyez devoir exiger? Savez-vous qu'à ce compte une femme n'aurait pas le droit d'éprouver l'amitié? Enfin, voulez-vous me punir de vous avoir servi de mère en vous éloignant de moi, ou ne m'en récompenser qu'à la condition d'être votre esclave? — Non, Edmée, non, lui répondis-je, le cœur serré et les yeux pleins de larmes, en portant sa main à mes lèvres; je sens que vous avez fait pour moi plus que je ne méritais, je sens que je voudrais en vain m'éloigner de votre présence; mais pouvez-vous me faire un crime de souffrir auprès de vous? C'est, au reste, un crime si involontaire et tellement fatal, qu'il échapperait à tous vos reproches et à tous mes remords. N'en parlons pas, n'en parlons jamais; c'est tout ce que je puis faire. Conservez-moi votre amitié, j'espère m'en montrer toujours digne à l'avenir.

— Embrassez-vous, et ne vous séparez jamais l'un de l'autre, dit le chevalier attendri. Bernard, quel que soit le caprice d'Edmée, ne l'abandonnez jamais, si vous voulez mériter la bénédiction de votre père adoptif. Si vous ne parvenez pas à être son mari, soyez toujours son frère. Songez, mon enfant, que bientôt elle sera seule sur la terre, et que je mourrai désolé, si je n'emporte

dans la tombe la certitude qu'il lui reste un appui et un défenseur. Songez, enfin, que c'est à cause de vous, à cause d'un serment que son inclination désavoue peut-être, mais que sa conscience respecte, qu'elle est ainsi abandonnée, calomniée...

Le chevalier fondit en larmes, et toutes les douleurs de cette famille infortunée me furent révélées en un instant. — Assez! assez! m'écriai-je en tombant à leurs pieds; tout cela est trop cruel. Je serais le dernier des misérables, si j'avais besoin qu'on me remît sous les yeux mes fautes et mes devoirs. Laissez-moi pleurer à vos genoux! laissez-moi expier par l'éternelle douleur, par l'éternel renoncement de ma vie, le mal que je vous ai fait! Pourquoi ne m'avoir pas chassé lorsque je vous ai nui? Pourquoi, mon oncle, ne m'avoir pas cassé la tête d'un coup de pistolet, comme à une bête fauve? Qu'ai-je fait pour être épargné, moi qui payais vos bienfaits de la ruine de votre honneur? Non, non, je le sens, Edmée ne doit pas m'épouser; ce serait accepter la honte de l'injure que j'ai attirée sur elle. Moi, je resterai ici; je ne la verrai jamais, si elle l'exige; mais je me coucherai en travers de sa porte comme un chien fidèle, et je déchirerai le premier qui osera se présenter devant elle autrement qu'à genoux; et si quelque jour un honnête homme, plus heureux que moi, mérite de fixer son choix, loin de le combattre, je lui remettrai le soin cher et sacré de la protéger et de la défendre; je serai son ami, son frère; et quand je les verrai heureux ensemble, j'irai mourir en paix loin d'eux.

Mes sanglots m'étouffaient, le chevalier serra sa fille et moi sur son cœur, et nous confondîmes nos larmes, en lui jurant de ne jamais nous séparer, ni pendant sa vie, ni après sa mort.

— Ne perds pourtant pas l'espérance de l'épouser, me dit le chevalier à voix basse, quelques instans après, quand le calme se fut rétabli: elle a d'étranges volontés; mais vois-tu, rien ne m'ôtera de l'esprit qu'elle a de l'amour pour toi. Elle ne veut pas s'expliquer encore. Ce que femme veut, Dieu le veut.

— Et ce qu'Edmée veut, je le veux, répondis-je.

Quelques jours après cette scène, qui fit succéder dans mon ame la tranquillité de la mort aux agitations de la vie, je me promenais dans le parc avec l'abbé.

— Il faut, me dit-il que je vous fasse part d'une aventure qui m'est arrivée hier, et qui est passablement romanesque. J'avais

été me promener dans les bois de Briantes, et j'étais descendu à la fontaine des Fougères. Vous savez qu'il faisait chaud comme au milieu de l'été; nos belles plantes, rougies par l'automne, sont plus belles que jamais autour du ruisseau qu'elles couvrent de leurs longues découpures. Les bois n'ont plus que bien peu d'ombrage; mais le pied foule des tapis de feuilles sèches, dont le bruit est pour moi plein de charme. Le tronc satiné des bouleaux et des jeunes chênes est couvert de mousse et de jungermanes, qui étalent délicatement leur nuance brune, mêlée de vert tendre, de rouge et de fauve, en étoiles, en rosaces, en cartes de géographie de toute espèce, où l'imagination peut rêver de nouveaux mondes en miniature. J'étudiais avec amour ces prodiges de grace et de finesse, ces arabesques où la variété infinie s'allie à la régularité inaltérable, et, heureux de savoir que vous n'êtes pas, comme le vulgaire, aveugle à ces coquetteries adorables de la création, j'en détachai quelques-unes avec le plus grand soin, enlevant même l'écorce de l'arbre où elles prennent racine, afin de ne pas détruire la pureté de leurs dessins. J'en ai fait une petite provision que j'ai déposée chez Patience en passant, et que nous allons voir si vous le voulez. Mais chemin faisant, je veux vous dire ce qui m'arriva en approchant de la fontaine. J'avais la tête baissée, je marchais sur les cailloux humides, guidé par le petit bruit du jet clair et délicat qui s'élance du sein de la roche moussue. J'allais m'asseoir sur la pierre qui forme un banc naturel à côté, lorsque je vis la place occupée par un bon religieux dont le capuchon de bure cachait à demi la tête pâle et flétrie. Il me parut très intimidé de ma rencontre; je le rassurai de mon mieux, en lui disant que mon intention n'était pas de le déranger, mais d'approcher seulement mes lèvres de la rigole d'écorce que les bûcherons ont adaptée à la roche, pour boire plus facilement. — O saint ecclésiastique, me dit-il du ton le plus humble, que n'êtes-vous le prophète dont la verge frappait aux sources de la grace, et pourquoi mon ame, semblable à ce rocher, ne peut-elle donner cours à un ruisseau de larmes?—Frappé de la manière dont ce moine s'exprimait, de son air triste, de son attitude rêveuse, en ce lieu poétique, où j'ai souvent rêvé l'entretien de la Samaritaine avec le Sauveur, je me laissai aller à causer de plus en plus sympathiquement. J'appris de ce religieux qu'il était trappiste, qu'il était en tournée pour accomplir une pénitence.

— Ne me demandez ni mon nom ni mon pays, dit-il. J'appartiens à une illustre famille, que je ferais rougir en lui rappelant que j'existe ; d'ailleurs, en entrant à la Trappe, nous abjurons tout orgueil du passé, nous nous faisons semblables à des enfans naissans ; nous mourons au monde pour revivre en Jésus-Christ. Mais soyez sûr que vous voyez en moi un des exemples les plus frappans des miracles de la grace, et si je pouvais vous faire le récit de ma vie religieuse, de mes terreurs, de mes remords, de mes expiations, vous en seriez certainement touché. Mais à quoi me serviront la compassion et l'indulgence des hommes, si la miséricorde de Dieu ne daigne m'absoudre?

Vous savez, continua l'abbé, que ne n'aime pas les moines, que je me défie de leur humilité, que j'ai horreur de leur fainéantise. Mais celui-là parlait d'une manière si triste et si affectueuse, il était si pénétré de son devoir, il semblait si malade, si exténué d'austérités, si plein de repentir, qu'il m'a gagné le cœur. Il y a, dans son regard et dans ses discours, des éclairs qui trahissent une grande intelligence, une activité infatigable, une persévérance à toute épreuve. Nous avons passé deux grandes heures ensemble, et je l'ai quitté si attendri, que j'ai désiré le revoir avant son départ. Il avait pris gîte pour la nuit à la ferme des Goulets, et j'ai voulu, en vain, l'amener au château. Il m'a dit avoir un compagnon de voyage qu'il ne pouvait quitter. — Mais, puisque vous êtes si charitable, m'a-t-il dit, je m'estimerai heureux de vous retrouver ici demain au coucher du soleil; peut-être même m'enhardirai-je au point de vous demander une grace; vous pouvez m'être utile pour une affaire importante dont je suis chargé dans ce pays-ci. Je ne puis vous en dire davantage en ce moment. — Je l'assurai qu'il pouvait compter sur moi, et que j'obligerais de grand cœur un homme comme lui.

— Si bien que vous attendez avec impatience l'heure du rendez-vous? dis-je à l'abbé.

— Sans doute, répondit-il, et ma nouvelle connaissance a pour moi tant d'attraits, que si je ne craignais d'abuser de la confiance qu'il m'a témoignée, je conduirais Edmée à la fontaine des Fougères.

— Je crois, repris-je, qu'Edmée a beaucoup mieux à faire que d'écouter les déclamations de votre moine, qui peut-être après tout

n'est qu'un intrigant, comme tant d'autres, à qui vous avez fait la charité aveuglément. Pardonnez-moi, mon bon abbé, mais vous n'êtes pas un grand physionomiste et vous êtes un peu sujet à vous laisser prévenir pour ou contre les gens, sans autre motif que la disposition bienveillante ou craintive de votre esprit romanesque.

L'abbé sourit, prétendit que je parlais ainsi par rancune, soutint la piété du trappiste, et retomba dans la botanique. Nous passâmes assez de temps à herboriser chez Patience, et, comme je ne cherchais qu'à échapper à moi-même, je sortis de la cabane avec l'abbé et le conduisis jusqu'au bois où il avait son rendez-vous. A mesure que nous en approchions, l'abbé semblait revenir un peu de son empressement de la veille et craindre d'avoir été trop loin. L'incertitude succédant si vite à l'enthousiasme, résumait tellement tout son caractère, mobile, aimant, timide, mélange singulier des entraînemens les plus opposés, que je recommençai à le railler avec l'abandon de l'amitié. — Allons, me dit-il, il faut que j'en aie le cœur net et que vous le voyiez. Vous regarderez son visage, vous l'étudierez pendant quelques instans et vous nous laisserez seuls ensemble, puisque je lui ai promis d'écouter ses confidences. — Je suivis l'abbé par désœuvrement; mais quand nous fûmes au-dessus des rochers ombragés, d'où la fontaine s'échappe, je m'arrêtai pour regarder le moine à travers le branchage d'un massif de frênes. Placé immédiatement au-dessous de nous, au bord de la fontaine, il interrogeait l'angle du sentier que nous devions tourner pour arriver à lui; mais il ne songeait pas à regarder l'endroit où nous étions, et nous pouvions le contempler à l'aise, sans qu'il nous vît.

A peine l'eus-je envisagé, que, saisi d'un rire amer, je pris l'abbé par le bras, je l'entraînai à quelque distance, et lui parlai ainsi, non sans une grande agitation.

—Mon cher abbé, n'avez-vous jamais rencontré quelque part, autrefois, la figure de mon oncle Jean de Mauprat?

— Jamais que je sache, répondit l'abbé tout interdit; mais où voulez-vous donc en venir? — A vous dire, mon ami, que vous avez fait là une jolie trouvaille, et que ce bon et vénérable trappiste à qui vous trouvez tant de grace, de candeur, de componction et d'esprit, n'est autre que Jean Mauprat le coupe-jarret.

— Vous êtes fou! s'écria l'abbé en reculant de trois pas. Jean

Mauprat est mort, il y a long-temps. — Jean Mauprat n'est pas mort, ni Antoine Mauprat non plus peut-être, et je suis moins surpris que vous, parce que j'ai déjà rencontré un de ces deux revenans. Qu'il se soit fait moine, et qu'il pleure ses péchés, cela est fort possible; mais qu'il se soit déguisé pour venir poursuivre ici quelque mauvais dessein, c'est ce qui n'est pas impossible non plus, et je vous engage à vous tenir sur vos gardes..

L'abbé fut effrayé au point de ne vouloir plus aller au rendez-vous. Je lui démontrai qu'il était nécessaire de savoir où voulait en venir le vieux pécheur. Mais comme je connaissais la faiblesse de l'abbé, comme je craignais que mon oncle Jean ne réussît à l'engager dans quelque fausse démarche, et à s'emparer de sa conscience par des aveux mensongers, je pris le parti de me glisser dans le taillis, de manière à tout voir et tout entendre.

Mais les choses ne se passèrent pas comme je l'aurais cru. Le trappiste, au lieu de jouer au plus fin, dévoila sur-le-champ à l'abbé son véritable nom. Il lui déclara que touché de repentir, et ne croyant pas que sa conscience lui permît d'en éviter le châtiment à l'abri du froc (car il était réellement trappiste depuis plusieurs années), il venait se mettre entre les mains de la justice, afin d'expier d'une manière éclatante les crimes dont il était souillé. Cet homme, doué de facultés supérieures, avait acquis dans le cloître une éloquence mystique. Il parlait avec tant de grace, de douceur, que je fus pris tout aussi bien que l'abbé. Ce fut en vain que ce dernier essaya de combattre une résolution qui lui semblait insensée. Jean de Mauprat montra le plus intrépide dévouement à ses idées religieuses. Il dit qu'ayant commis les crimes de l'antique barbarie païenne, il ne pouvait racheter son ame qu'au prix d'une pénitence publique digne des premiers chrétiens. — On peut, dit-il, être lâche envers Dieu comme envers les hommes, et dans le silence de mes veilles, j'entends une voix terrible qui répond à mes sanglots : Misérable poltron, c'est la peur des hommes qui te jette dans le sein de Dieu; et si tu ne craignais la mort temporelle, tu n'aurais jamais songé à la vie éternelle. — Alors je sens que ce que je crains le plus, ce n'est pas la colère de Dieu, mais la corde et le bourreau qui m'attendent parmi mes semblables. Eh bien! il est temps que ma honte finisse vis-à-vis de moi-même, et c'est le jour où les hommes me couvriront d'opprobre et de châti-

ment que je me sentirai absous et réhabilité à la face du ciel. C'est alors seulement que je me croirai digne de dire à Jésus mon Sauveur : Écoute-moi, victime innocente, toi qui écoutas le bon larron, victime souillée, mais repentante, associée à la gloire de ton martyre, et rachetée par ton sang.

— Dans le cas où vous persisteriez dans cette volonté enthousiaste, lui dit l'abbé après lui avoir présenté sans succès toutes les objections possibles, veuillez du moins me dire en quoi vous avez pensé que je consentirais à vous aider.

— Je ne puis agir en ceci, répondit le trappiste, sans l'autorisation d'un homme qui bientôt sera le dernier des Mauprat; car le chevalier n'a que peu de jours à attendre la récompense céleste acquise à ses vertus, et quant à moi, je ne puis échapper au supplice que je viens chercher, que pour retomber dans l'éternelle nuit du cloître. Je veux parler de Bernard Mauprat, je ne dirai pas mon neveu; car s'il m'entendait, il rougirait de porter ce titre funeste. J'ai su son retour d'Amérique, et cette nouvelle m'a décidé à entreprendre le voyage au terme douloureux duquel vous me voyez.

Il me sembla qu'en parlant ainsi il jetait un regard oblique sur le massif où j'étais, comme s'il eût deviné ma présence. Peut-être l'agitation de quelques branches m'avait-elle trahi.

— Puis-je vous demander, dit l'abbé, ce que vous avez de commun aujourd'hui avec ce jeune homme? Ne craignez-vous pas qu'aigri par les mauvais traitemens qui ne lui furent pas épargnés autrefois à la Roche-Mauprat, il ne refuse de vous voir?

— Je suis certain qu'il le refusera, car je sais la haine qu'il nourrit pour moi, dit le trappiste en se tournant encore vers le lieu où j'étais. Mais j'espère que vous le déciderez à m'accorder cette entrevue, car vous êtes généreux et bon, monsieur l'abbé. Vous m'avez promis de m'obliger, et, d'ailleurs, vous êtes l'ami du jeune Mauprat, et vous lui ferez comprendre qu'il y va de ses intérêts et de l'honneur de son nom.

— Comment cela? reprit l'abbé. Sans doute il sera peu flatté de vous voir paraître devant les tribunaux pour des crimes ensevelis dans l'ombre du cloître. Il doit désirer, certainement, que vous renonciez à cette expiation éclatante; comment espérez-vous qu'il y consente?

— Je l'espère, parce que Dieu est bon et grand, parce que sa grace est efficace, parce qu'elle touchera le cœur de quiconque daignera écouter le langage d'une ame vraiment repentante et fortement convaincue ; parce que mon salut éternel est dans les mains de ce jeune homme, et qu'il ne voudra pas se venger de moi au-delà de la tombe. D'ailleurs, il faut que je meure en paix avec ceux que j'ai offensés, il faut que je tombe aux pieds de Bernard Mauprat, et qu'il me remette mes péchés. Mes larmes le toucheront, ou si son ame impitoyable les méprise, j'aurai du moins accompli un impérieux devoir.

Voyant qu'il parlait avec la certitude d'être écouté de moi, je fus saisi de dégoût ; je crus voir la fraude et la lâcheté percer sous cette basse hypocrisie. Je m'éloignai et j'allai attendre l'abbé à quelque distance. Il vint bientôt me rejoindre ; l'entrevue s'était terminée par la promesse mutuelle de se revoir bientôt. L'abbé s'était engagé à me transmettre les paroles du trappiste, qui menaçait, du ton le plus doucereux du monde, de venir me trouver, si je me refusais à sa demande. Nous nous promîmes d'en conférer, l'abbé et moi, sans en informer le chevalier ni Edmée, afin de ne pas les inquiéter sans nécessité. Le trappiste avait été se loger à La Châtre, au couvent des carmes, ce qui avait mis l'abbé tout-à-fait sur ses gardes, malgré son premier engouement pour le repentir du pécheur. Ces carmes l'avaient persécuté dans sa jeunesse, et le prieur avait fini par le forcer à se séculariser. Le prieur vivait encore, vieux, mais implacable, infirme, caché, mais ardent à la haine et à l'intrigue. L'abbé n'entendait pas son nom sans frémir, il m'engagea à me conduire prudemment dans toute cette affaire. Quoique Jean Mauprat soit sous le glaive des lois, me dit-il, et que vous soyez au faîte de l'honneur et de la prospérité, ne méprisez pas la faiblesse de votre ennemi. Qui sait ce que peuvent la ruse et la haine? Elles peuvent prendre la place du juste et le jeter sur le fumier; elles peuvent rejeter leur crime sur autrui, et souiller de leur ignominie la robe de l'innocence. Vous n'en avez peut-être pas fini avec les Mauprat!

Le pauvre abbé ne croyait pas dire si vrai.

George Sand.

(La dernière partie au prochain numéro.)

POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

XXII.

JASMIN.

On a beaucoup parlé dans ces derniers temps de poésie populaire; on en a remis en honneur le règne et la floraison, trop oubliés jusqu'alors, et qui avaient orné un certain âge adolescent de la vie des nations; on est même allé jusqu'à se figurer un temps privilégié où la poésie circulait comme dans l'air, où chacun plus ou moins y participait, et où l'œuvre admirée se formait du génie de tous. Ce qu'il y a de vrai dans cette perspective de lointain ne saurait faire qu'en tout temps, même aux âges le plus naïvement poétiques, la poésie, telle qu'elle s'y réalisait, n'ait été en définitive produite par le talent singulier de quelques individus; la masse ne la possédait qu'alors seulement, et elle se l'appropriait par l'usage, par la jouissance. Puisqu'on a tant relevé de

nos jours la poésie populaire en général, c'est bien le moins qu'on ne dédaigne pas l'individu poète, resté du peuple, là où il se rencontre avec le feu, la naïveté première et l'incontestable don. Si on recherche avec curiosité les traditions locales, les vieux noëls en patois, les vestiges d'une culture ou d'une inspiration ancienne, il faut noter aussi ce qui est vivant, le poète plein de vigueur qui, dans le moindre rang social où il se tient, enrichit tout d'un coup de compositions franches, originales, suivies, son patois harmonieux encore, débris d'une langue illustre, mais enfin un patois qu'on croyait déshérité désormais de toute littérature. L'Angleterre a eu et a ses bergers, ses forgerons poètes, et nous les connaissons; nous nous plaignons de n'avoir rien de tel; nous cherchons autour de nous. Nous demandons aux provinces qui ont le mieux conservé leur cachet antique, à notre Bretagne, par exemple, tout ce qu'elle recèle de poésie à elle, et nous regrettons de ne rien trouver de contemporain. Là où nous rencontrons un contemporain imprévu qui, pour être tout-à-fait du peuple, n'en est que plus poète selon son cœur, et selon notre propre génie français, ne disons pas : *C'est différent;* sachons le reconnaître sans pruderie et l'honorer.

M. Jasmin (ou plutôt qu'il nous permette, pour toute familiarité, de l'appeler *Jasmin* tout court, comme nous disons *Béranger*), Jasmin donc n'est pas un laboureur ni un berger; c'est un coiffeur d'Agen, déjà un peu connu ici par un article très flatteur de Charles Nodier. Jasmin, en étant de ce métier cher à Gil Blas et à Figaro, n'y déroge point par la tournure même de son esprit, de son talent; c'est un Français du Midi, qui est de la pure et bonne race des Villon, des Marot, et dans la boutique de qui Molière aurait aimé à s'asseoir de longues heures, comme il faisait chez le barbier de Pézenas. On a dernièrement beaucoup parlé, et avec raison, de M. Reboul de Nîmes, qui, simple boulanger, s'est élevé à des accens de poésie qu'a reconnus et salués la lyre de Lamartine. Mais l'inspiration de Reboul n'a rien de commun avec celle de Jasmin. Reboul est un poète français, de l'école des *Méditations;* il écrit et chante en notre français classique avec pureté, harmonie; son originalité consiste bien plutôt dans le contraste de ses écrits avec sa profession, que dans le caractère même de sa poésie. Obligé à un état manuel, et bien qu'il n'en rougisse point, Reboul

ne s'en glorifie pas non plus et ne s'y complaît pas; religieux de cœur, il accepte ce lot comme une part de la tâche imposée par le Maître. A une certaine heure du jour, où il est un peu plus libre, il laisse avec joie le vêtement du matin, et retiré dans sa petite chambre *monastique*, où nous l'a montré M. Alexandre Dumas, il entre presque, comme faisait Machiavel en exil, *dans la cour auguste des grands hommes de l'antiquité*, ou du moins il rêve et s'inspire entre la Bible et Corneille, devant un crucifix. Nulle plaisanterie dans ses vers, nul jeu de mots sur sa condition habituelle; le *four* ne revient pas là sous toutes sortes de formes, et le poète, un moment soustrait aux soins vulgaires, s'efforce bien plutôt de les oublier, de les ennoblir en les idéalisant. Il parle de *chaumière*, et on le prendrait pour un pasteur, quand il dit en beaux vers à son initiateur chéri :

> C'est toi qui fus pour moi cet ange de lumière,
> Qui se laisse tomber du haut du firmament,
> Et qui, sur le palais, comme sur la chaumière,
> Se repose indifféremment.

En un mot, l'auteur de l'élégie, *l'Ange et l'Enfant*, a une qualité qui, dès qu'on songe à son point de départ, force d'accorder à l'homme, encore plus qu'au poète, une estime respectueuse : il a l'élévation à côté de la sensibilité. Mais il n'y a rien de commun entre Jasmin et lui, que d'être du peuple et d'avoir du talent; du reste, nul rapprochement à établir. Jasmin se rattache, je l'ai dit, à Marot, né tout près de là, à Villon, l'enfant de Paris, à Boileau du *Lutrin*, à Gresset, à Voltaire des *poésies légères*, à Parny, à Béranger.

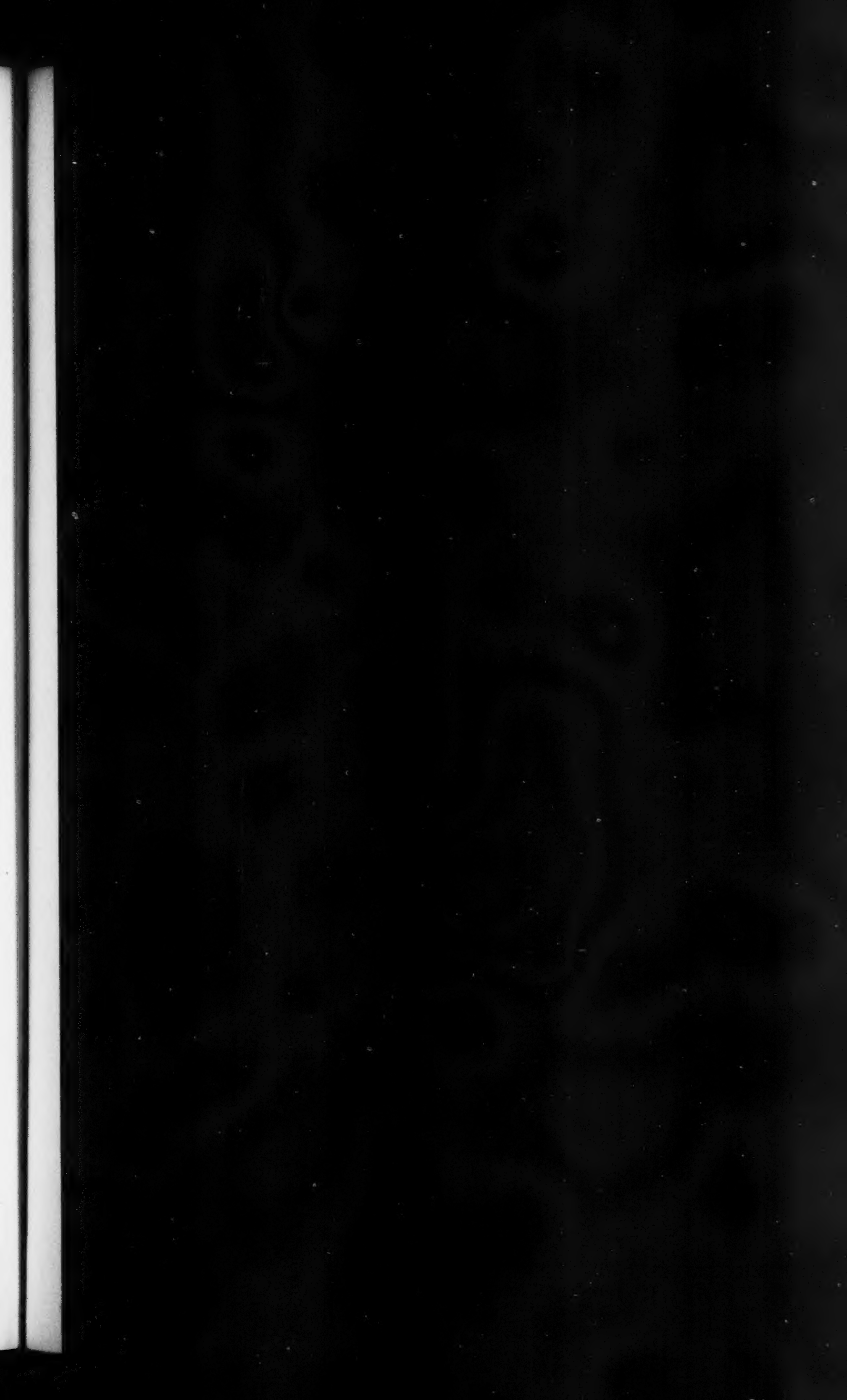
Les œuvres imprimées de Jasmin se composent d'un volume in-8°, publié à Agen, en 1835, sous le titre : *las Papillotos* (*les Papillotes*), et d'un charmant petit poème, publié en 1836, et intitulé : *l'Abuglo de Castèl-Cuillé* (*l'Aveugle de Castel-Cuillé*). Les *Papillotes* sont un recueil des diverses poésies de l'auteur depuis 1825 jusqu'en 1835 : toute sa vie s'y réfléchit. Mais un petit poème en trois chants, qui s'y trouve, et qui a pour titre : *Mous Soubenis* (*Mes Souvenirs*), contient particulièrement la série des aventures et des sentimens de Jasmin. C'est une biographie poétique, composée, distribuée avec art en petits tableaux, mais d'une réalité approchante qui va nous suffire.

Jacques Jasmin (*Jaquou Jansemin*) est né en 97 ou 98; l'autre siècle, vieux et cassé, n'avait plus, dit-il, qu'une couple d'années à passer sur la terre, quand, au coin d'une vieille rue, dans une masure peuplée de plus d'un rat, le jeudi gras, à l'heure où l'on fait sauter les crêpes, d'un père bossu, d'une mère boiteuse, naquit un enfant, un petit drôle, et ce drôle, c'était lui. Si un prince vient au monde, le canon le salue, et ce salut annonce le bonheur; mais lui, pauvre fils d'un pauvre tailleur, pas même un coup de buquoire (1) n'annonça sa venue. Il naquit pourtant au bruit d'un affreux charivari qu'on donnait à quelque voisin, et qui, dans son tintamarre de cornets et de poêlons, ne faisait que mieux résonner à ses oreilles vierges les trente couplets d'une chanson composée par son père. Le père de Jasmin, qui ne savait pas lire, faisait d'instinct la plupart des couplets burlesques chantés aux charivaris si fréquens dans le pays. Voilà une filiation poétique tout aussi établie que celle des deux Marot.

Nous avons le ton du badinage de Jasmin. Il grandit, il prospère, au fond de son pauvre petit berceau tout farci de plumes d'alouettes, maigre, menu, nourri pourtant de bon lait, et joyeux comme le fils d'un roi. Sept ans arrivent; il sent, il se souvient, il peut peindre son enfance. A cet âge, il le fallait voir, le cornet en main, coiffé de papier gris, suivre son père dans les charivaris du lieu. Mais sa grande joie était surtout d'aller au bois dans les petites îles de la Garonne, toutes remplies de saussaye : « Pieds nus, nue tête, dit-il, j'allais à la ramée; je n'étais pas seul; nous étions vingt, nous étions trente. Oh! que mon ame tressaillait quand nous partions tous, au coup de midi, en entonnant : *l'Agneau que tu m'as donné* (2). De ce plaisir, le souvenir encore m'exalte! » *A l'île! à l'île!* criait le plus vaillant, et tous se hâtaient d'y aborder et de faire chacun son petit fagot. Le fagot était fait une heure avant la nuit, et on en profitait pour des jeux. Et le tableau du retour, qu'il était joli et mouvant! Sur trente têtes, trente fagots sautillaient, et trente voix formaient, comme en partant, même concert avec même refrain.

Un des traits les plus marquans de la poésie de Jasmin, et qu'il

(1) Petit instrument de sureau avec lequel se canonnent les enfans.
(2) Noël célèbre du Midi.





partage avec la famille de poètes à laquelle il appartient, c'est cette gaieté native, cette gentillesse de pinceau, cette allégresse de tour, qui s'accommode si bien d'un patois accentué et pittoresque. Dans une pièce de lui à M. Laffitte, qui est du pays, il y a ce vers sur l'Adour :

Oh ! l'Adour ! aquel riou ta grand, ta cla, que cour,

Oh ! l'Adour ! cette rivière si grande, si claire, qui court ;

ce vers si preste et si transparent pourrait servir comme d'épigraphe à la poésie de Jasmin elle-même, qui, si elle n'est pas précisément *grande*, est du moins de la plus belle et de la plus courante limpidité.

Mais revenons à notre petit bûcheron. Au milieu de ses courses au bois, de ses batailles autour des feux de la Saint-Jean, de ses escapades dans les jardins ravagés, il avait ses tristesses ; le mot d'*école*, prononcé devant lui, le rendait muet ; il aurait voulu y aller et s'instruire; cette idée confuse lui faisait mal quand sa mère qui filait, le regardant d'un air de tristesse, parlait tout bas d'*école* à son grand-père. Il ne se rendait pas compte, mais il pleurait un moment. Il était triste encore, quand, après la foire, où il avait rempli sa petite bourse en portant des paquets, il la donnait à sa mère, et qu'il voyait celle-ci la prendre avec soupir en disant : « Pauvre enfant, tu viens bien à propos. » La pauvreté s'annonçait ainsi par de rares pensées, que bientôt dissipait la légèreté de l'âge. Un jour pourtant le bandeau tomba, et il ne put plus la méconnaître. C'était un lundi ; il avait dix ans, il jouait sur la place. Il voit passer un vieillard en fauteuil, qu'on porte; il le reconnaît; c'est son grand-père que la famille environne. Il ne voit que lui, et se jette à son cou pour l'embrasser : « Mais où vas-tu, grand-père? qu'as-tu à pleurer? et pourquoi quitter des petits qui t'adorent? » — « Mon fils, dit le vieillard, je vais à l'hôpital ; c'est là que les Jasmins meurent. » Cinq jours après il n'était plus ; et depuis ce lundi-là, l'enfant, pour la première fois, sut qu'ils étaient pauvres.

Le premier chant des *Souvenirs* finit sur cette idée, qui tempère à dessein les gaies peintures du début. Le second chant, nous allons le voir, se clôra de même. Il y a là un art de poète qui prend le soin d'interrompre, par une touche sensible, ce qui deviendrait

un badinage trop prolongé. Il y a de plus, en ce point, de la dignité d'homme. Jasmin peut se permettre, avec sa qualité, avec sa profession, bien des libertés et des familiarités railleuses; il peut ne s'épargner aucun des bons mots qui naissent du sujet; il dira que le peigne et la plume vont très bien ensemble, et que tous deux font un travail de tête; il dira à ses confrères poètes qu'il les défie, et qu'il est bien sûr, après tout, de leur faire la barbe d'une façon ou d'une autre; il ajoutera qu'il n'est pas moins sûr de ne jamais perdre son papier, et que, si ses vers sont mauvais,.... eh bien! il en fait des papillotes. Il dit tout cela, mais il sait aussi, avec sérieux, qu'il est du peuple et pauvre, qu'il l'a été tout-à-fait d'abord, et que d'autres le sont, pour qui il chante. Si cette corde digne et sensible ne retentit jamais trop long-temps chez lui, elle revient assez à propos toujours, pour relever une verve plaisante, spirituelle, volontiers folâtre, et pour indiquer l'homme, l'honnête homme dans le poète.

Le grand-père mort et la pauvreté bien connue nous introduisent au second chant des *Souvenirs*. Le poète commence par le pitoyable inventaire de la maison, et tout cela pour neuf personnes : « Je savais désormais, dit-il, que cette besace, pendue en travers sur deux cordes, et où souvent je mettais la main pour un morceau de pain, était celle que mon grand-père promenait dans les métairies à la ronde, demandant de quoi vivre à ses anciens amis :

Pauvre grand-père!... Et quand j'allais l'attendre,
Il me donnait toujours le morceau le plus tendre. »

Enfin, grande joie un jour! la mère accourt comme une folle et crie : « A l'école! à l'école, mon fils! — Et quoi? dit l'enfant, nous sommes donc devenus riches? — Et pauvret, répond-elle, tu y vas pour rien. » L'enfant s'applique; six mois après, il sait lire; six mois après, il sert la messe; six mois après, enfant de chœur, il entonne le *Tantùm ergò*. Six mois après enfin, il entre *gratis* au séminaire; mais là il ne reste que six mois; pourtant il commençait à s'y distinguer : il avait eu un prix, et ce prix, c'était une vieille soutane usée qu'on allait lui rajuster et qu'il était près d'endosser, bien qu'avec un peu de honte de la voir si vieille. Mais le diable, le lorgnant du coin de l'œil, dit : « Tu ne la porteras

pas. » Ici je saute lestement la scabreuse aventure d'une échelle où est montée certaine Jeanneton, le détail d'une jambe très peu fine et très peu blanche entrevue, et d'une prison au pain sec, un jour de mardi-gras. Le mélange de sensualité, en partie voluptueuse, en partie gourmande, de décence pourtant (le genre admis), et de malice anti-cléricale, rappelle sans abus le meilleur sel des fabliaux. Si Jasmin avait vécu au temps des troubadours, s'il avait écrit en cette littérature perfectionnée dont il vient, après Goudouli, Dastros et Daubace, et, à ce qu'il paraît, plus qu'aucun d'eux, embellir encore aujourd'hui les débris, il aurait cultivé la romance sans doute, et quelques heureux essais de lui en font foi; mais il aurait, j'imagine, préféré le sirvente, et, en présence des tendres chevaliers, des nobles dames, des Raymond de Toulouse et des comtesses de Die, il aurait introduit quelque récit railleur d'un genre plus particulier aux trouvères du Nord, quelque *novelle* peu mystique et assez contraire au vieux poème de la vie de sainte Fides d'Agen.

Chassé incontinent du séminaire, moins pour avoir regardé la jambe de Jeanneton que pour avoir touché, dans sa prison, aux confitures du chanoine, le pauvre Jasmin accourt au logis ce même jour de mardi-gras. La table est mise, un morceau de mouton, qui achève de cuire, va y être servi : qu'attend-on? Mais, au récit de Jasmin, la consternation est générale : « Nous n'en aurons plus, » dit la mère en soupirant. — « Nous n'aurons plus...... de quoi? » dit Jasmin avec anxiété. Plus de *miche* (de pain blanc), cette ration quotidienne que la mère allait chercher au séminaire. Pourtant une idée vient à la pauvre mère, et sortant elle leur dit d'attendre un moment et d'espérer. Elle rentre en effet bientôt, avec un morceau de pain sous le bras, et tous les enfans, joyeux, à table, oublient la détresse. Jasmin seul reste pensif et cherche à s'assurer de ce qu'il soupçonne à travers le triste sourire de sa mère. Au moment où elle prend un couteau pour trancher le mouton, il jette un coup d'œil sur sa main qu'elle voudrait dérober : ce n'est que trop vrai!... elle a vendu son anneau.

Ceci est la fin du second chant. Le troisième nous transporte au haut d'une maison dont la façade est peinte en couleur bleu de ciel; dans sa petite chambre, sous la tuile, Jasmin, qui n'est qu'apprenti encore, à la lueur d'une lampe dont le reflet se joue aux

feuilles du tilleul voisin (toujours de gaies images), Jasmin passe une partie de ses nuits à lire, à rêver, à versifier déjà. Il lit avec délices *Florian*, *Ducray-Duminil;* la misère est oubliée; l'hôpital, la besace, l'anneau, ont disparu de sa mémoire. Le chantre du Gardon surtout l'ensorcèle, et, nouveau Némorin, il essaie, pour Estelle, des vers en ce doux patois qu'elle parlait si bien. Son rasoir allait, à travers ses pensées, comme il pouvait, et un peu au hasard sur les mentons. Ce chant est rempli de la peinture légère de la double vie poétique et amoureuse aussi qui le partage, et qui, cependant, ne l'empêche bientôt pas d'ouvrir son petit salon, pour son compte, sur la belle promenade du *Gravier*, et de prospérer d'abord doucement, par la frisure. Tout ce détail que j'omets, est plein de légèreté et d'agrément. La fortune se fait d'abord un peu prier; le salon n'est pas tout-à-fait plein, il n'est pas vide non plus, et, comme dit le proverbe : *S'il ne pleut pas, il bruine.* Bref, les papillotes, les chansons, attirent dans la boutique un petit ruisseau si argentin, qu'en son ardeur poétique, Jasmin met en pièces le fauteuil redouté où tous ses pères se sont fait porter à l'hôpital; lui, au lieu de l'hôpital, il est allé chez un notaire, et finalement, le premier de sa famille, il a vu son nom briller sur la liste du collecteur. *Quel honneur ! trop honneur !*

Il faut en payer la rente,
Et, chaque an, je suis confus,
De voir que mon chiffre augmente,
Même en n'ayant rien de plus.

Sa femme, née dans la même condition que lui, mais d'esprit naturel, d'imagination, et d'un parler pittoresque, sa femme, qui d'abord était ennemie jurée des vers et lui cachait plumes et papier, maintenant qu'elle sait le prix de la rime, lui offre toujours, d'un air gracieux, la plume la plus fine et le papier le plus doux : « Courage, dit-elle; chaque vers, c'est une tuile que tu pétris pour achever de couvrir la maison. » Et toute la famille lui crie : « Fais des vers, fais des vers. »

Depuis qu'il fait des vers, en effet, Jasmin, pour parler en prose, grace au bon débit de ses productions et à l'intérêt bien entendu qu'y ont mis les Agenais, a pu, sans quitter son état,

devenir propriétaire de la maison qu'il habite et obtenir une petite aisance, qui paraît le comble de ses vœux.

Son premier poëme, publié en 1825, *le Charivari*, est un poëme burlesque, qui a pour héros le sensible *Oduber*, veuf et vieux, qui songe à se remarier : les souvenirs du *Lutrin* y sont entrés sans beaucoup de déguisement. Le poëme est précédé d'une belle ode à M. Dupront, avocat, homme du pays, de grand talent au barreau, et qui eût été poëte lui-même, m'assure-t-on, si une sorte de paresse naturelle ne l'eût retenu. L'ode que Jasmin lui adresse a de l'ampleur, de l'harmonie et une beauté sérieuse. Une strophe, dans laquelle il célébrait l'avénement de Charles X, lui a été depuis rappelée par M. Dupront, dans *le Mémorial agenais*, et Jasmin s'est lavé du reproche d'inconséquence. Jasmin, en effet, est un libéral de la restauration, et aujourd'hui il est ce qu'on appelle un homme du mouvement. Mais ses passions généreuses ne s'appuient pas sur des doctrines bien méditées. Le mot de Charles X, *plus de hallebardes*, lui avait été au cœur, et il y avait cru. La partie politique de son recueil est celle qui a le moins d'originalité : la langue d'abord en devient aisément toute française, car le patois n'a point, dans son fonds, ce vocabulaire moderne. De plus, les souvenirs des chansons de Béranger y abondent, et la liberté de juillet elle-même, d'après Jasmin, ne semble pas très différente de celle qui se dresse, si reconnaissable, dans les vers de M. Auguste Barbier. Distinguons pourtant, en cet ordre de pièces, un très beau chant, intitulé : *les Oiseaux voyageurs, ou les Polonais en France*, qui respire le pathétique et qui atteint au sublime dans sa simplicité. Jasmin a adressé, en 1832, une pièce de vers français à Béranger, son patron naturel en notre littérature ; ces vers faciles et corrects, mais communs, prouveraient, s'il en était besoin, que le français est, pour Jasmin, une langue acquise, et que la couleur, l'image, la pensée, lui viennent en patois.

Il ne faut pas d'ailleurs s'exagérer l'instinct et la naïveté ignorante de l'aimable poëte. Jasmin a du feu, de l'entraînement sans doute ; il a besoin de la passion actuelle pour arriver au bien : mais il travaille, il travaille opiniâtrément, dit-on ; il lime ses vers, il rejette, il choisit, il a un art de style enfin. Nous sommes trop incompétent au sujet de cette langue, que nous n'avons saisie qu'à l'aide d'amis obligeans, pour avoir un avis sur ce que peut

être le bon style en patois; mais il paraît bien que Jasmin a ce bon style. Si Agen a été appelé l'œil de la Guyenne, Jasmin écrit dans le pur patois agenais; il y a là quelque chose d'attique, en un certain sens. Jasmin prend peut-être quelques licences de tours, ou du moins il profite en cela des habitudes introduites; il cède un peu trop, sans y songer, à ce flot de gallicismes qui vont chaque jour s'infiltrant; tout en observant parfaitement la grammaire locale, il ne recourt peut-être pas assez à certaines locutions par lesquelles l'idiome du Midi se distinguait du français du Nord, et qu'on pourrait sauver; en un mot ce n'est pas un poète remontant du patois à la langue par l'érudition; mais c'est un poète pur, soigné en même temps que naturel dans l'expression, habile et curieux aux mots vifs de son vocabulaire; rien de rocailleux, rien de louche chez lui, et, pour parler selon ses images, son clair Adour, à nos yeux, semble courir sans un flot troublé (1).

La *Fidélité agenaise*, jolie romance sentimentale de Jasmin, jouit d'un succès populaire dans le pays, et prouve qu'avec une ame assez peu rêveuse et peu langoureuse, il a pourtant des éclairs de la sensibilité des troubadours. Quoi qu'il en dise, il n'a pas tout-à-fait quitté la guitare pour le flageolet; et Marot, qui parle aussi de son flageolet, n'avait-il pas, au milieu de sa verve badine, de tendres accens, que le contraste fait mieux sentir encore? Henri IV, au milieu de ses saillies et de ses gaietés gasconnes, n'a-t-il pas sa douce chanson de *Charmante Gabrielle?* Jasmin est bien le poète tout proche de la patrie d'Henri IV.

(1) Depuis que ceci est écrit, nous lisons dans le *Journal grammatical* (avril et mai 1836) un article philologique sévère sur le patois de Jasmin, par M. Mary Lafon, qui s'est occupé en érudit de l'idiome provençal. Nous concevons, en effet, le peu d'estime que des antiquaires, épris de cette belle langue, en ce qu'elle a de pur et de classique, expriment pour le patois extrêmement francisé qu'on parle dans une ville du midi en 1836. Nous concevons que Goudouli, au commencement du XVIIe siècle, ait été plus nourri dans son style des purs idiotismes provençaux, et que la saveur de ses vers garde mieux le goût de la vraie langue. Le jugement de M. Lafon nous paraît porter sur la détérioration inévitable du patois plus que sur la manière même de Jasmin, qui fait ce qu'il peut, qui n'a pas lu les troubadours, et qui se sert avec grande correction de son patois d'Agen tel qu'il le trouve à la date de sa naissance. La lettre de Jasmin, que M. Lafon a l'extrême obligeance de nous communiquer, vient à l'appui pour nous montrer que le poète populaire entend peu la question comme l'a posée le critique érudit, et qu'il n'est pas, comme il s'en vante presque, *à la hauteur* du système. Il reste pourtant à regretter qu'avec de si heureuses qualités, et un art véritable d'écrivain, Jasmin n'ait pu cacher, sous ce titre d'homme du peuple, un bon grain d'érudition et de vieille langue, comme Béranger et Paul-Louis de ce côté-ci de la Loire. Mais que voulez-vous? il est homme du peuple *tout de bon.*

Le dernier et le plus remarquable poème de Jasmin, *l'Aveugle de Castel-Cuillé*, offre, plus qu'aucun des précédens, le caractère de sensibilité et de pathétique au milieu des graces conservées d'une muse légère. Une tradition populaire du pays en a fourni le sujet au poète; mais il a su y élever une composition soutenue, graduée, délicate et touchante, qui le classe, à bon droit, parmi les plus vrais talens en vers de notre temps. La poésie franche y embaume à l'ouverture du premier chant :

« Du pied de cette haute montagne, où se dresse Castel-Cuillé, dans la saison où le pommier, le prunier et l'amandier blanchissaient dans la campagne, voici le chant qu'on entendit un mercredi matin, veille de Saint-Joseph :

> Les chemins devraient fleurir,
> Tant belle épousée va sortir;
> Devraient fleurir, devraient germer,
> Tant belle épousée va passer.

Et le vieux *Te Deum* des humbles mariages semblait descendre des nues, quand tout d'un coup une grande troupe de jeunes filles au teint frais, propres comme l'œil, chacune avec son fringant, viennent sur le bord du rocher entonner le même air, et là, semblables, tant elles sont voisines du ciel, à des anges rians qu'un Dieu aimable envoie pour faire leurs gambades et nous apporter l'allégresse, elles prennent leur élan, et bientôt dévalant par la route étroite de la côte rapide, elles vont en zig-zag vers Saint-Amant, et les volages, par les sentiers, comme des folles, vont en criant :

> Les chemins devraient fleurir,
> Tant belle épousée va sortir, etc.

C'est Baptiste et sa fiancée qui allaient chercher la jonchée (1)... »

Jamais gaieté nuptiale de jeunes garçons et de jeunes filles n'a été exprimée dans un rhythme plus dansant, dans une langue plus vive, plus claire de sons et d'images, plus fringante elle-même et plus guillerette, pour ainsi dire. Mais continuons, en supprimant à regret bien des détails dont aucun n'est superflu :

(1) Coutume du pays : on va chercher au bois des branches d'arbres, et surtout de laurier, qu'on jette ensuite sur le chemin de l'église et à la porte des conviés.

« Quand on voit blanchir les haies que l'hiver avait noircies, une noce du peuple, ah! que c'est joli!... Cependant d'où vient qu'au milieu de ces filles si légères, si rieuses, Baptiste, muet, soupire? L'épousée est pourtant jolie! Est-ce que saint Joseph voudrait nous faire entendre, le bon saint, qu'à l'amour trop pressé il ne reste rien à prendre? Oh! non, fille qui est en faute ne porte pas le front si haut. Qu'as-tu donc, fiancé? Ils ne se font aucune caresse : à les voir si indifférens, si froids, on les croirait de grandes gens! »

C'est qu'au bas de la colline, dans une chaumière, habite la pauvre Marguerite, orpheline, aveugle, seulement aveugle depuis le dernier été que la petite-vérole ou la rougeole lui a donné sur les yeux. Baptiste devait l'épouser, il le lui a promis, et elle y croit encore; elle l'attend. Mais, après une absence, il revient, et, cédant aux ordres d'un père avare, il épouse Angèle; il l'épouse, pensant toujours à Marguerite.

La bonne vieille Jeanne, diseuse de bonne aventure, que la noce rencontre, jette un moment quelque nuage à ces fronts sereins, par des paroles obscures et funèbres; mais « sur un petit ruisseau clair comme de l'argent, que peuvent deux gouttes d'eau trouble? » La noce a vite secoué le présage, et les folâtres volages recommencent de bondir et de chanter :

Les chemins devraient fleurir, etc.

Ainsi se termine le premier chant. Le second petit tableau nous montre la pauvre Marguerite seulette dans sa maison, ignorant encore son malheur et se disant à elle-même ses espérances et ses craintes. Le discours simple et naïf, où se déroule son tendre ennui, finit en ces mots : « On dit qu'on aime mieux quand on est dans la peine; et quand on est aveugle, donc! » Son petit frère entre là-dessus, il a vu la noce, il s'écrie, il raconte. — « Quoi? dit Marguerite, Angèle se marie! Paul, tu l'as vue? Quel secret! personne n'en a parlé. Oh! dis, quel est son fiancé? » — « Eh! ma sœur, ton ami Baptiste! »

« L'aveugle pousse un cri et ne répond plus. La blancheur du lait s'étend sur son visage; un froid pesant comme le plomb, tombant, à la voix de l'enfant, sur son cœur bientôt sans batte-

ment, suspend assez long-temps sa vie, et la voilà pareille, près du petit qui pleure, à une vierge de cire habillée en bergère. »

Jeanne, la diseuse de bonne aventure, survient; mais Marguerite, qui veut s'assurer de son malheur, dissimule; elle a l'air d'attendre encore Baptiste. La vieille lui dit : « Ma fille, tu l'aimes trop, je te blâme. A croire au bonheur il ne faut pas tant s'accoutumer. Va, crois-moi, prie Dieu de ne pas tant l'aimer. » — « Jeanne, répond l'aveugle, plus je prie Dieu, plus je l'aime! mais ce n'est pas un péché; il est bien toujours pour moi?... » Jeanne n'a rien répondu, tout est dit, c'est assez.

La troisième scène commence avec l'angelus du matin des noces :

De la cloche, à la fin, neuf petits coups s'entendent,
Et l'aube blanchissante, arrivant lentement,
Trouve dans deux maisons deux filles qui l'attendent;
Combien différemment!

Le poète passe tour à tour d'Angèle, la jolie et la légère, qui ne voit que sa croix d'or et sa couronne, à la pauvre Marguerite, qui, à tâtons, va chercher au fond d'un tiroir quelque chose qu'elle cache en frémissant dans son sein. Angèle, au bruit des baisers et des chansons, oublie de faire sa prière; Marguerite, le front couvert d'une froide sueur, agenouillée, dit tout bas, pendant que son frère ôte le verrou : « O mon Dieu! pardonne-le-moi? » Et elle se met en marche vers l'église, appuyée sur l'enfant; pas de soleil encore, il bruine; l'odeur du laurier qui jonche le chemin lui arrive parfois et la fait frissonner. Ils avancent du côté du château, vers la petite église à la façade noircie et pointue, où chante l'orfraie. — « Paul, dit la jeune fille, finis avec ta crécelle! Où sommes-nous? il me semble que nous montons. » — « Eh! ne vois-tu pas que nous arrivons? dit l'enfant; n'entends-tu pas chanter l'orfraie sur le clocher? Oh! le vilain oiseau! il porte malheur, n'est-ce pas? T'en souviens-tu, ma sœur? quand notre pauvre père, la nuit que nous étions à le veiller, disait : « Tiens, petite, je suis plus malade; garde bien Paul au moins, car je sens « que je m'en vais. » Tu pleurais, lui aussi, moi aussi, tous nous pleurions. Eh bien! sur le toit alors l'orfraie chanta, et, notre père mort, ici même, tiens! on l'a porté. Aye! tu m'embrasses

trop fort, tu m'étouffes, Marguerite. » — Je traduis mot à mot, en ne supprimant que l'harmonie du rhythme : qu'on juge du charme de ces simples et vraies paroles dans des vers purs, concis, auxquels pas un mot de trop, pas un ornement inutile n'est accordé!

Enfin on est à l'église; le temps s'est levé, il fait soleil, et pourtant il pleut; la noce arrive: Angèle, toujours étourdie et ne pensant qu'à sa croix d'or; Baptiste, muet, triste comme la veille. La cérémonie commence, l'anneau est béni, et Baptiste le tient; mais, avant de le mettre au doigt qui l'attend, il faut qu'il prononce une parole... Elle est dite; aussitôt, du côté du garçon d'honneur, une voix s'élève; Marguerite, qui peut-être au fond de son cœur doutait encore, a crié : « *C'est lui!* » Et elle tire un couteau pour s'en frapper. Mais sans doute son ange était là pour la secourir, car si forte fut sa douleur, qu'au moment et avant de se frapper, elle tomba morte. Et le soir, un cercueil avec des fleurs passait au même chemin ; le *De Profundis* avait remplacé les chansons, et, dans la double rangée de jeunes filles en blanc, chacune maintenant semblait dire :

Les chemins devraient gémir,
Tant belle morte va sortir;
Devraient gémir, devraient pleurer,
Tant belle morte va passer!

Ainsi va et sans cesse recommence, et se remontre soudainement, aussi fraîche qu'au premier matin, la poésie immortelle. Et les oracles, les vétos exclusifs sont déjoués. Vous nous accusez, nous autres d'ici, d'être enfans de Dubartas, et voilà que, du pays de Dubartas, tout à côté, naît à l'improviste un poète vrai, franc, naturel et populaire, qui nous ressemble peu, direz-vous, mais que nous saluons parce qu'il nous rend aussi et nous chante à sa manière cette même espérance que nous avons : « Non, la poésie n'est pas morte et ne peut mourir. »

La publication de *l'Aveugle* a mis, dans le pays, le comble à la gloire de Jasmin. Lors d'un voyage qu'il fit l'an dernier à Bordeaux, la lecture de ce poème, au sein de l'académie de cette ville, lui valut un triomphe qui rappelle de loin ceux de l'antique Provence ou de l'Italie. Il faut dire de plus que Jasmin lit à merveille;

que sa figure d'artiste, son brun sourcil, son geste expressif, sa voix naturelle d'acteur passionné, prêtent singulièrement à l'effet. Quand il arrive au refrain : *Les chemins devraient fleurir*, etc., et que, cessant de déclamer, il chante, toutes les larmes coulent; ceux mêmes qui n'entendent pas le patois partagent l'impression et pleurent.

Jasmin a déjà eu à subir l'espèce de tentation nouvelle qui s'attache inévitablement au succès; on lui a conseillé de venir à Paris, tout comme à M. Fonfrède; mais Jasmin a eu le bon esprit de comprendre sa vraie situation et d'y rester fidèle. Dans une jolie pièce de vers, adressée à un riche agriculteur de Toulouse, qui lui donnait ce conseil, il réfute agréablement les raisons flatteuses par un tableau de ses goûts et de ses simples espérances : « Dans ma ville où chacun travaille, laissez-moi donc comme je suis; chaque été, plus content qu'un roi, je glane ma petite provision d'hiver, et après je chante comme un pinson, à l'ombre d'un peuplier ou d'un frêne, trop heureux de devenir *cheveux blancs* dans le pays qui m'a vu naître. Sitôt qu'on entend, dans l'été, le joli *zigo*, *ziou*, *ziou*, des cigales sautilleuses, le jeune moineau s'élance et déserte le nid où il a senti venir des plumes à ses ailes. L'homme sage n'est pas ainsi... » Nous n'avons rien à ajouter à ces agréables et bonnes pensées, et nous espérons que le poète y restera fidèle. Il aime, dit-on, la louange; tous les poètes l'aiment, et ceux de son pays plus encore que d'autres. Qu'elle ne soit pour lui, du moins, qu'un encouragement bien intelligible à persévérer dans la voie où il l'a su conquérir! qu'il travaille toujours ses vers; qu'il les laisse venir naturels toujours. Le beau succès de *l'Aveugle* doit lui montrer ce qu'on gagne à des sujets que le pathétique et une certaine élévation épurent. C'est de ce côté que, l'âge venant, nous voudrions le voir de plus en plus se tourner. Il a, dans Béranger, son patron et son correspondant naturel, un bel exemple de modestie, de persévérance, et aussi de perfectionnement dans l'emploi du talent. Qu'il ne le perde point de vue; et puisse-t-il arriver à vieillir, suivant ses souhaits, dans sa ville natale, poète toujours aimable, mais de plus en plus sérieux, touchant et honoré!

SAINTE-BEUVE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 avril 1837.

La marche des affaires, la situation du trône vis-à-vis de la chambre, et celle de la chambre vis-à-vis du trône, la direction de l'opinion publique, ont-elles subi quelque changement depuis la modification du dernier ministère, et depuis la retraite de M. Guizot? C'est là le véritable point de vue d'où il convient de juger le nouveau cabinet. Un simple coup d'œil sur sa situation suffira pour répondre à toutes les vaines déclamations qu'on a pris à tâche de substituer, depuis quelque temps, à la saine et calme discussion des affaires. Il est à remarquer que cet excès de bile et d'humeur signale toujours la présence d'un certain parti au pouvoir. La force, qui donne d'ordinaire du calme et de la sérénité à ceux qui l'acquièrent, ne fait, au contraire, qu'accroître l'irritabilité et l'impatience de ce parti. On sent que l'instrument est trop lourd dans sa main, et qu'il le secoue, par de vains efforts, avec colère, dans l'impossibilité où il se trouve de le manier dignement. Et, comme il faut bien justifier ces tracasseries et ces violences, on met d'accord sa logique et son humeur, en montrant la royauté jetée comme sur une mer mouvante et exposée à tous les orages. On dirait, à entendre les organes de ce parti, que le trône de juillet a été apporté sur notre sol par une invasion étrangère, et que le roi qui l'occupe, se trouve avoir à lutter contre toute une nation armée contre lui. La violence et la rigueur, voilà les bases sur lesquelles ils voudraient fonder tout le système du gouvernement. Hors de là, il n'y a que lâcheté, que faiblesse, que des périls sans nombre et une chute prochaine. Le ministère, selon eux, doit être un tribunal qui juge toujours sur la présomption de culpabilité, *guilty*, comme on dit dans la jurisprudence anglaise. Il n'y aurait d'élus, dans ce sombre système, qu'un petit nombre d'esprits bilieux et ardens; ceux-là se trouvent seuls exceptés, et doivent, en quelque sorte, faire le métier de commandeurs, armés du fouet et du bâton. Puis, pour bien assurer l'exécution de ce système, il faut la confier au ministre qui est, comme dit M. Fonfrède, l'expression la plus *nerveuse* des mœurs monarchiques de la France! Dans cette royauté utopique, conçue

par un philosophe qui ne fait pas des rêves aussi rians que ceux de Platon, tous les hommes qui pensent qu'on peut gouverner un peuple éclairé par d'autres voies que par celles de la contrainte et de la rudesse, sont impitoyablement rejetés parmi les ennemis du gouvernement, coupables volontaires ou non, mais toujours coupables, et indignes par conséquent. Le trône lui-même n'est pas à l'abri de leurs censures, quand la majesté de cette institution se refuse à servir leurs principes passionnés, ou, pour mieux dire, leurs passions déguisées en principes. Il y a quelque chose de l'inquisition, qui forçait un roi d'Espagne à s'ouvrir une veine et à donner quelques gouttes de son sang en expiation de son indulgence pour les hérétiques, dans cette audace qui monte brutalement les degrés du trône, et vient réprouver en termes impérieux les décisions de la couronne quand elles ne sont pas conformes aux prédilections et aux penchans doctrinaires. A qui persuadera-t-on que ces paroles empruntées à une feuille qui, dans son programme, se disait instituée pour défendre les intérêts monarchiques, se renferment dans les limites d'une opposition respectueuse pour le premier pouvoir de l'état? Il faut remarquer que ces plaintes sont postérieures à la formation du nouveau ministère.

« On s'est efforcé de persuader à la couronne que les doctrinaires avaient été bons pour défendre la royauté dans les jours du péril, mais que ces temps de lutte étaient passés; qu'en s'y livrant avec ardeur les doctrinaires avaient attiré sur eux la haine et l'impopularité; qu'il fallait profiter de la *victoire* et leur laisser le poids des haines qu'ils avaient encourues... Ce calcul est immoral, impolitique et faux. » Or ce parti *immoral, impolitique et faux,* venait justement d'être embrassé par la volonté souveraine, quand les lignes qu'on vient de lire furent écrites! Voilà les hommes qui accusent les autres de saper le pouvoir et de diminuer l'éclat de l'autorité qui doit émaner du trône.

La pensée des amis de M. Guizot s'explique plus clairement dans les lignes suivantes : « M. Guizot, disaient-ils le même jour, M. Guizot est, il faut le dire, l'homme le plus populaire de France, l'homme en qui tous les hommes monarchiques ont foi et espérance, l'homme vers lequel se tourneront tous les regards, le jour que la monarchie sera menacée; et la couronne, qui l'a déjà appelé deux fois pour cette raison, s'expose bien fatalement à paralyser les croyances monarchiques qui restent encore pour la soutenir, dans les jours de dangers qui *s'approchent,* par l'éloignement de ses conseils. »

Voilà donc M. Guizot proclamé le seul homme capable de sauver la monarchie des dangers qui *s'approchent,* désigné comme un ministre dont la retraite met le trône en péril, comme un libérateur qui l'a sauvé deux fois d'une chute certaine, qu'on n'a pu écarter qu'en descendant à un calcul immoral, impolitique et faux! Il en résulte que M. Guizot est

plus nécessaire à la France que le trône même, puisque le trône peut faillir, et faillir si dangereusement en éloignant M. Guizot, tandis que M. Guizot, qui ne se trompe jamais, et qu'il faut rappeler sans cesse, est venu au monde pour réparer les fautes du trône et les erreurs où il se jette quand M. Guizot ne figure pas dans les conseils de la couronne.

Mais M. Guizot n'a jamais figuré, que nous sachions, dans ces conseils d'une manière à absorber en lui tout un système. Il y a été appelé deux fois, il est vrai, une fois avec M. Thiers et M. de Broglie, qui représentaient bien aussi quelque chose dans le conseil, et une autre fois, avec M. Molé, qu'on n'a jamais autant accusé d'impuissance et de faiblesse que depuis qu'il a eu la force et la volonté accomplie de résister à M. Guizot. Si M. Guizot a sauvé le trône dans les conseils du 11 octobre, assurément M. Thiers, qui exerçait un ascendant non moins prononcé dans ce cabinet, et qui occupait un poste bien autrement important et bien autrement dangereux que le ministère de l'instruction publique, où figurait M. Guizot; M. Thiers a également sauvé le trône, et son absence actuelle du pouvoir n'est pas moins faite pour hâter l'accomplissement des sinistres prédictions de M. Fonfrède, que l'absence de M. Guizot! Et si M. Guizot a de nouveau sauvé la France pendant la durée du ministère du 6 septembre, comme le proclament ses amis, n'est-il pas juste d'accorder une petite part de cette grande gloire à M. Molé, qui figurait humblement comme président du conseil dans ce nouveau ministère de M. Guizot? Or, comme, de l'aveu même du journal de M. Guizot, le parti doctrinaire nous a procuré la victoire sur les factions, il faut espérer qu'il aura, quoique absent du conseil, la générosité et la clémence de laisser le trône jouir en paix de cette victoire, tout en le taxant d'ingratitude; et, de la sorte, l'éloignement de M. Guizot et de ses amis, *victorieux des partis,* aura des conséquences moins terribles que si les partis étaient encore debout et puissans, comme le disent encore quelquefois, pour motiver les rigueurs du système doctrinaire, ces mêmes écrivains dont nous venons de recueillir les aveux.

Il est bon de s'entendre. Nous ne voulons pas diminuer le mérite de M. Guizot. Ce n'est pas nous qui avons jamais refusé de rendre hommage à ses talens, politiques et autres, et de reconnaître tout ce qu'il y a d'éminent dans son esprit; mais notre culte n'est pas aveugle, et tout en voyant ce que M. Guizot a fait dans les divers ministères où il a figuré, nous voyons qu'il ne l'a pas fait seul, comme on voudrait nous le persuader. Quand M. Guizot gagnait des victoires pour la monarchie de juillet, M. Thiers, M. de Montalivet, M. Dupin, le maréchal Soult, M. d'Argout, et nombre d'hommes qui ne figurent pas dans le parti doctrinaire et que les journaux du parti n'ont pas admis dans la région des *indispensables*, se trouvaient, avec M. Guizot, dans un même camp, et

prenaient part à la même impopularité, aux mêmes périls. C'était le système de résistance que Casimir Périer n'avait pas légué aux seuls doctrinaires, et qu'il eût sans doute continué sans eux, lui qui ne voulait pas s'écarter de la légalité. M. Thiers, alors ministre de l'intérieur, montait à cheval contre l'émeute, et faisait abattre sous ses yeux les barricades. Le maréchal Soult marchait en personne, avec M. le duc d'Orléans, contre Lyon révolté. M. Dupin ne quittait pas la tribune, où toute l'extrême gauche se ruait contre lui. Chacun faisait courageusement son devoir à son poste, depuis le chef de l'état et l'héritier du trône, qui payaient de leur personne au milieu des périls, jusqu'à M. Guizot, qui faisait aussi le sien en combattant les associations à la tribune, mais qui n'avait pas, lui ministre de l'instruction publique, à s'exposer aux balles comme le roi et le prince royal, les chefs de l'armée, comme le ministre de la guerre, et le ministre de l'intérieur, chargé de la tranquillité et de la police du royaume; car, grace à Dieu, les écoliers n'avaient pas pris part à l'émeute, et les colléges royaux n'étaient pas insurgés. Les fatigues et les périls de l'œuvre de la résistance furent donc loyalement partagés par dix hommes de cœur, tous en première ligne, loyalement soutenus aussi par un grand nombre d'hommes moins éminens. Le parti doctrinaire, tel qu'il se compose aujourd'hui, se trouvait représenté parmi les premiers, par M. Guizot; car M. Duchâtel, M. de Rémusat, M. Duvergier de Hauranne, et M. Piscatory, n'étaient encore que des jeunes gens pleins de bonne volonté, encore à naître dans la sphère politique, et ces chefs actuels du parti doctrinaire n'ont pas assisté de leur personne, que nous sachions, aux luttes de la tribune, non plus qu'aux luttes de la rue de cette terrible époque.

Après *la victoire*, un peu plus tôt, un peu plus tard, tous les hommes qui avaient triomphé, par leurs efforts, de la guerre civile, se répartirent selon leur manière d'envisager la nouvelle situation. Ici M. Thiers, là M. de Montalivet, ailleurs le maréchal Soult, tous plus ou moins influencés par les évènemens du dehors et du dedans. Ils avaient soutenu en commun la dynastie de juillet. Depuis, chacun d'eux s'est placé selon ses convictions, mais nul d'eux n'a déserté le pouvoir. Autrefois ils étaient tous réunis dans une pensée commune, quand le trône, encore neuf, vacillait sous les mains qui cherchaient à le soutenir. Sept années de règne l'ont affermi; il est solide aujourd'hui, qui le niera? Alors on ne connaissait encore que les vertus privées du duc d'Orléans, ses goûts de prince et ses mœurs de simple citoyen; comme roi, comme prince ferme et modéré, courageux et patient à la fois, il était encore nié par un grand nombre. Mais à mesure que son influence a augmenté, que la confiance publique s'est ralliée à ses prudentes vues, à mesure que la nécessité du roi (avouons-le, au risque de déplaire à M. Guizot et à ses amis, la seule

nécessité qu'on puisse admettre en France) a été démontrée, les haines privées, les fureurs, heureusement impuissantes, de l'écume des partis, se sont attaquées à sa personne. C'est la lie du vase. Le calice révolutionnaire aura été vidé. Ceci passera, et le pays restera, avec les honnêtes gens, le pays qui est pour le trône d'où nous vient l'ordre, et d'où nous viendront aussi une prospérité stable et l'affaiblissement encore plus rapide des partis, si l'on continue, comme on fait aujourd'hui, de fermer l'oreille à des récriminations insensées et à des conseils funestes.

La guerre civile finie, grace à tous les hommes que nous avons nommés, et grace au roi d'abord; le parti républicain réduit à se nier lui-même, pour ne pas être confondu avec de misérables assassins; le parti légitimiste perdu dès qu'il se montre au jour, réduit à un esprit de mode aristocratique, vivant de riens, et toléré seulement dans la chambre grace à l'aménité d'un immense talent isolé, il se trouva que de tous ceux qui avaient concouru à cet état de choses, M. Guizot seul avait gardé l'épée au poing. Franchement, que combat aujourd'hui M. Guizot, resté seul de son système? D'où vient que son humeur belliqueuse et exclusive a augmenté en raison inverse des dangers publics? Comment! on ne serait un homme de gouvernement qu'autant qu'on partagerait les idées sur le pouvoir qui se trouvent défendues par *la Paix* et par le *Journal de Paris!* On n'aurait le droit de se dire monarchique qu'en adoptant, à l'égard de la royauté, les doctrines de M. de Maistre en ce qui est de Rome et du chef de l'église! Un ministre n'échapperait à l'accusation de lâcheté, de faiblesse et de couardise, qu'en professant l'infaillibilité du pouvoir royal et sa propre infaillibilité, deux infaillibilités à qui il arriverait souvent de se contredire, comme celles du pape et des conciles! C'est à ce compte que M. Guizot est l'expression *la plus nerveuse* des idées monarchiques en France. C'est à ce compte que M. Thiers, qui a fait arrêter Mme la duchesse de Berri, est moins homme de résistance que M. Guizot, qui a relâché le prince Louis Bonaparte par l'entremise de M. de Gasparin! M. Thiers, qui a enfermé la république sous les verroux du mont Saint-Michel, est moins un homme de gouvernement que M. de Rémusat, qui a vécu paisiblement, dans ces sept années d'angoisses, tout près du pouvoir et dans le pouvoir, mais à l'abri de l'irresponsabilité dont il s'est plu à couvrir sa vie politique et administrative! M. de Montalivet, qui, étant ministre, escortait lui-même, à cheval, les ex-ministres de Charles X, et faisait respecter, au péril de ses jours, un arrêt de la cour des pairs, est un défenseur moins hardi du pouvoir que M. Duchâtel! M. Molé, qui maintenait le principe de la non-intervention, et déclarait nettement qu'il ferait entrer une armée en Belgique si la Prusse y envoyait un bataillon, M. Molé n'a pas été aussi utile à la France, par sa décision, que l'a été, lors de la discussion de la loi des conseils de guerre, M. Jaubert, par ses menaces

de destitution adressées aux fonctionnaires de la chambre ! En vérité, il faut se tromper étrangement sur soi-même et sur les autres, pour concevoir de telles idées, et distribuer ainsi à droite et à gauche des reproches de lâcheté et de faiblesse à des hommes qu'on a été bien aise de trouver près de soi et devant soi aux jours du danger, à des hommes qui seraient sans doute les premiers au rendez-vous, si un véritable danger reparaissait encore !

Ceux qui parlent tant de courage devraient mieux connaître cette vertu. Le courage, c'est l'opportunité de la force. M. Guizot était infiniment plus courageux et plus résolu quand il montait une fois par semaine à la tribune, soutenu de M. Thiers, de M. Dupin et d'autres, qu'aujourd'hui où il se démène seul contre.... nous ne saurions en vérité dire contre qui, à moins que ce ne soit contre les associations, qui sont mortes dans quelque coin obscur, ou contre l'émeute, que les patrouilles de la garde nationale cherchent depuis trois ans dans tous nos faubourgs, livrés au travail ou manquant d'ouvrage, sans avoir pu encore la rencontrer. Encore une fois, l'à-propos, c'est le secret de tous les mérites et de toutes les gloires. Le célèbre chevalier de la triste figure n'était un homme déraisonnable qu'eu égard à son pays et à son temps, dont la tranquillité ne comportait pas ce grand déploiement d'énergie et de force. S'il était monté à cheval quelques siècles plus tôt, don Quichotte eût été un héros réel, le Cid ou Roland !

Est-ce la presse que combat M. Guizot ? Mais, d'abord, la presse, qui soutient M. Guizot, attaque plutôt qu'elle ne défend; et d'ailleurs, la législation de septembre, que M. Guizot a établie pour sa part, ainsi que ses anciens collègues, est là pour rassurer les ministres passés et présens. Qui donc ? Quelques pauvres ouvriers égarés; sans doute, ce sont là des ennemis dangereux, puisqu'ils peuvent tout à coup frapper la France d'une manière si cruelle; mais de tels ennemis sont de ceux contre lesquels doit s'armer le bras et non l'intelligence; ils sont du domaine du juge et non du législateur. Un homme d'état philosophe, tel que M. Guizot, devrait voir en eux les instrumens de la Providence, qui se sert de cette terrible voie pour achever la ruine du parti démagogique, déjà si abattu depuis l'attentat de Fieschi jusqu'à celui de Meunier. Que d'écrivains de l'opposition la plus vive ont brisé leur plume, crainte de voir le sang royal en découler !

Que M. Guizot le sache bien, le 13 mars, le 11 octobre sont passés, comme passent les années et les saisons dans l'ordre de choses ordinaires. Nous ne disons pas qu'ils soient passés sans retour. De pareils évènemens à ceux de ces époques ramèneraient sans doute au pouvoir de pareilles mesures. Mais on ne reconstitue rien sans causes. M. Guizot n'a-t-il pas

haussé les épaules de pitié, en voyant les clubs s'amuser à reconstruire *la montagne?* En 1830, il était cependant plus probable que l'Europe coalisée attaquerait la France, qu'il n'est probable aujourd'hui que le parti démagogique attaque le trône. En 1830, on s'est défendu, par une attitude résolue contre l'Europe, et cela a suffi; on se défendra aujourd'hui contre les partis par une police vigilante et sévère, par l'exécution rigoureuse des lois existantes, et cela suffira aussi. Dieu nous garde du 2 septembre 1793 et du régime de la terreur! mais le ciel nous préserve aussi de l'état de siége et du système de l'intimidation!

Nous avons dit, en commençant, qu'un coup d'œil jeté rapidement sur la situation des affaires en dirait plus que tous les raisonnemens. Voyons, en effet, où en est ce ministère si faible et si abandonné, qui ne vit que de la pitié des doctrinaires! Les rouages du dernier ministère s'étaient arrêtés, non pas, comme on l'a rapporté avec une foule d'inexactitudes, par l'effet d'une intrigue, mais par le rejet de la loi de disjonction. Ce vote déconcerta tout le plan de la session. Une majorité, peu considérable, il est vrai, s'était déclarée contre les lois politiques du ministère; elle menaçait les lois financières, dont le rejet eût été une atteinte à la couronne. Une partie du ministère était d'avis de marcher bravement contre cette majorité, l'autre voulait rester dans les termes du gouvernement représentatif. C'est celle-ci qui l'a emporté, et le changement des dispositions de la chambre prouve qu'elle sait gré au pouvoir des ménagemens qu'il a eus pour elle. Dans les journaux doctrinaires, ceci prend un autre nom; le ministère abandonne lâchement les droits de la couronne; il étend, par une complaisance funeste, la plus dangereuse de toutes les influences, l'influence parlementaire, comme si le rejet formel d'une ou deux lois devait augmenter l'influence du ministère, comme si un nouvel échec du cabinet, joint à celui de la loi de disjonction, subi par le cabinet où figurait M. Guizot, était de nature à grandir notablement le pouvoir du trône!

A s'en tenir aux faits, le premier résultat du changement de ministère a été le vote spontané d'un million annuel à M. le duc d'Orléans, et d'un million à la jeune duchesse future. Grace à quelques explications très sommaires et fort dignes, après tout, la dot de la reine des Belges a été votée également à une grande majorité. En même temps, le roi accordait la grace de l'homme qui a lâchement attenté à ses jours et aux jours de ses enfans. Voilà les trois principaux faits qui ont signalé la première quinzaine de ce ministère, faits qui ont succédé au rejet d'une loi politique, à l'impossibilité reconnue de faire passer les deux lois de famille, et au parti pris d'une destitution en masse de fonctionnaires, que M. Guizot présentait comme le seul moyen de salut pour la monarchie. Au lieu de cela, le roi a gracié Meunier.

Telle est la situation du ministère et de la chambre, où nous avons eu le singulier spectacle de vingt doctrinaires, parmi lesquels on distingue M. Duchesne, votant contre le projet de loi de dot de la reine des Belges, et donnant à la famille royale ce témoignage de respect et d'affection, tandis que quelques membres de la gauche déposaient des boules blanches dans l'urne.

Comment donc concilier ces votes avec l'influence incontestée de M. Guizot au sujet duquel une feuille, rédigée par ses amis, se livrait hier encore à ces déclamations : « Oh ! que s'il eût été ministre, s'il avait eu l'honneur d'être responsable des brèches faites au trône par d'indignes calculs de comptoirs, des affronts qu'on lui faisait subir sur cet autre lit de Procuste ; oh ! comme l'on aurait entendu l'*homme à la parole grave* s'élever de toute la puissance de sa raison, de toute sa vénération pour le trône, de toute l'indignation de son patriotisme, contre cette honteuse parcimonie... » — En vérité, les amis de M. Guizot sont bien peu habiles, et l'on serait en droit de lui demander, après ces plaintes si plaisamment véhémentes, s'il n'a de vénération pour le trône que lorsqu'il fait partie d'un ministère, et si l'indignation de son patriotisme ne s'élève que lorsqu'elle est stimulée par la possession du pouvoir ? Autrement qui l'empêchait de joindre son indignation à celle que M. de Montalivet a fait éclater, en termes assez vifs, ce nous semble, contre M. de Cormenin, et quelle considération l'a fait se dérober volontairement *à cette occasion unique peut-être de confondre la calomnie*, comme dit *la Paix*, que nous citons ? car enfin, il ne s'agissait pas ici du ministère, mais du trône, et le silence de M. Guizot pourrait faire douter de cette vénération et de ce dévouement dont on fait tant d'étalage en son nom.

Si l'on veut mieux juger encore la situation du cabinet actuel, c'est dans les journaux du parti doctrinaire qu'on peut apprendre à la connaître. Dans leur empressement à frapper sur ce ministère, qu'ils espèrent renverser au bénéfice d'un cabinet de *pur sang*, comme on dit, c'est-à-dire de l'expression *la plus nerveuse* du système d'irritation et d'intimidation, ils frappent sans cesse sur eux-mêmes, et avec moins de ménagement que ne feraient leurs plus ardens ennemis. Tel est l'effet de l'exagération et de la partialité. Les votes de la chambre, en faveur du cabinet, ne s'enlèvent, selon les organes du parti, qu'à force de maladresse et d'incapacité de la part du ministère ; la *prostration de l'autorité gouvernementale* irrite et afflige à la fois la chambre, et dans la discussion de la dot de la reine des Belges, et des crédits d'Alger, ç'a été, à les entendre, un concert général de douleur et de consternation. Après ce lugubre tableau, il n'y a plus qu'à se voiler la tête, et attendre la fin du monde avec résignation !

Nous avons suivi attentivement les débats de l'affaire d'Alger. M. Guizot y a développé son système d'occupation pacifique. M. Guizot, qui tient à établir, en France, le règne de la force, ne veut dominer en Afrique que par les idées. Aux Arabes et aux Kabaïls, M. Guizot garde sa mansuétude et tout ce qu'il a de conciliation dans l'esprit. La rudesse et la violence de son système politique ne s'adressent qu'à ses compatriotes, aux barbares de Paris, de Bordeaux, de Strasbourg, de Lyon. Quant aux têtes éclairées du Tafna, de la Shika, aux ames si accessibles à la persuasion qu'on trouve dans les montagnes de l'Atlas et dans la plaine de la Mitidja, M. Guizot s'oppose à ce qu'on songe à les vaincre autrement que par la douceur et les remontrances philosophiques. Rien de plus paternel et de plus édifiant que le système doctrinaire — en Afrique; et il fera bon sans doute de passer quelque temps en Algérie à l'avénement du ministère pur sang. Dans cette même discussion, M. Thiers a fait entendre un langage plein de chaleur et de dignité. La France, a-t-il dit, ne doit et ne veut pas abandonner Alger. Mais pour arriver à cette occupation définitive, pacifique, s'il est possible, militaire toutes les fois qu'il le faudra, la France devra faire ce qu'elle n'a pas encore fait : avoir un but, une pensée, faire bien la guerre pour ne plus la faire après, la faire sur une grande échelle, sans marchander, sans regretter les sacrifices, sans vouloir reprendre, homme par homme, écu par écu, les subsides qu'elle a votés.

Ajoutez à ces pensées tout l'éclat, toute la verve de la parole de M. Thiers, et vous aurez à peine une idée de l'effet produit par ce discours, après lequel la chambre, entraînée de nouveau par M. Guizot, se trouvait entre la guerre et la paix, entre le système de conquête indéfinie et le système d'occupation timide, restreinte et réduite à ses moindres limites. Il y avait donc à opter entre deux conseils qu'il n'était pas facile de suivre. La prétendue incapacité du cabinet a jugé ce qu'il y avait à faire, et la chambre l'a suivi dans cette voie. Ce qu'il fallait faire, c'était de réparer le désastre essuyé en Algérie par nos armes, de rétablir notre suprématie ébranlée, de soumettre Abd-el-Kader, de marcher en maîtres du Tafna à Constantine; c'était de faire d'abord la guerre comme le veut M. Thiers, une guerre vigoureuse; et, à l'heure où nous écrivons, on la fait. Puis, quand la guerre nous aura rendus forts, puissans et respectés, le temps viendra de songer au système de M. Guizot, et de voir si on peut obtenir plus en Afrique par les négociations que par les armes. Il en sera de ceci comme de l'acte de clémence royale, qui trouve peu d'écho dans le parti doctrinaire; le succès justifiera ou condamnera la mesure qu'on prend. Toutefois, si le ministère a peu parlé dans la discussion, on ne niera pas qu'il n'ait tiré quelque parti des lumières qui en out

jailli. Or, parler n'obvie pas toujours à tout; car l'éloquence, qui place M. Guizot si au-dessus de ses anciens collègues, n'a empêché ni le désastre de Constantine, ni même le rejet de la loi de disjonction.

REVUE MUSICALE.

S'il est vrai, comme l'ont dit certains docteurs qui prétendent lire à livre ouvert dans les plus profonds replis des consciences, et sont avant tout possédés de la fureur d'attribuer les moindres actes d'un homme de génie à des causes mystérieuses et latentes; s'il est vrai que Rossini ait quitté la France, non pour aller trouver ailleurs l'air tiède et le soleil, qui décidément nous oublie, et porter en des climats plus agréables son oisiveté persévérante, mais pour échapper aux triomphes des musiciens de ce temps, et se soustraire au spectacle de certaines admirations qui l'affligent, l'enthousiasme avec lequel sa dernière partition vient d'être accueillie à l'Opéra est bien fait pour le consoler et guérir les blessures dont sa vanité peut avoir souffert. Certes si la musique n'a pas cessé de chanter en lui, si le sol généreux qui a porté jusqu'à ce jour de si magnifiques moissons n'est pas ruiné et stérile à jamais, les vents de France qui porteront à Bologne les applaudissemens arrachés par cette musique sublime de *Guillaume Tell* le féconderont sans nul doute, et l'œuvre en sortira plus d'une fois encore éblouissante de jeunesse et de fraîcheur.

Entre toutes les partitions épiques de Rossini, je n'en trouve qu'une seule qui puisse être dignement comparée à *Guillaume Tell: la Semiramide*. De part et d'autre, c'est la même solennité dans le style, la même ampleur dans les développemens, le même souffle dans la mélodie; seulement, avec *Semiramide*, Rossini pouvait agir plus franchement. La grandeur antique du sujet, le caractère assyrien, tout contribuait autour de lui à faire du sublime l'élément nécessaire de son œuvre. Pour *Guillaume Tell*, il n'en était pas ainsi; il fallait, sous peine de se traîner durant quatre actes à travers une série d'accidens de plus en plus vulgaires et mesquins, rompre sur-le-champ en visière avec l'expression telle quelle du poème, et s'élancer d'un bond dans l'idéalité du sujet. Rossini ne pouvait se contenter de ces mœurs du châlet et de l'étable, bonnes tout au plus à séduire un musicien d'opéra-comique. Une révolte de paysans

qu'un podesta vexe et malmène est un pauvre thème pour la musique comme pour la poésie. Rossini a bien senti cette vérité, et la Musique a fait avec lui ce que la Poésie avait fait avec Schiller. Elle a pris à la Suisse ses torrens, ses glaciers, sa nature agreste et sauvage; puis, sur cette scène, elle a jeté des hommes robustes et puissans, qu'elle façonnait à sa fantaisie. Certes si Rossini s'est toujours maintenu dans le sublime, si l'on sent planer sur cette partition la monotonie du *beau*, comme disent d'agréables critiques, la faute n'en est pas à ses *poètes*, et l'on aurait le plus grand tort de les en accuser, bien qu'ils prétendent relever par l'emphase de la période la misérable platitude de leur conception, et lui donnent à tout moment des vers magnifiques et pompeux, espèce d'escabeaux qu'ils ont traîné sur son passage, et qui, bien loin de l'aider à monter plus haut, l'auraient fait trébucher sans nul doute, s'il eût été moins ferme et moins assuré dans sa démarche.

Soit que Rossini ait cherché à s'inspirer de l'œuvre de Schiller, soit que son inspiration l'ait conduit aux mêmes fins, il y a entre l'opéra français et la tragédie allemande certains rapports qui vous frappent. Outre qu'on y respire le même air sauvage et pur, le même parfum de montagnes, la même vapeur de torrens, l'intention de dominer sans cesse le sujet, qui, dans le drame, se révèle par une tendance délibérée vers la philosophie et les idées politiques, se traduit, dans l'opéra, par la constante solennité du style et la grandeur épique de la phrase et du rhythme; ce qui est, à tout prendre, la seule philosophie de la musique.

C'est sans doute cette persévérance dans un système d'unité de composition dont on ne trouve guère qu'un exemple dans l'œuvre du grand maître, qui a fait dire autrefois que Rossini, en écrivant *Guillaume Tell*, avait changé de manière, et même affecté de prendre le style français. Or, rien ne me semble plus ridicule que cette opinion. Rossini est resté dans *Guillaume Tell* ce qu'il est dans *la Sémiramide* tout entière et dans le troisième acte d'*Otello*, un Italien de génie, un mélodiste incomparable et doué au plus haut degré de l'inspiration dramatique. Je ne veux d'autre preuve de ce que j'avance que la manière dont cette musique de *Guillaume Tell* est ordonnée. Prenez tous les morceaux les uns après les autres, observez les parties dont ils se composent, combien en comptez-vous? trois, toujours trois, ni plus ni moins, un *adagio*, un *tempo di mezzo*, comme disent les Italiens; puis enfin une *cabalette*. Or, qui procède ainsi d'ordinaire? Est-ce Gluck, je vous prie? On devrait s'entendre cependant sur ce qu'on appelle la musique française. Si M. Auber écrit en fredonnant les gentils motifs de *la Bayadère* ou du *Philtre*, on se pâme d'aise en s'écriant : « Tudieu! que cela est français! » si Rossini compose *Guillaume Tell* sur un mode sublime, on admire et l'on dit encore : « Voilà qui est furieusement français. » Cependant, entre *Guillaume Tell* et *le Philtre* la parenté n'est pas étroite, je soupçonne. Si l'un est français, l'autre est italien, et qui sait si, par miracle, ils allaient être italiens tous les deux. En écrivant *Guillaume Tell*, Rossini a fait un opéra français, en ce sens qu'il destinait sa partition à l'Académie royale de Musique, tout comme il ferait un opéra

allemand, s'il allait à Vienne, chinois, s'il allait à Pékin, etc. Français, allemand, chinois par les paroles; italien toujours par la musique, voilà.

Ce qui vous frappe dans *Guillaume Tell*, ce qui dès le premier moment entraîne votre sympathie et votre admiration, c'est, avant tout, cette abondance intarissable de mélodie qui se répand comme d'une source vive, fécondant tout sur son passage, les duos, les airs, l'orchestre, les récitatifs. Et, chose merveilleuse, si l'on pense à quel impitoyable sujet le maître avait à faire, la monotonie ne se montre jamais, le rhythme italien est là toujours multipliant à l'infini les mouvemens et les formes. Cela est varié comme la nature, puissant comme le génie. Après l'ouverture magnifique, poème qui vous jette sans retard au milieu de l'action, s'élève, comme une vapeur matinale du lac, une introduction pleine de fraîcheur et desérénité, si pure et si suave, qu'il semble qu'on la respire plutôt qu'on ne l'écoute. Puis vient l'entrée d'Arnold, une phrase spontanée et sublime, qui jaillit, on ne sait d'où, comme un torrent; puis le duo, un chef-d'œuvre. Voilà le premier acte de *Guillaume Tell*. Le second se divise en deux parts : l'une, gracieuse, aimable, charmante; l'autre, énergique et sublime, et toutes ces choses se combinent à merveille et se fondent harmonieusement dans une espèce de vapeur natale qui, du reste, enveloppe l'œuvre de Schiller. Je ne prétends pas dire ici que Rossini ait emprunté le moins du monde cet effet au tragique allemand. Non, certes, il le tient du génie, qui, pour la poésie comme pour la musique, n'a qu'une inspiration, dont chacun profite ensuite selon sa fantaisie et la mesure de son art. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans l'opéra de Rossini, de même que dans la tragédie de Schiller, à travers toutes ces passions qui se rencontrent et se croisent sur la montagne, on ne cesse pas un moment d'entendre le bruit sourd des vents, de la cascade ou du ravin. Quelle agréable et douce mélodie que cette romance de Mathilde, et ce duo entre la princesse et le pâtre ! quelle verve et quel entraînement dans le début! quelle effusion dans la période qui suit, et ce trio dont l'adagio suffirait à la gloire d'un homme! quelle composition immense! Le second acte de *Guillaume Tell* est peut-être l'œuvre la plus complète que Rossini ait écrite; tout s'y enchaîne avec une succession admirable; à chaque instant, une mélodie imprévue et nouvelle jaillit sous vos pas comme l'eau dans les pays de sources vives. Vous écoutez un récitatif qui se développe dans sa largeur et sa simplicité. Soudain voici qu'une bouffée mélodieuse en sort et vous enivre. Pour le troisième acte, qu'on mutile d'une si pitoyable façon, et le quatrième, qu'on a trouvé ingénieux de retrancher, je n'en dirai rien, sinon que c'est toujours la même abondance, la même pensée, le même style imposant et sévère, quoique italien, témoin cette phrase du grand quintette, qui se déploie avec tant d'aisance et d'ampleur.

Maintenant que nous avons parlé à loisir de Rossini, parlons de Duprez; après le maître le chanteur. Et d'abord, disons-le, cette voix, qu'on avait fait sonner si haut, ne réalise pas les merveilles qu'on en avait contées : elle n'aime ni à descendre ni à monter, et se complaît surtout dans certaines régions modérées, qu'elle n'abandonne jamais qu'à regret; d'ailleurs, à peu de chose près, deux registres indispensables lui man-

quent, le faucet est sans timbre et voilé, et les sons de tête sortent péniblement. Enfin, pour épuiser toute critique, elle n'a de la vigueur que l'apparence, et de l'agilité, rien du tout, pas même l'apparence. Mais aussi, lorsque la musique l'aide et la soutient, lorsque les instrumens et les voix se combinent pour elle, que l'adagio commence, que l'orchestre assoupi la berce au lieu de l'étouffer, alors c'est une émission inouie, un goût irréprochable, une manière large, élevée et simple dont on n'avait pas eu d'exemple encore à l'Opéra français.

Duprez dit le récitatif avec un soin parfait, un charme qui vous émerveille. Cette forme indécise et flottante donne libre champ à certains artifices d'école qu'il possède au plus haut degré, et qui, dans le texte écrit, ne peuvent intervenir sans altérer la note, et travestir l'expression d'une manière intolérable. Ici au moins, on sent qu'il respire à son aise; rien ne l'embarrasse plus, ni la tonalité, ni la mesure: il ralentit les mouvemens, selon qu'il lui convient, et sitôt qu'un trait l'inquiète, il le change. Il faut dire aussi que Duprez avait beau jeu avec les récitatifs de *Guillaume Tell*, qui, tout entiers conçus dans un système large et mélodieux, provoquent naturellement les beaux effets de style que sa voix affectionne. Duprez s'achemine ainsi à travers des adagio continuels, jusqu'à la cavatine. Là est son succès véritable, là son triomphe. Il chante la première partie de ce morceau avec un sentiment profond et digne de l'inspiration du grand maître; puis, quand vient la strette, il se relève; sa voix double de force, et le trait hardi et rapide, qu'il jette comme un pont merveilleux sur l'étonnante transition de *sol-dièze* en *ut*, ébranle toute la salle. Admirable secret d'un grand chanteur: nul ne s'aperçoit en ce moment qu'il ralentit la mesure, et cependant il fait comme toujours, il prend ses temps. Sa voix qui puise toute sa force dans la modération du mouvement, remplace alors la chaleur rhythmique par la puissance de l'émission.

Comme on le voit, Duprez appartient tout-à-fait à l'école italienne; c'est au Conservatoire de Naples qu'il a pris sa manière large et simple de poser la voix, son intonation ferme et nette, son goût harmonieux, tout enfin, excepté l'agilité qu'on ne tient guère que de la nature. Et voilà ce qui, à défaut d'avantages sans nombre, constituerait encore l'immense supériorité de Rubini sur lui. En effet, toutes ces invectives excentriques lancées par boutade contre un système qui admet l'agilité comme un des moyens dramatiques les plus puissans, et qui a produit vingt chefs-d'œuvre à l'appui de cette théorie, toutes ces invectives, disons-nous, sont autant de plaisantes sornettes, bonnes à débiter lorsque l'on a le malheur d'être dépourvu tout-à-fait du sens de la mélodie; on ne me fera jamais croire qu'un homme qui ne peut aborder ni *Otello*, ni *Octave* de *Don Juan*, ni *Paolino* du *Matrimonio*, soit un chanteur accompli. En aucune façon, l'expression dramatique ne supplée à l'agilité de la voix. Une chose remarquable, c'est la franchise avec laquelle Duprez est entré, dès le premier jour, dans une voie où nul n'avait encore mis le pied à l'Opéra. Il a senti que s'attacher à suivre la trace de Nourrit, c'était vouloir perdre sa peine et s'exposer à se trouver un beau jour nez à nez avec M. Lafont. D'ailleurs rien au monde ne l'appelait à cet emploi, ni sa

tournure, ni son organe, ni le caractère de son talent, assez fort pour marcher dans son indépendance. C'est dans l'expression musicale qu'il cherche tous ses effets; c'est là que réside tout le secret de sa pantomime et de son jeu. Nourrit composait ses rôles à loisir et portait, dans les moindres parties, le même empressement, la même exactitude, le même soin curieux; celui-ci ne s'inquiète guère du détail, et va au hasard où le poussent son ame et sa voix. De là moins d'unité dans le caractère, moins d'harmonie dans l'ensemble; mais aussi, quand vient l'effet sur lequel toutes ses forces se concentrent, bien plus de véhémence et d'entraînement. Nourrit est l'homme d'un rôle; Duprez l'homme d'une cavatine; l'un représente l'étude, l'autre l'inspiration : lequel de ces deux systèmes (en admettant que l'inspiration soit un système) doit prévaloir devant un public français? L'avenir en décidera. Les qualités éminentes de Duprez ne se produiront guère dans leur véritable jour que lorsque ce chanteur paraîtra dans un rôle écrit à son intention. Alors seulement son talent pourra se déployer avec aisance et franchise et porter sur les effets qu'il affectionne les forces qu'il dépense aujourd'hui à tourner adroitement les passages où vibrait le timbre métallique de Nourrit. Il y avait un homme qui aurait composé merveilleusement pour Duprez, c'était Bellini. A cette voix large, mais pacifique, rien ne convenait mieux que les cantilènes si pleines de mélancolie et de langueur de l'auteur de la *Straniera* et de *Norma*. Du reste, un maître dont la valeur ne se discute plus aujourd'hui, celui que le succès semble avoir choisi entre tous, étudie à cette heure les secrets du nouveau chanteur. Nous souhaitons vivement que de l'étude le maître en vienne à la composition, et que son œuvre ne tarde pas à se produire, car nous avons la conviction sincère qu'elle sera de long-temps, pour Duprez, la seule épreuve sérieuse.

La fortune de l'administration nouvelle est désormais assurée; quelques jours avant les débuts de Duprez, Fanny et Thérèse Elssler avaient fait leur rentrée au milieu des applaudissemens et des couronnes. Voilà les deux beaux arts qui soutiennent l'Opéra également en honneur pour l'avenir. Aujourd'hui Duprez, demain Fanny Elssler. Lorsque la danse s'émeut, la musique se repose. D'ailleurs pourquoi vouloir répudier la danse, cet art charmant du sourire, des gestes harmonieux et de la forme pure, que cette merveilleuse Fanny semble avoir retrouvé dans un souvenir de la Grèce antique? H. W.

F. Buloz.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

POUR L'ABOLITION

DE L'ESCLAVAGE.

Dans une de ses dernières séances, la *Société française pour l'Abolition de l'Esclavage* a décidé qu'elle publierait périodiquement un bulletin de ses travaux.

Rappelons en peu de mots le but et la composition de cette société.

L'abolition de l'esclavage ne peut plus, dans aucun pays civilisé, donner lieu à une discussion de principes : la seule question dont les esprits éclairés aient à s'occuper aujourd'hui, est celle des moyens par lesquels cette abolition pourrait être réalisée, sans perturbation, dans les colonies. Une société principalement philosophique, comme le fut, à l'aurore de notre révolution, celle des *Amis des Noirs*, se proposant pour objet de combattre les préjugés de la couleur, et d'établir les droits de la race africaine à prendre place dans la famille humaine, une société de ce genre n'est heureusement plus nécessaire, au moins en France; mais il reste une grande tâche à accomplir.

Ramener fréquemment l'attention de nos compatriotes sur tant de milliers d'hommes, qui souffrent d'horribles maux, et que nous oublions parce qu'ils sont loin de nos yeux; intéresser l'opinion publique à leur sort, afin que l'opinion publique impose au législateur le devoir de mettre un terme à un état de choses intolérable; éclairer le gouvernement et les colonies elles-mêmes sur les dangers d'un retard que la politique et l'humanité condamnent également, et rechercher, par de sérieuses méditations et une connaissance approfondie des circonstances locales, le mode qui doit être préféré pour l'affranchissement complet des nègres esclaves; telle est l'œuvre de pratique et de publicité à laquelle s'est vouée la *Société française pour l'abolition de l'esclavage.*

Elle fut fondée en 1834. L'article premier de ses statuts porte : « L'objet des travaux de la société est de réclamer l'application de toutes les mesures qui tendent à l'émancipation des esclaves, dans nos colonies, et

en même temps de rechercher les moyens les plus prompts et les plus efficaces d'améliorer le sort de la race noire, d'éclairer son intelligence et de lui préparer une liberté qui soit utile et profitable à tous les habitans des colonies. »

Elle a, pour président, le duc de Broglie; pour vice-présidens, MM. Passy et Odilon Barrot; pour secrétaires, MM. Delaborde et Isambert. Ses membres fondateurs sont : MM. Berenger, Berville, Carnot, Degérando, Desjobert, Dutrône, de Golbéry, Lafayette, Lamartine, Lainé de Villévêque, Lacrosse, La Rochefoucauld-Liancourt, Lutteroth, Montrol, de Rémusat, Roger, de Sade, Salverte, de Sainte-Croix, de Tracy, l'amiral Verhuell. — Un grand nombre de nouveaux membres s'y sont associés, parmi lesquels MM. de Beaumont, de Tocqueville, Billiard, Dufau, de Corcelle, Teste, Dugabé, Ganneron, Bureaux de Puzy, Montalembert, de Saint-Anthoine, etc. — Elle admet aussi des membres correspondans dans les départemens.

La société a fait imprimer et distribuer le compte-rendu de ses travaux, pendant les années 1834, 1835 et 1836, ainsi que l'analyse des séances des deux chambres, où la question de l'esclavage colonial a été agitée.

Sa session de 1837 a commencé le 19 décembre dernier. Ont pris, depuis cette époque, une part active à ses réunions : MM. Odilon Barrot, Passy, Roger, de Tracy, de Beaumont, Isambert, Carnot, Delaborde, Lainé de Villévêque, Dufau, Montrol, Saint-Anthoine, Billiard, Lutteroth, Baillehache, Dutrône, Thayer, de La Rochefoucauld, Appert, de Sade, de Tocqueville, Desjobert, d'Harcourt, Delespaul, Ch. Lucas, Bureaux de Puzy, G. Lafayette, Pinet, etc.

Extraits des procès-verbaux de la société.

Divers membres font les communications suivantes :

Huit conseils généraux de départemens ont émis un vœu favorable à l'émancipation des esclaves : ceux de l'Allier, Ariège, Eure-et-Loir, Haute-Garonne, Loiret, Aisne, Creuse et Nord. Ce sont d'ailleurs les seuls à qui la proposition d'un pareil vœu ait été faite.

Les conseils des quatre colonies ont été consultés par le ministre de la marine, pendant leur dernière session, sur des projets d'ordonnances relatives au pécule des esclaves et à leur rachat.

Ces projets ont été repoussés à l'unanimité dans les trois conseils de la Guyane, de la Guadeloupe et de la Martinique, bien que ce dernier eût lui-même précédemment pris l'initiative pour signaler le pécule comme une amélioration désirable. Les nouvelles de Bourbon annoncent que ces propositions y ont également été fort mal accueillies. Voici les principaux motifs allégués par les conseils à l'appui de leur refus :

L'institution légale du pécule renverserait tous les principes sur lesquels repose la société dans les colonies; elle donnerait à l'esclave une existence civile. C'est établir la propriété dans la propriété : l'esclave étant la chose du maître, son pécule ne peut être qu'une tolérance, jamais un droit. Ce serait d'ailleurs une excitation permanente au vol.

Quant à la faculté de se racheter sans le consentement du maître, outre qu'elle blesse les droits acquis, c'est la destruction de tous les établisse-

mens coloniaux, qui seraient ruinés faute de bras. La loi doit être conçue dans l'intérêt de tous; celle-ci ne profiterait qu'à l'esclave. Pour le maître, c'est une expropriation sans cause d'utilité publique, une expropriation sans équitable indemnité; car le rachat ne serait qu'un remboursement du prix d'acquisition, tandis que l'indemnité doit comprendre celui de la propriété matérielle, terres et bâtimens, rendus sans valeur par la libération des travailleurs.

La plupart des membres des conseils soutiennent d'ailleurs que de telles ordonnances dépassent les pouvoirs de la couronne et même ceux de la législature; que tout changement dans le sort des esclaves est une question de régime intérieur, qui rentre essentiellement dans les attributions des conseils coloniaux.

A Bourbon, des journaux ayant discuté des questions relatives à l'émancipation des noirs, on a proposé d'abolir la liberté de la presse, introduite dans la colonie depuis 1830, et cette motion a été adoptée à la majorité de treize voix contre cinq.

Des lettres de la Martinique annoncent que si la métropole retardait l'émancipation des esclaves, les colons seraient obligés de la solliciter: « Nos esclaves, y est-il dit, que la consolante idée d'une liberté prochaine rendait paisibles, ont perdu tout espoir; ils désertent par masses, quelques mesures que l'on prenne pour les en empêcher, et se réfugient dans les colonies anglaises. On a déjoué, dans la commune du François, une tentative de plus de cent cinquante noirs de diverses habitations, qui avaient le projet d'enlever un bâtiment et de gagner Sainte-Lucie. Des évasions ont eu lieu sur de simples radeaux : ni les dangers de la mer, ni la perspective de la misère, chez les Anglais, n'arrêtent les fugitifs. Le désir de l'émigration est permanent, universel. Quinze esclaves ont été arrêtés, fuyant vers la Dominique : deux ont péri dans les flots, lors de la capture; les treize autres ont été renvoyés aux assises. Un d'entre eux s'est laissé mourir de chagrin. Le recours en cassation est fermé aux esclaves. »

« De tout ceci il résulte que les esclaves n'ont plus de valeur vénale à la Martinique. Les plus beaux n'atteignent pas 600 fr. (300 fr. de France). On en vend, dans les successions et aux enchères, 10, 20, 40, 50, 100 fr., valeur coloniale. »

Il est donné lecture d'une proclamation du marquis de Sligo, publiée lors de la clôture de la session de la Jamaïque, le 15 juin 1836. Cette proclamation apprend que, si la récolte a été moins productive qu'à l'ordinaire, c'est par des causes accidentelles qui n'ont rien d'alarmant. Le travail est en progrès dans la colonie, et chaque jour accroît la bonne intelligence entre les affranchis et les propriétaires; les capitaux sont abondans, et le prix des terres a beaucoup augmenté.

M. de Saint-Anthoine annonce que, malgré les obstacles et les dangers auxquels sont exposés, aux États-Unis d'Amérique, ceux qui se déclarent partisans de l'émancipation des nègres, le nombre des sociétés abolitionistes s'y élève, en ce moment, à quatre cent quarante.

Il est fait hommage à la société des premiers numéros d'un nouveau journal littéraire et scientifique, *le Républicain*, rédigé par de jeunes Haï-

tiens et publié au Port-au-Prince. La société reçoit avec plaisir ce témoignage d'un progrès dans la civilisation des hommes de couleur.

Séance du 23 janvier 1837.

On examine, quant à ses résultats probables, la question du rachat des esclaves par leur propre pécule.

Parmi les objections que font les conseils coloniaux contre ce système, dit M. Roger, il en est qui ne sont point dénuées de fondement, quoique présentées avec exagération. On craint surtout qu'il ne tende à désorganiser le travail, parce que les chefs d'ateliers et les ouvriers les plus intelligens seraient les premiers et presque les seuls affranchis. D'un autre côté, les noirs des villes, dont la condition est supportable, profiteraient surtout d'une émancipation que l'on doit principalement désirer pour les masses qui souffrent le plus.

M. Passy pense, avec M. Roger, que c'est l'inconvénient de tout affranchissement partiel. Il faudrait, selon lui, une émancipation générale, mais avec des combinaisons dont l'initiative devrait être imposée au gouvernement.

M. de Tracy signale la brochure de M. André de la Charrière, président de la cour royale de la Guadeloupe, comme l'expression de l'opinion des colons; quant aux conclusions, c'est l'ajournement indéfini de la question; quant aux principes, c'est le plaidoyer le plus subversif des droits de l'humanité; l'apparente modération de sa forme ne la rend que plus dangereuse.

Les renseignemens qui viennent de nos colonies prouvent qu'on y rencontrera une résistance opiniâtre contre tout mode d'émancipation. Il en a été de même dans les colonies anglaises, où les planteurs s'efforcent de la faire échouer. Le gouverneur de la Jamaïque ne s'est jamais plaint des noirs, mais des blancs.

M. Appert annonce que la reine et madame Adélaïde l'ont chargé d'offrir à la société un don de 400 francs.

Séance du 13 février.

M. Isambert donne à la société connaissance d'une proposition faite par M. Lepelletier Duclary, président de la cour royale à la Martinique, et dont l'objet est de substituer une peine afflictive et infamante aux peines de police établies par le Code contre le vagabondage. — Cette proposition a pour but de faire ressortir, pour la métropole, les inconvéniens résultant des libérations nombreuses qui ont été régularisées depuis 1831, et qui s'élèvent à 30,000 environ.

D'après la correspondance de la Martinique, tous les bâtimens de la marine sont employés à croiser entre les îles anglaises et françaises, afin d'empêcher les nombreuses évasions d'esclaves.

Une pétition des hommes de couleur de la Martinique a été déposée à la chambre des députés par M. Isambert, à la chambre des pairs par M. le duc de Broglie.

Séance du 20 février.

La question à l'ordre du jour est celle de savoir si une proposition for-

melle d'affranchissement pour les esclaves doit être faite cette année aux chambres.

On est d'avis qu'au milieu des préoccupations actuelles des chambres, cette proposition aurait peu de chances de succès, et que le ministère, appréhendant de se créer un nouvel embarras, trouverait des prétextes d'ajournement, en disant qu'il veut attendre le résultat de l'expérience tentée dans les colonies anglaises. —Mais, dit M. de Tocqueville, à quelle époque sera-t-il permis d'affirmer que cette expérience est concluante? En 1840, il est vrai, l'état d'apprentissage fera place à une émancipation complète; mais bien des embarras subsisteront encore; l'esclavage est une plaie qui sera longue à cicatriser. — D'ailleurs les colons, dès ce moment, commencent à déclarer que l'expérience anglaise ne prouverait rien, eût-elle un plein succès.

M. Passy pense que les colons sont beaucoup moins inquiets des perturbations qui résulteraient, disent-ils, de l'affranchissement, qu'ils ne le sont de la lésion de leurs intérêts. Il s'agit au fond d'une question d'indemnité pécuniaire. Quant aux noirs, avec quelques réglemens très simples, mais sévères, on les disciplinerait aisément au travail. Du jour où l'on aura dit : à telle époque les esclaves seront libres, les conseils coloniaux, aujourd'hui si fertiles en objections, trouveront d'excellens moyens pour arriver sans secousse à l'affranchissement.

Toutefois la proposition d'une mesure aussi décisive n'offrirait aucun espoir de réussite, ni auprès du gouvernement ni auprès de l'opinion publique trop peu éclairée sur cette question. Il ne faut donc point négliger les moyens transitoires qui peuvent conduire au but par un chemin plus long; tels seraient l'affranchissement des enfans à leur naissance, propre à saper l'esclavage dans sa base, la constitution d'un pécule avec subvention du trésor public, la faculté de rachat, etc.

Après discussion, il est convenu que ceux des membres de la société qui font partie de la chambre des députés, saisiront la plus prochaine occasion pour provoquer de la part du gouvernement des explications précises sur ses intentions. M. Vitalis, propriétaire à la Martinique, vient d'adresser aux chambres une pétition ayant pour objet l'affranchissement des nègres; le rapport de cette pétition devant être présenté incessamment, pourra servir de texte aux interpellations que désire la société : on en demandera le renvoi au président du conseil des ministres, sans approuver les moyens proposés par M. Vitalis, et qui semblent offrir des inconvéniens assez graves, mais afin d'encourager l'exemple donné pour la première fois par un colon de réclamer en faveur des esclaves.

Au nom d'une commission, M. Carnot fait un rapport verbal sur les moyens d'étendre la publicité des travaux de la société : il propose la rédaction d'un Bulletin périodique et la tenue d'une assemblée générale. — Ces deux propositions sont adoptées. Le premier numéro du bulletin sera rédigé par M. Carnot.

Séances des 27 février et 6 mars.

M. Passy dépose sur le bureau l'autorisation accordée par le ministre de l'intérieur, pour assurer l'existence légale de la société.

L'assemblée générale aura lieu, à l'Hôtel-de-Ville, le jeudi 4 mai. Le programme en est réglé ainsi qu'il suit :

Après le discours d'ouverture du président, M. le duc de Broglie, prendront successivement la parole, MM. Isambert, Passy, Odilon Barrot et Delaborde, sur les travaux de la société, sur l'état de l'esclavage, sur la nécessité et les conséquences morales, politiques et économiques de l'émancipation des nègres.

M. Isambert donne à la société communication de lettres écrites de la Martinique, où l'on trace un tableau très sombre des colonies. L'adresse du conseil colonial au gouverneur n'est qu'un cri impuissant contre un mal sans remède.

M. Passy croit en effet que la loi sur les sucres ne saurait empêcher le malaise des colonies, attendu l'accroissement considérable des fabriques indigènes.

The Emancipator, journal de New-York, contient un document curieux sur Haïty. Les colons tirent sans cesse argument de l'état mal connu de cette république nègre, pour prédire que les esclaves affranchis s'abandonneraient à la paresse. Un démenti formel leur est donné d'avance par le tableau des exportations et importations des États-Unis avec les différens pays du monde; il en résulte que, sous ce double rapport, Haïty se trouve en première ligne. (*The Emancipator*, 26 janvier 1837.)

Séance du 13 mars.

M. Isambert communique un relevé de la population des colonies françaises au 31 décembre 1835. A la Martinique, les habitans libres s'élèvent au nombre de trente-sept mille neuf cent cinquante-cinq, les esclaves à celui de soixante-dix-huit mille soixante-seize. A la Guadeloupe, on compte quatre-vingt-seize mille trois cent vingt-deux esclaves pour trente-un mille deux cent cinquante-deux hommes libres. On n'a pas encore reçu les états de Bourbon et de la Guyane.

Il résulte des renseignemens de M. Isambert que la population esclave va sans cesse en décroissant; il en résulte aussi ce contraste de chiffres, qui révèle à tous les yeux la condition des nègres :

A la Martinique, parmi les hommes libres, il y a un mariage sur cent quatre-vingt-six habitans; parmi les esclaves un sur cinq mille deux cent cinq; quinze en tout.

A la Guadeloupe, parmi les hommes libres, un mariage sur cent cinquante-huit habitans. Dans la population de quatre-vingt-seize mille trois cent vingt-deux esclaves, il ne s'est fait qu'un seul mariage.

Il est rendu compte à la société des séances du 9 mars à la chambre des pairs, et du 11 mars à la chambre des députés, où la question de l'affranchissement des nègres a été abordée.

Sur un rapport favorable de M. de Fréville, la pétition des hommes de couleur de la Martinique a été renvoyée par la chambre des pairs au président du conseil des ministres.

A la chambre des députés, M. Moreau, rapporteur de la pétition Vitalis, en ayant proposé le dépôt au bureau des renseignemens, M. Dufaure a demandé qu'elle fût renvoyée au ministre de la marine; et

M. Passy, sans entrer dans la discussion des moyens proposés par le pétitionnaire, a demandé en outre, attendu l'importance du sujet, le renvoi de cette pièce au président du conseil. Ce renvoi a été ordonné après une discussion dans laquelle M. Guizot, ministre de l'instruction publique, répondant à quelques questions de M. Passy sur les mesures dont le gouvernement pourrait s'occuper pour préparer l'abolition de l'esclavage, s'est expliqué en ces termes :

« Messieurs, je remercie l'honorable préopinant de la réserve, de la prudence avec lesquelles il vient de s'exprimer. C'est ici une de ces questions dans lesquelles les paroles sont aussi délicates, aussi périlleuses, je dirais volontiers plus délicates, plus périlleuses que les actions mêmes.

« Il y a certainement, quant à l'ordre social dans les colonies, une œuvre grande et belle à accomplir. (Très bien ! très bien !) Le gouvernement a à cœur de l'accomplir... (Nouvelle adhésion.) il n'a point cessé, il ne cessera point de s'en occuper. D'importantes améliorations ont déjà été introduites dans le régime des colonies, et pour les colons eux-mêmes et pour les esclaves. A la suite de ces améliorations, de grandes et plus épineuses questions s'élèvent. Non-seulement le gouvernement les étudie de concert avec les autorités coloniales, soit les gouvernemens, soit les conseils coloniaux, de concert avec les délégués des colonies à Paris; non-seulement, dis-je, il les étudie, mais il prépare des mesures qui, il l'espère, amèneront un bon résultat. Mais ces mesures doivent être préparées avec beaucoup de temps, de lenteur, et une discussion publique prématurée, une discussion qui précéderait de beaucoup l'action, nuirait à l'efficacité paisible des mesures plutôt qu'elle ne les servirait. Je prie donc la chambre de permettre que je m'en tienne à cette assertion générale, et de ne pas me demander d'entrer dans le détail des mesures. »

M. Isambert rapporte qu'ayant abordé M. Guizot après les paroles prononcées par lui à la tribune, ce ministre lui dit qu'il ne pouvait fixer l'époque où les mesures annoncées par le gouvernement seraient promulguées, mais que certainement on ne les attendrait pas jusqu'à la session prochaine.

M. Billiard fait connaître que les esclaves ont repris une valeur à Bourbon, et qu'ils s'y vendent encore de 200 à 260 piastres, tant on est persuadé que le gouvernement français apportera tous les retards possibles à l'émancipation des nègres.

M. Odilon Barrot demande s'il est permis de supposer que les conseils coloniaux s'occuperont spontanément de quelques améliorations réelles.

On n'a jamais rien obtenu de favorable à cette cause des habitans des colonies anglaises, dit M. Passy, et si le gouvernement anglais avait attendu leur bon vouloir, le bill de 1833 n'eût point été porté.

Sur l'observation d'un autre membre que l'on redoute toute initiative de la métropole, parce qu'on a sans cesse devant les yeux l'exemple de Saint-Domingue, M. Passy répond encore : Les faits de Saint-Domingue sont mal connus : c'est l'initiative prise en ce pays par l'aristocratie coloniale pour réprimer les prétentions des hommes de couleur libres, c'est l'appel qu'elle a fait aux noirs contre les mulâtres, et non point les mesures de la métropole, qui ont été cause des massacres.

